Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Administration et Rédaction:

1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Tél. 2964

Abonnement:

Un an, Canada $2.00
„ „ Etats-Unis ... $2.50
„ „ Europe $5.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

12ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi, 19 Avril, 1922 — NO. 7

Des noms français pour nos centres français

La cause du français rallie tous les suffrages parmi nous et l'accord est unanime pour lui faire rendre la place légitime qui lui revient dans tous les domaines de l'activité. Les professions de foi que nous publions en ce moment promettent autre chose qu'un enthousiasme passager. Des résultats précieux sont déjà acquis. D'autres suivront, car l'on sent chez les nôtres la détermination d'agir avec méthode, cohésion et persévérance.

Cette consolante disposition d'esprit — gage assuré du succès — nous permet de donner au mouvement toute l'ampleur voulue et de nous attaquer à certaines forteresses que nous étions tentés, hier encore, de croire imprenables. Nous voulons mettre du français là où il n'y en a pas du tout ou pas assez: dans l'administration, dans la correspondance d'affaires, dans les catalogues, dans les enseignes; nous voulons que notre langue paraisse et soit reconnue partout, pour qu'elle témoigne de notre existence, du rôle historique de notre race dans le passé et de son apport à la vie commune dans le présent. Pourquoi ne songerions-nous pas aussi à franciser un peu plus la carte de l'Ouest Canadien, à donner des noms français à nos paroisses françaises?

Nous habitons un pays qui a été découvert, évangélisé et colonisé par les nôtres. Ce triple titre de gloire devait logiquement se perpétuer dans nos noms géographiques et quand on consulte une carte de l'Ouest remontant tout au plus à quelque vingt-cinq ans, on est frappé de l'aspect agréablement français qu'elle présente. La période d'immigration intense que nous avons connue depuis, en multipliant les centres ruraux, a eu malheureusement pour effet de noyer les îlots franco-canadiens. Il faut presque un oeil exercé aujourd'hui pour les découvrir sur la carte. Mais c'est plaisir de les dénicher, car leurs noms sont généralement bien choisis et d'une intéressante variété. Noms historiques commémorant le souvenir de héros célèbres, de grands évêques, d'héroïques missionnaires: Dollard, Ormeaux, Plessis, Laflèche, Mazenod, Lacombe. Noms de France révélant l'origine des fondateurs de la colonie: Montmartre, Domremy, Notre-Dame de Lourdes, Ponteix, Saint-Brieux. Noms de saints populaires: Saint-Jean-Baptiste, Saint-Louis, Saint-Hubert, Saint-Victor, Saint-Paul, Saint-Vincent. Noms pittoresques rappelant une légende, un paysage ou un accident géographique: Le Pas, Qu'Appelle, Perdue, Roche-Percée, Bellevue, Bonne-Madone, Rivière-qui-Barre.

Que l'immense majorité des villes et des bourgades de l'Ouest portent aujourd'hui des noms anglais, c'est un état de choses inévitable contre lequel nous ne songeons nullement à nous insurger. Mais ce qui est une anomalie et un non-sens, c'est que des localités aux neuf dixièmes françaises se trouvent affublées de noms qui masquent infailliblement le vrai caractère de leur population. Qui croirait par exemple, à en juger par la physionomie de leurs noms, que Willow Bunch, Debden, Howell, Duck Lake, Shell River — pour ne citer que celles-là — sont des paroisses exclusivement franco-canadiennes?

Les habitants de ces quelques localités prises au hasard, pas plus que ceux des autres centres dans le même cas, ne peuvent être tenus responsables du travestissement qui leur est imposé. Presque toujours le nom est venu on ne sait d'où, a obtenu son titre officiel on ne sait comment, à une époque où le noyau des nôtres était à peine formé; parfois le premier nom était français, mais n'a pu résister, au cours des années, à l'épreuve de la traduction anglaise; souvent la colonie n'était pas franco-canadienne au début et c'est peu à peu seulement que les nôtres s'en sont emparés.

Mais si nous tenons à faire toilette française et à obtenir crédit pour tout ce qui nous appartient, cette anomalie devrait disparaître, tous nos centres devraient être désignés sous des vocables français. Il n'y a pas de meilleur moyen de faire sentir aux autres nationalités que nous existons, que nous avons un passé dont nous sommes fiers et un idéal que nous sommes résolus à sauvegarder. Logiquement, une paroisse franco-catholique a droit à s'appeler d'un nom français au même titre qu'elle a a droit à être placée sous la protection d'un saint de l'Eglise.

L'attention des nôtres semble être aujourd'hui suffisamment éveillée sur ce point pour espérer qu'on ne laissera plus au hasard le soin de baptiser les nouvelles fondations. Mais les anciennes justement mécontentes d'un nom qui ne leur convient pas, sont-elles condamnées à le subir envers et contre tout? Non pas! Il est possible de franciser les noms de nos villages et l'on devrait s'efforcer de le faire dans tous les cas où la chose n'entraîne pas de sérieux inconvénients.

Nous n'aurons que l'embarras du choix pour enrichir la carte de l'Ouest de nouveaux noms qui sonnent haut et clair le beau verbe de France. Notre propre histoire, trop délaissée, nous en fournit à elle seule une ample moisson. Qu'attendons-nous pour honorer de cette manière la mémoire de nos grands évêques-missionnaires: les Provencher, les Taché, les Grandin, les Faraud, les Clut et les Pascal? Est-ce que des noms comme ceux du martyre Aulneau, de l'abbé Thibault qui fut le premier apôtre de la Saskatchewan, de la Soeur Valade, qui fut la première supérieure de religieuses à venir exercer son ministère de charité dans notre lointaine région, ne devraient pas aussi être préservés de l'injuste oubli qui les menace auprès des nouvelles générations? L'usage assez répandu de baptiser nos centres franco-canadiens du nom de l'un des pionniers de l'endroit ne saurait être condamné entièrement; mais avant de consacrer, d'une façon parfois un peu hâtive, le mérite des vivants, ne serait-il pas plus sage et plus patriotique de commémorer les grands morts qui ont illustré notre race et appartiennent à l'histoire?

Un dernier mot. L'expérience doit nous mettre en garde contre les noms susceptibles d'une traduction anglaise plus ou moins littérale. Autant vaudrait adopter tout de suite le nom anglais. Il n'y a plus guère aujourd'hui que les vieux métis et sauvages et quelques rares blancs à se rappeler l'époque où Duck Lake s'appelait Lac Canard et Willow Bunch Saint-Ignace des Saules.

Donatien Frémont.

Les immigrants désirables

MONTREAL — L'hon. Charles Stewart, parlant sur l'immigration au Canadian Club, a dit que les immigrants qu'il faut au Canada en ce moment sont ceux que le pays peut absorber sûrement sans qu'il en résulte aucun désordre sérieux et sans augmenter le nombre des sans-travail que nous avons déjà.

N. D. L. R. — On remarquera que le ministre de l'intérieur rencontre ici pleinement les considérations que fait valoir le comité exécutif de l'A. C. F. C. pour inciter le gouvernement à développer le courant de l'immigration franco-américaine.

La Saskatchewan refuse l'offre

Elle veut ses ressources et des compensations

REGINA — La Saskatchewan a officiellement refusé d'accepter l'offre de l'hon. Mackenzie King de rendre les ressources naturelles à la province en ignorant les transactions du passé. Le premier ministre Dunning, dans sa réponse à M. King, dit que l'offre sur cette base ne saurait être acceptable.

M. Dunning écrit, entre autres choses:

"Votre déclaration que les provinces des prairies peuvent difficilement s'attendre à obtenir les ressources qui restent et garder en même temps les subsides qui leur sont actuellement payés pour les terres serait juste si l'on pouvait aujourd'hui donner à ces provinces toutes les ressources qui se trouvent dans leurs frontières respectives. Mais ceci ne peut se faire et le gouvernement de la Saskatchewan prétend que la province devrait avoir la possession et le contrôle des ressources inaliénées et que de plus on devrait lui payer une compensation pour le ressources qui ont été aliénées dans l'intérêt général du Canada."

Au sujet de l'autre suggestion qu'un état de comptes soit établi par un tribunal indépendant, M. Dunning déclare qu'elle serait acceptable, à la condition que l'on accepte une compensation pour toutes les terres aliénées pour l'avantage du Dominion en général.

M. Dunning est parti pour l'Est samedi, afin de discuter la question avec le gouvernement fédéral, de même que plusieurs autres affaires provinciales de juridiction fédérale, telles que réductions de tarif, taux de transports et extensions de lignes de chemins de fer.

Dunning et les Grain Growers

Un article du "Grain Growers Guide."

Nous publions aujourd'hui en page douze le manifeste du premier ministre Dunning au peuple de la Saskatchewan. L'intérêt principal de ce document est tout entier dans le passage relatif aux Grain Growers. Le chef du parti libéral provincial assure qu'il a droit à l'appui des fermiers aussi bien que ses adversaires, Grain Growers ou non.

A l'occasion du changement survenu à Régina, le *Grain Growers' Guide* écrit:

"Les incursions de M. Martin dans le domaine politique fédéral pendant la récente campagne lui ont fait perdre beaucoup de sympathie et d'appui dans la province, où le sentiment s'affirme de plus en plus qu'il devrait y avoir une séparation complète entre les organisations et les partis provinciaux et fédéraux. Nul doute que M. Dunning possède assez de finesse politique pour profiter de l'erreur de M. Martin et éviter de semblables complications, car il est plus au courant de l'esprit qui prévaut dans la Saskatchewan."

Après avoir rappelé les déclarations du nouveau premier ministre, en acceptant sa position, à l'effet qu'il n'avait nullement l'intention de partir en guerre contre les Grain Growers, dont la grande majorité se compose d'ailleurs de libéraux, l'organe des fermiers ajoute:

"Ces paroles indiquent que le nouveau premier ne défie pas la légitimité du droit des fermiers organisés d'entrer dans la domaine politique. Les fermiers de la Saskatchewan, comme ceux des autres provinces du Canada, sont avant tout intéressés à être convenablement représentés à la Législature et à s'assurer un gouvernement fort, capable et économique. Les récentes élections fédérales ont révélé qu'ils ne tenaient pas particulièrement aux anciens partis. Dans tout le Canada les anciens partis tombent pas mal en discrédit; les fermiers et les autres commencent à demander quelque chose de nouveau qui placera les principes et le programme au-dessus de l'allégeance au parti. M. Dunning sera sage de renforcer le caractère et le service de son gouvernement plutôt que les noms et les traditions des partis. Les fermiers organisés ne songent pas à combattre son gouvernement, mais à prendre leur part légitime, comme citoyens, dans les affaires publiques de leur province. Ils ne manqueront pas de reconnaître et de récompenser comme il convient les services rendus au public."

Entre la France et l'Allemagne

Une nouvelle partie du territoire Allemand devra-t-elle être occupée?

PARIS — La demande que l'on donne aux Alliés le contrôle de la finance allemande ainsi que l'administration de nouvelles taxes d'un montant de 60,000,000 de marks a été définitivement refusée par le gouvernement allemand dans sa réponse à la Commission des réparations.

En ce qui concerne la surveillance que voulait la Commission des réparations, le gouvernement allemand ne peut consentir à aucune forme de surveillance qui n'est pas compatible avec l'indépendance financière allemande.

Le gouvernement allemand est prêt à fournir toutes les informations voulues par la Commission des réparations sur les agissements financiers de l'Allemagne. Aucun gouvernement, cependant, ne voudrait permettre à un pays étranger d'exercer une influence directe sur la création et l'application des mesures législatives.

Cette question des réparations est plus grave que jamais. Le mécontentement français est tel que l'on parle ni plus ni moins que d'occuper militairement plus de territoire allemand, peut-être une avance sur Essen et le bassin de la Rhur.

PARIS — Les journaux font des commentaires sur la réponse du gouvernement allemand à la Commission des réparations. L'Allemagne refuse d'accorder aux Alliés le contrôle de ses finances et de créer de nouvelles taxes pour obtenir la somme de 60,000 millions de marks. Les membres de la Commission des réparations se sont réunis aujourd'hui pour formuler quelque décision.

Le public se pose encore aujourd'hui cette grave question: "La France se verra-t-elle dans l'obligation d'envahir une nouvelle partie du territoire allemand pour assurer l'exécution du traité de paix de Versailles?"

La situation est pleine de menaces, particulièrement depuis l'explosion de Gleiwitz (Haute Silésie), qui a coûté la vie à plus de vingt soldats français. L'incident de Gleiwitz a fait élever la voix aux personnes d'un patriotisme belliqueux, qui déclarent plus fermement que jamais peut-être que la danger allemand existe réellement. La presse libérale même parle sur le même ton.

Le cardinal Bégin contre le féminisme

QUEBEC — L'*Action catholique* du 11 avril dit: Avec la bienveillante permission de S. E. le cardinal Bégin, qui vient d'arriver à Québec, nous reproduisons aujourd'hui la lettre qu'il adressait de Rome, à Sa Grandeur Mgr Roy, en mars dernier, au sujet du suffrage féminin.

Collège Canadien, Rome,
19 mars 1922.

Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy,
archevêque de Séleucie, Québec,

Monseigneur,

J'ai lu avec un vif intérêt votre très belle et très opportune lettre que vous avez adressée le 17 février dernier au comité de propagande des Dames du diocèse contre le suffrage politique féminin et j'approuve cette lettre de tout coeur.

L'entrée des femmes dans la politique, même par le seul suffrage, serait, pour notre province, un malheur. Rien ne la justifie, ni le droit naturel ni l'intérêt social. Les autorités romaines approuvent nos vues qui sont celles de tout notre épiscopat.

Nos professeurs, dans leur enseignement, devront tenir compte de cette direction.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de mon entier dévouement en N. S.

† L.-N. CARD. BEGIN,
Archevêque de Québec.

QUEBEC — Son Eminence le cardinal Bégin, à son retour de Rome, a annoncé que Sa Sainteté Pie XI vient d'honorer le recteur de l'Université Laval, M. l'abbé C.-N. Gariépy, du titre de protonotaire apostolique.

La Campagne Nécessaire.

La Parole est à l'Hon. C. A. Dunning, Premier Ministre de la Saskatchewan

Le droit moral des Franco-Canadiens — Ce qu'ils ont fait quand ils formaient la majorité dans la province—Comment est traitée la minorité anglaise du Québec—Les Canadiens français ne sont pas des étrangers dans la Saskatchewan — Le bilinguisme en Grande-Bretagne—Nous arriverons à la solution finale de la question des langues au Canada lorsque tous les enfants, d'un océan à l'autre, auront l'avantage de pouvoir apprendre les deux langues.

Pourquoi la voix de nos hommes publics ne se ferait-elle pas entendre ici, en même temps que celle de nos compatriotes? Elle n'y sera nullement déplacée.

Nous n'avons pas eu besoin d'aller demander au nouveau premier ministre de la Saskatchewan ce qu'il pense des droits du français dans la province; nous n'avions qu'à relire le très beau discours qu'il a prononcé à la Législature de Régina le 19 décembre 1918.

Au moment où l'honorable Dunning vient de recueillir la succession de l'honorable Martin à la tête du gouvernement, ses déclarations d'alors revêtent une importance qu'il est superflu de souligner.

Nous laissons la parole à l'honorable Charles Dunning, premier ministre de la Saskatchewan.

M. le Président,

Voyons maintenant ce qui a été dit concernant le privilège que le premier ministre propose d'accorder aux Franco-Canadiens dans la mesure soumise à cette Chambre. Il est vrai, comme l'ont indiqué plusieurs orateurs précédents, que la population franco-canadienne de la province n'a pas d'autre droit légal à sa langue dans nos écoles que celui que cette législature juge à propos de lui donner. Heureusement, nous pouvons penser parfois qu'il y a un droit plus haut que le simple droit légal. Il y a un côté moral de la question et il y a un *droit moral.* (Applaudissements.)

Le droit moral

Mon ami le chef de l'opposition ne peut peut-être pas comprendre cela, mais dans mon opinion de simple profane, le droit moral est beaucoup plus élevé que le droit légal. Quel est ce droit moral des Franco-Canadiens dans cette province? Je ne puis que le résumer. Les Franco-Canadiens dans ce pays sont les descendants de cette race qui fut autrefois soumise à la Couronne britannique par droit de conquête. Voilà qui est indiscutable. L'honorable député de Thunder Creek a dit que ce pays a été acheté pour la somme de trois cent mille livres sterling. J'ai cherché à savoir de qui il a été acheté. S'il avait été assez honnête il aurait été forcé de répondre qu'il a été acheté de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et la question suivante qui se pose est de savoir de qui cette Compagnie l'avait eu. La réponse est qu'elle l'a eu de la Couronne britannique et la Couronne britannique l'a obtenu par le traité en vertu duquel tout le pays fut cédé à la suite de la guerre avec la France.

Cette province tombait tout aussi bien sous le traité que la partie alors colonisée. Dans tous les domaines de l'Empire Britannique, par rapport aux Franco-Canadiens comme à tous les autres peuples, quel a été le principe adopté? Je défie les députés de l'opposition de me citer un seul exemple où la Couronne britannique ait traité un peuple conquis au sujet de sa langue dans les écoles de la façon qui est proposée par les conservateurs ici aujourd'hui à l'égard de nos Franco-Canadiens. Pas un exemple. Pas un seul.

Pionniers de la Saskatchewan

Ce droit moral je le fais valoir pour une autre raison. Quels furent les premiers habitants de race blanche de ce pays? Les Franco-Canadiens. Ils furent les premiers pionniers de la Saskatchewan. Ils ont ouvert le pays et ils ont été la majorité, comme le faisait remarquer le premier ministre hier dans son excellent discours. Et dans le premier Conseil des Territoires du Nord-Ouest ces gens que l'opposition voudrait priver de leur privilège aujourd'hui, qu'ont-ils fait? D'après le principe des députés de l'opposition, ces Canadiens de langue française auraient pu enlever à tout Anglais qui venait ici le droit à sa langue dans l'école. Qu'ont-ils fait? Le premier ministre l'a dit à cette Chambre hier. Une des premières ordonnances qu'adopta ce Conseil français fut un règlement obligeant à l'enseignement de l'anglais dans les écoles d'alors. (Applaudissements).

La minorité du Québec

Voilà comment les Canadiens français nous ont traités quand ils étaient la majorité dans ce pays et tenaient la balance du pouvoir. Serons-nous moins généreux maintenant que nous avons le pouvoir (Cris de Non! Non! et applaudissements). Le chef de l'opposition parle comme si les Canadiens français au Canada devraient être mis en quarantaine dans la province de Québec. Il dit que c'est une province française. Tout le ton de son discours est dans cette note. Il dit que Québec est la province française du Canada. Je dis que Québec n'est aucunement une province exclusivement française. La minorité anglaise, qui est considérable dans la province de Québec et qui envoie quatorze ou seize députés à la Législature, jouit d'une liberté qui n'est accordée à aucune autre minorité au monde. (Applaudissements).

Elle a le privilège de l'anglais dans ses écoles; et n'oubliez pas que la Législature de Québec, composée comme elle est d'une majorité française, a le pouvoir de faire aux Anglais de cette province ce que les conservateurs ici voudraient faire aux Canadiens français de notre province s'ils étaient libres. Ils ont le pouvoir de supprimer la langue anglaise dans les écoles du Québec. Consultez l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Je puis vous citer le chapitre et le verset, si vous le voulez. Les seuls droits scolaires sauvegardés dans l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord sont les droits des minorités religieuses. Les provinces ont un pouvoir absolu sur la langue des écoles.

Donc, je dis, M. le président, que le Législature de Québec pourrait faire aujourd'hui ce que l'opposition ici voudrait faire aux Canadiens français de cette province. Mais ce n'est plus la même chanson. Dans ce cas, ce qui résulterait, ce serait la suppression de l'anglais dans les écoles du Québec.

Les Anglais sont satisfaits

Quelle est l'attitude des Canadiens français à cet égard? Elle est telle que pas plus tard qu'à la dernière session de la Législature de Québec, les députés de langue anglaise se sont fait un devoir de protester contre les affirmations des journaux de Winnipeg et de Toronto qui les représentaient comme une minorité opprimée. Ils déclarent dans leur protestation qu'ils jouissent de la plus parfaite liberté et ils expriment leur gratitude pour l'attitude des Canadiens français à leur égard comme minorité. Il y a à peine trois semaines, l'hon. W. Mitchell, trésorier provincial du Québec, me parlait de la chose, il est le chef de la minorité anglaise de la province de Québec et membre du cabinet. Il me disait: "Pour l'amour de Dieu, M. Dunning, amenez donc les gens de l'Ouest à faire cesser cette agitation contre les Canadiens français. Nous vivons avec eux, et il est remarquable que ce sont ceux qui les connaissent davantage qui savent mieux les apprécier. Parlant au nom de la minorité anglaise de la province de Québec, je puis dire que nous avons toujours eu la plus grande liberté, et que de toutes façons nous avons toujours été traités avec le plus grande tolérance. Mon cas lui-même en est la preuve. Je suis chef de la minorité de langue anglaise. Je me présente dans un comté où la majorité des électeurs sont Canadiens français, et ils m'élisent. C'est affaire de courtoisie pour eux dans leurs rapports avec nous et quiconque connaît un peu la province de Québec sait que là l'harmonie règne entre les deux races." (Applaudissements).

Le chef de l'opposition dit qu'il désire un peuple uni; mais, suivant la vieille méthode des conservateurs, il veut faire régner l'harmonie à coups de bâton. (Applaudissements). Ce n'est pas la méthode qui a été suivie par la Grande Bretagne en aucune circonstance sur ce point.

Les Canadiens-français ne sont pas des étrangers au pays

J'établis une distinction très nette entre les Canadiens français et nos concitoyens d'origine étrangère. L'Empire Britannique, dans sa manière de traiter les peuples, a toujours fait la même distinction. Dans le cas de nationalités habitant un pays qui tombe sous la domination britannique, il a toujours accordé la plus large mesure de liberté en ce qui concerne les coutumes, la langue et la religion. Mais ce privilège n'a jamais été étendu à ceux qui décident ensuite d'émigrer des autres pays avec leurs coutumes, leur langue et leur religion. Les gens qui étaient ici et qui sont tombés sous la domination britannique avaient le droit à leur langue, un droit reconnu, comme le démontrent les rapports des débats à la Chambre impériale et les hommes d'Etat britanniques depuis le temps que ce pays fut colonisé. M. le président, je demande à la Chambre et au peuple de la Saskatchewan, d'être au moins aussi généreux pour les représentants de la race française dans ce pays que cette race elle-même s'est montrée généreuse pour la minorité anglaise là où elle a affaire avec elle. (Applaudissements).

Un referendum?

On a fait beaucoup de bruit du côté de l'opposition, particulièrement ce soir et sur la fin de l'après-midi, autour de la proposition de soumettre la question à un referendum populaire. C'est un de ces grands mots sonores: la démocratie! la démocratie! Le député de Thunder Creek a défini la démocratie comme étant de l'hypocrisie. Un referendum sur cette question serait un travestissement de la démocratie (Oh! Oh!) Lord Acton a été cité par le ministre de la voirie dans son discours comme disant que vous pouvez juger d'un peuple par la façon dont il traite les minorités.

Un referendum? Est-ce encore sur le principe que la force c'est le droit? Pourquoi enfin y a-t-il besoin d'un gouvernement si toutes les questions doivent être décidées d'après la méthode indiquée par mon honorable ami? C'est parce qu'il y a des questions affectant les minorités qui demandent une prudente et sage considération de la part d'un corps responsable que nous avons cette institution d'un gouvernement responsable. Les majorités aveugles ne sont pas toujours justes, M. le président. Cela encore c'est le règne de la force contre le droit. Si j'étais sûr que d'honorables messieurs ne chercheraient pas à tromper le peuple de cette province comme on a voulu le faire ici, et si j'étais sûr que chaque électeur de cette province aurait une idée claire des faits concernant la question qui lui est soumise, je n'hésiterais pas à m'en remettre à son jugement. Mais quand des honorables messieurs nous imposent de l'hypocrisie du genre de celle qui est contenue dans cet amendement, je mets en doute les résultats du règne de la majorité aveugle, car ce serait un exemple d'aveugles conduisant des aveugles, avec toute espèce d'agitations et de faussetés jointes à l'appel aux préjugés.

Bilinguisme

L'opposition parle de bilinguisme. Le député de Swift Current a évoqué la Tour de Babel et il a dit que lorsque Dieu voulut punir les peuples il les empêcha de pouvoir se comprendre. Il est un professionnel de ces questions. Je ne suis qu'un profane, mais je me rappelle très bien que lorsque l'Homme-Dieu de Nazareth voulut adresser son message à toute l'humanité, l'une des premières choses qu'il fit fut de donner le don des langues à ses apôtres. A entendre parler quelques-uns des députés de cette Chambre on dirait que c'est un crime de savoir plus d'une langue. Le Souverain Maître a trouvé nécessaire que ses apôtres sachent toutes les langues et quelques-uns des députés parlent comme si c'était un crime d'en savoir plus qu'une.

En Grande-Bretagne

Il est vrai que la race à laquelle nous appartenons ne s'est guère appliquée à l'étude des langues, de

(à suivre en page 7)

Notre enquête au sujet des Grain Growers.

Les Grain Growers devaient-ils entrer dans la politique?

Le son de cloche d'un Grain Grower politique convaincu

Monsieur le Directeur,

Il est à remarquer que depuis l'établissement de votre referendum sur la question de l'entrée des fermiers dans la politique, la presque totalité de ceux qui en ont traité se sont déclarés *contre*. Voulez-vous me permettre de profiter de la latitude de s'exprimer donnée à chacun de vos lecteurs pour faire entendre une note contraire. D'ailleurs le proverbe dit: "Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son."

J'estime que beaucoup de personnes traitent la question au point de vue sentimental, alors quelle est simplement d'ordre pratique. Il ne s'agit nullement pour nous, fermiers, d'envoyer à Ottawa des arrivistes qui, sous prétexte de représenter un parti nouveau, ne viseraient, selon la coutume politicienne, qu'à se nantir de titres et s'engraisser de bonnes "jobs." Le but des Fermiers-Unis des trois provinces est tout autre; ce ne sont pas des politiciens qu'ils envoient, mais des mandataires sans initiative propre, simples employés chargés de transmettre au fédéral les besoins des fermiers, considérés jusqu'ici comme quantité négligeable par les divers gouvernements qui se sont succédés, lesquels ne se préoccupaient guère, comme on sait, que des intérêts de parti.

Or les Fermiers-Unis ne veulent pas être un parti dans le sens ordinaire du mot, et c'est pourquoi ils ont prescrit à leurs députés de refuser les portefeuilles offerts par M. King et à leur chef de refuser le titre et les appointements de Chef de l'Opposition; bien plus, ils ont assuré le gouvernement de leur bienveillante neutralité, dans le but de lui faciliter la gestion des affaires canadiennes.

Nous autres, Franco-Canadiens, nous ne nous tenons guère au courant des idées qui agitent les masses de l'Ouest, et nous ignorons presque tout du mouvement agraire actuel. Certains, même, avec légèreté, ont déjà baptisé du nom de bolchevisme une tendance progressive qu'ils ne se sont probablement pas donné la peine d'étudier. Les Anglo-Canadiens, plus positifs que nous — quoique d'instinct conservateur — s'y sont déjà ralliés, et ils s'applaudissent d'avoir envoyé au parlement, "66 loups de prairies" auxquels les deux partis font toutes sortes d'avances. Enfin, on a fini pas s'apercevoir là-bas que *nous* existions!...

Un bon vieux Canadien me disait le 6 décembre: "Mon père a toujours voté libéral, je voterai libéral" — Votre père avait raison, lui *répondis-je, car jadis, voter libéral*, c'était s'allier aux "whigs" contre la tyranie tory du cabinet Britannique, mais depuis que l'Angleterre a fait semblant de donner l'autonomie au Canada, les choses ont changé d'aspect.

Lorsque "Albion aux dents longues" fut obligé de nous accorder un gouvernement responsable, elle s'arrangea pour conserver, en sous-main la direction de nos affaires; chose très facile, étant donné son astuce. Elle dit donc gentiment au peuple canadien: "Mes petits enfants, maintenant que vous avez un Parlement, je vous conseille d'avoir deux partis: un rouge et un bleu, ce sera très joli; quand l'un ne vous plaira plus, vous prendrez l'autre, et ainsi de suite; le chef du parti au pouvoir s'appellera le Premier et c'est pourquoi l'autre le chicanera constamment. Vous allez bien vous amuser, allez! Mais aussi j'espère que vous vous tiendrez sages. Hein? — Oh, oui, mouman! répondit Jean-Baptiste." Làdessus, Britannia, qui sait très bien que pour faire aller le navire Canadien dans ses eaux il n'est pas besoin que tout l'équipage lui appartienne, mais seulement le capitaine et le pilote, s'empressa de combler d'honneurs et de caresses les deux chefs de parti pour se les attacher: l'un fut bombardé du titre de Sir; quant à l'autre au lieu de le "sirer," on trouva pratique de lui attribuer 10,000 piastres d'appointement comme Chef de la... Très Loyale Opposition de Sa Majesté (comme l'appelle la pancarte tendancieuse placée à l'entrée de la salle de l'opposition à Ottawa).

Depuis, l'histoire en fait foi, nos Premiers firent toujours le jeu de l'Angleterre. Voyons! Est-ce que le grand Laurier lui-même, en 1899 n'envoya pas quatre régiments canadiens pour aider à écraser les pauvres Boers. N'essaya-t-il pas aussi, en 1911, de nous imposer une marine impériale, première amorce de la conscription? (Ce qui causa sa chute plus sûrement que la réciprocité!)

La politique des deux partis, qui a sa raison d'être en Europe où l'*Esprit de la Révolution* sous les étiquettes Libérale, Radicale, Socialiste, fait une guerre sans merci à la *civilisation chrétienne*, étiquettes Conservatrice et Nationaliste, ne signifie absolument rien au Canada. Ici, à part une vague question de tarif, il n'y a aucune différence spécifique entre Libéraux et Conservateurs.

Mais les agents anglais, voyant qu'on essaie de sortir de la politique enfantine par laquelle Albion nous tient en lisière, poussent des cris d'horreur. Les bons apôtres affectent de se voiler la face devant le mouvement nouveau qu'ils tâchent de discréditer avec les épithètes de Révolution, Anarchie, Bolchevisme, Athéisme, etc.

Ils ne réussiront pas, car comme l'a dit M. H. Wood, l'inspirateur du mouvement progressiste, "le peuple de l'Ouest continuera de plus en plus à s'instruire des problèmes politiques afin d'avoir l'initiative et le contrôle de la législation, pour empêcher que les intérêts spéciaux ne prennent le pas sur l'intérêt général. Jusqu'à présent le parti au pouvoir faisait faire au peuple à peu près tout ce qu'il voulait, parce que celui-ci manquait d'organisation. Avec les associations nouvelles où l'on débat par avance les questions économiques, le peuple saura ce qu'il veut et ce qu'il désire que le gouvernement fasse; *il pourra choisir ses* candidats dans chaque comté et ne pas se les laisser imposer par un parti ni un boss politique. Ses élus iront à Ottawa avec une ligne de conduite toute tracée, et n'auront à faire que ce qu'on leur aura dit de faire; ils ne pourront pas s'avancer sans avoir l'appui de leurs électeurs recueilli par la voie de l'Association, sous peine d'exclusion.

"Le gouvernement sera, par suite, plus libre de remplir sa fonction, en ce sens qu'il aura plus de temps à consacrer à l'administration du pays, sans avoir à conduire continuellement une propagande électorale coûteuse surtout par les privilèges *exorbitants* accordés à certaines "firms" industrielles ou commerciales désireuses de se rembourser aux dépens du *consommateur et contribuable*.

En somme, comme l'observe M. Morrison — autre tenant du parti agraire et qui comme M. H. Wood, n'a pas voulu être député ni ministre — "C'est la séparation complète de la politique et de la législation. Mais les fermiers ne prétendent *pas avoir seuls le bénéfice* du nouvel état de choses. Que les autres classes ou groupes s'organisent, ajoute-t-il, qu'ils envoient des délégués au Parlement. Les Progressistes ne tiennent pas au pouvoir, pas du tout; ce qu'ils veulent, c'est avoir leurs représentants au Parlement pour défendre leurs intérêts si longtemps dédaignés. Lorsque la Chambre contiendra *des députés représentant* toutes les classes de la nation, les divers groupes auront chacun leur représentant dans le Cabinet, et le pays sera conduit par son Parlement comme une banque l'est par son bureau de direction. Autour d'une table de directeurs chacun dit son mot, et les questions sont discutées à leur mérite. Le même principe devrait être adopté par le Parlement.

"Quant à faire de l'opposition au parlement, cela est passé de mode. Un parti n'est pas dans la Chambre afin d'embarrasser l'Administration, mais seulement pour l'aider à résoudre les grands problèmes qui intéressent la Nation."

Voilà, ce me semble, une doctrine raisonnable et qui n'a rien de subversif; pourquoi n'aurions nous pas le droit d'y adhérer? Notre qualité de fermiers nous impose-t-elle de rester inertes et stupides en matière de politique?... Les Fermiers-Unis de l'Alberta, du Manitoba, de l'Ontario n'en ont pas jugé ainsi, et les Grain Growers de la Saskatchewan ont décidé de les suivre; appuyons-les énergiquement: *L'Union fait la Force.*

Votre tout dévoué,
MARIN GOUIN.

:o:

Un autre qui approuve les Grain Growers

Monsieur le Rédacteur du *Patriote*,
Prince-Albert.

Cher monsieur,

Veuillez m'excuser si je suis un peu en retard pour venir m'exprimer sur ce que je pense de l'entrée des Grain Growers dans la politique.

Les Grain Growers devraient entrer en politique pour se défendre, se protéger et combattre une classe qui les ruine, qui les exploite en abusant de l'avantage qu'elle a de contrôler le prix des grains. Cette année, plusieurs fermiers ont été obligés de livrer leur blé à raison de 75c le minot a des commerçants de grains qui le revendront pour $1.50 et peut être plus. Il en a été de même pour tous les autres grains que les fermiers ont vendus.

Le résultat de cette exploitation a été que les fermiers n'ont pas pu rencontrer leurs obligations, les créditeurs n'ont pu rien collecter, ou bien peu, de ce qui leur était dû, et d'un autre côté les spéculateurs ont fait fortune aux dépens de ceux qui travaillent 15 ou 16 heures par jour pendant huit mois entiers. Si le fermier avait pu obtenir les 2-3 du prix que son grain sera vendu au consommateur, il aurait été satisfait et aurait pu payer ses dettes; de plus tous les gens que le fermier fait vivre auraient fait de meilleures affaires.

Qu'est-ce que le gouvernement a fait pour remédier à cet état de choses? Rien, ni les conservateurs, ni les unionistes n'ont essayé d'empêcher cette spéculation. Les fermiers eux-mêmes doivent donc agir en entrant dans la politique.

Maintenant, il y a un autre point à traiter, qui est celui-ci:

Les Grain Growers, qui sont entrés en politique, respecteront-ils les droits du français?

A cette question je répondrai oui, si nous savons choisir parmi le parti progressistes des hommes qui, tout en défendant et en protégeant nos intérêts à tous, en général, sauront défendre et protéger notre langue et notre religion.

Il me semble que nous sommes un peu trop pessimistes sur ce point de vue-là. Il n'y a pas un parti politique dans l'Ouest qui a garanti ou qui garantira "que les droits du français seront respectés, et pour une bonne raison: parce qu'il y a des orangistes dans tous les partis et dans toutes les classes, et que la majorité des députés des différents partis est de nationalité anglaise.

Le parti progressiste peut donc tout aussi bien respecter les droits du français comme les autres partis, et les Grain Growers devraient entrer et doivent rester dans la politique.

Voilà en quelques mots ce que je pense de la politique des fermiers de l'Ouest.

Un Français,
Lebret, Sask.

La province de Québec et les groupes français extérieurs

La souscription en faveur des écoles libres de Green Valley, organisée par le *Devoir*, dépasse aujourd'hui $1,400. On sait que nos compatriotes avaient besoin de $300 seulement pour se tirer d'embarras.

M. Omer Héroux écrit à ce propos:

"Quel magnifique progrès ce sera, et quel gage de victoire finale! le jour où dans notre vieille province, tout le monde aura compris que *la lutte qui se fait là-bas*, aux avant-postes, est bien *notre lutte*.

"A aider, par tous les moyens que commandent les circonstances, les hommes de notre race qui vivent dans les provinces en majorité anglaises, nous avons l'intérêt le plus direct, le plus immédiat. Ils constituent, littéralement, notre première ligne de défense. Tout ce qui les affaiblit nous affaiblit nous-mêmes, fait plus lourde, plus épaisse, plus dangereuse pour nous l'atmosphère anglicisante.

"Les Franco-Canadiens des provinces en majorité anglaises nous rendent le triple service d'étendre au loin la vie française, d'amortir les assauts de l'adversaire, d'éveiller, de stimuler chez nous le sens du danger et la volonté de résistance. Ils nous empêchent de nous endormir, ils nous mettent en garde, ils nous incitent au combat le plus ennuyeux, mais le plus fructueux aussi, le combat quotidien, et qui porte sur des détails souvent.

"Prenons donc, une fois de plus, la résolution de les aider à fond: par le secours direct, comme ce fut nécessaire pour Green Valley, comme le sera probablement demain pour d'autres régions encore; par le secours indirect aussi, et nous entendons par là, tout simplement, l'action française dans notre propre province."

:o:

SAN FRANCISCO — Le troisième jury chargé de juger Roscoe Arbuckle l'a acquitté et a fait une déclaration disant que l'acquittement n'est pas assez, qu'une grande injustice a été commise envers le comédien de cinéma, contre lequel on n'a pu relever la moindre preuve de culpabilité. Jugement assez étrange!

:o:

Un pèlerinage canadien-français en France

Les *Amitiés Catholiques Françaises* publient la note suivante:

Il y a, entre les Belges Wallons, les Français, les Canadiens français, d'autres encore, une communauté de langue et de culture qui rend, entre eux, les rapprochements aisés. Nous avons dit ici déjà l'effort réalisé cette année par notre Comité, pour faire mieux connaître en France le Canada français. Il s'est exprimé, jusqu'à ce jour, par la soirée franco-canadienne de l'an dernier, par les nombreuses conférences données à Paris par M. l'abbé Groulx, M. l'abbé Chaussé, M. Fortin, dans les groupements paroissiaux de la capitale.

En ce moment, un projet plus important est en voie de réalisation. A l'occasion du Congrès eucharistique de Rome, de nombreux Canadiens viendront en France? D'accord avec la Compagnie française du Tourisme, notre Comité organise pour eux une sorte de pèlerinage aux lieux d'où sont partis les premiers émigrants français pour le Canada: Honfleur, le Havre, Saint-Malo. Le programme comprend en outre des séjours à Paris, à Londres, à Paray-le-Monial et un arrêt à Vauvert, près de Nîmes, pays natal du glorieux Montcalm. Il est dans nos intentions d'apposer une plaque de marbre dans l'église de Vauvert, où Montcalm fut baptisé, et de conduire nos hôtes au château de Candiac, où il est né.

:o:

Une victoire du français à Ottawa

OTTAWA — Le français vient d'obtenir une belle victoire à Ottawa, en recevant l'autorisation d'être enseigné dans une classe des écoles publiques après les heures de classe. Ceci ne s'est pas passé sans une forte lutte. Les anti-catholiques voyaient un envahissement des catholiques en territoire protestant. Le comité d'administration des écoles protestantes en jugea autrement, les commissaires regrettant de ne pas avoir appris le français pendant qu'ils étaient jeunes. Seulement quatre se sont opposés au projet qui a été sanctionné. Une classe sera donc offerte après les heures régulières, sans loyer, pour l'enseignement du français pour les élèves qui désireraient y assister, sans cependant qu'il y ait obligation de leur part d'y assister.

:o:

SASKATOON — Le grand magasin Cairn est passé entre les mains de la compagnie de la Baie d'Hudson. Après une fermeture de deux semaines, il sera ouvert de nouveau le 1er mai.

NEW-YORK — Le maréchal Joffre doit quitter New-York pour rentrer en France le 29 avril.

INTERESSANT POUR LES FEMMES

Garde-malade qui recommande le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Bothwell, Ontario.—"J'étais faible, épuisée, sans appétit et nerveuse. La garde-malade qui me soignait me dit d'essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et maintenant, je suis plus forte. Je recommande votre remède à mes amies, et pous pouvez utiliser mon témoignage."— Mme D. Maxwell, R. R. No. 2, Bothwell, Ontario.

La raison pour laquelle le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est si efficace pour les maladies féminines, est qu'il contient les propriétés tonifiantes et fortifiantes des racines et herbages d'autrefois, qui agissent sur les organes féminins.

De toutes les parties du pays nous arrivent des témoignages des femmes sur son influence fortifiante, et ne contenant aucun narcotique, ni drogues malfaisantes, c'est un remède sûr pour les femmes.

La brochure privée de Lydia E. Pinkham sur les "Maladies Féminines," vous sera envoyée gratis, sur demande. Ecrivez à "The Lydia E. Pinkham Medicine Co., Lynn, Mass."

Montréal sera le centre de l'administration des chemins de fer nationaux

OTTAWA — Aussitôt la session terminée, le gouvernement mettra la dernière main à la réorganisation des chemins de fer nationaux, y compris le Grand Tronc. On croit que les bureaux généraux seront transportés de Toronto à Montréal où la commission générale d'administration résidera. Alors la métropole sera le centre de l'administration de tous les principaux chemins de fer du Canada.

L'hon. M. Kennedy a annoncé que le réseau national sera divisé en sections. On s'attend à ce que Toronto soit le quartier-général de la division d'Ontario, Moncton pour l'est du Canada, Winnipeg pour l'ouest. Chaque division aura un gérant.

Comme on le voit la réorganisation exige des nominations de la plus haute importance.

Ce qui se passe à Gênes

On voudrait amener sur le tapis la question des armements sur terre, mais la France s'y oppose—Discours de Lloyd George et de Barthou—L'attitude de la Russie.

GENES — Les travaux du congrès sont poussés activement. Il n'y a pas eu d'interruption le vendredi et le samedi saints; aucune commission n'a siégé cependant le dimanche de Pâques.

Les diplomates croient que dans un mois on pourra savoir si la conférence peut atteindre son but. Lloyd George compte partir le 27 avril et il fait tous ses efforts pour que les décisions les plus importantes soient prises à cette date.

Les deux discours les plus importants, à la séance d'ouverture, ont été, après celui du premier ministre italien Facta, ceux de Lloyd George et de Barthou.

Discours de Lloyd George

M. Lloyd George a dit, entre autres choses:

"Nous nous rencontrons à termes égaux, à la condition d'accepter des conditions égales. Nous ne sommes pas ici en qualité d'Etats alliés ou ennemis; nous ne sommes pas ici comme belligérants ou neutres; nous ne sommes pas réunis à titre de monarchistes ou de républicains ou de soviétistes. Nous sommes réunis en qualité de représentants de toutes les nations et peuples de l'Europe, prêts à chercher en commun les meilleures méthodes pour restaurer la prospérité abattue de ce continent. Ainsi puisse chacun relever son propre pays, chacun de sa propre manière rétablir un meilleur ordre de choses que celui dont a joui le monde jusqu'à présent. Mais si nous nous rencontrons sur un pied d'égalité, ce doit être parce que nous acceptons des conditions égales.

"Ces conditions aux puissances ont été posées à Cannes. Elles s'appliquent à toutes de la même manière; ce sont des conditions qui ont été acceptées jusqu'ici par toutes les sociétés civilisées, comme base de leur bonne foi internationale. Elle sont en elles-mêmes honorables, elles sont essentielles à toutes relations entre nations, elles ne dérogent pas à la souveraineté complète des Etats. Nous les acceptons entièrement nous-mêmes; ce sont les seules conditions auxquelles nous consentons à traiter avec les autres. Je les résumerai en deux ou trois phrases.

La première stipule que lorsqu'un pays entre en obligations contractuelles avec un autre pays ou ses sujets pour valeur reçue, ce contrat ne peut être répudié lorsque ce pays change de gouvernement sans restituer la valeur. La deuxième est qu'aucun pays ne peut faire la guerre aux institutions d'un autre. La troisième est qu'une nation ne doit pas se livrer à des opérations agressives contre le territoire d'une autre. La quatrième est que les sujets d'un pays ont droit à une justice impartiale devant les tribunaux d'un autre.

"Si un peuple rejette ces conditions élémentaires des relations entre nations civilisées, il ne peut s'attendre à être reçu dans le conseil des nations.

"Si nous agissons ensemble dans le même esprit, nous réussirons, non dans un esprit de cupide surveillance sur des intérêts égoïstes, mais dans un désir commun de restaurer le monde à son état normal de santé et de vigueur. Nous y réussirons si nous assurons le succès de cette conférence par le bien que nous accomplirons, non par le bien que nous empêcherons. Nous ne devons pas rouler des roches devant la charrue. Songeons plus à ce qui peut être accompli qu'à ce qui peut être empêché.

"Le monde est une unité économique. Economiquement ce n'est même pas deux hémisphères, c'est une sphère ronde, sans rupture. Pour cette raison, je regrette que la grande république américaine ne soit pas représentée ici. Cependant beaucoup de ce qui est arrivé et de ce qui arrive en Europe rend les Américains craintifs d'intervenir dans nos affaires. Mais si nous pouvons rétablir ces choses à la conférence, je suis sûr que les Etats-Unis ne se contenteront pas de participer, mais ils le feront joyeusement."

L'attitude de la France

M. Louis Barthou a parlé en ces termes:

"J'apporte à cette conférence, dont peut résulter une nouvelle orientation du monde, les vues considérées et l'appui loyal de la France. Lorsque M. Lloyd George à la conférence de Cannes a pris sa noble initiative, la France lui a donné son immédiate adhésion et si elle a fait une demande d'ajournement, ajournement qui a été utilement employé, elle ne l'a fait que dans le désir d'atteindre, grâce à une préparation plus complète, les résultats dans lesquels elle met sa confiance et son espoir.

"Le monde est fatigué des vains mots et des déclarations solennelles. Le monde souffre de mauvaise santé et de manque de stabilité et de sécurité. Puisse une action méthodique et efficace lui donner l'équilibre dont il a besoin!

"Nous sommes venus ici pour agir. Nous ne sommes pas des observateurs. Nous sommes des collaborateurs, prêts à assumer notre part des labeurs et des responsabilités communes. Nous ne fermons sans doute pas les yeux aux difficultés et aux obstacles de notre tâche, ni sur la quantité de temps qu'il faudra. Mais les pessimistes sont impuissants à arrêter la foi; ce serait folie de croire qu'un château enchanté peut s'élever de ces ruines d'un seul coup d'une baguette magique, mais ce serait folie plus désastreuse, plus monstrueuse, de s'asseoir sur le bord de la route, les bras croisés et ne rien faire parce qu'il y a trop à faire.

"La France a montré par ses efforts qu'elle comprend la nécessité et sait le prix de l'action. Elle n'est pas animée de sentiments d'égoïsme national et ne prétend pas exercer une hégémonie. La guerre lui a coûté trop cher pour qu'elle n'ait pas la guerre en horreur. Elle aime totalement la paix et ce n'est pas elle qui aurait l'aberration idiote de troubler la paix du monde.

"La conférence de Gênes ne peut être et ne sera pas une cour de cassation, devant laquelle les traités existants seront appelés et jugés et revisés, mais sur toutes les questions financières et économiques, la solution desquelles dépend la restauration de l'Europe chancelante, la discussion est ouverte à tous.

"La France n'aura pas une attitude purement négative; ses experts ont accompli une tâche considérable, il n'y a aucune question qui a échappé à leur examen. Nous désirons ce que nous croyons juste et nécessaire.

"La délégation française ne prononcera pas de parole de haine; elle ne désire humilier personne. Elle agira à la pleine lumière du jour; elle n'a rien à cacher de ses idées et de ses plans. Elle est animée de sentiments de bon vouloir et de confiance, sans lesquels il serait inutile, peut-être dangereux de se mettre à l'ouvre. La paix et le travail sont le programme et la devise de la France."

Les Russes et les Allemands

Les représentants belges et français se sont fortement opposés à l'admission des délégués russes et allemands à la commission principale du congrès économique. Grâce à l'attitude conciliatrice du premier ministre Facta et du ministre des affaires étrangères italien Schanzer, on a décidé finalement d'y admettre les Russes et les Allemands.

La question du désarmement

Un désaccord accentué entre Georges Tchitcherine, délégué russe, et Louis Barthou, délégué français, à propos des suggestions de désarmement faites par M. Tchitcherine, a failli provoquer une rupture.

M. Barthou dit que la France refuserait catégoriquement de discuter de désarmement à Gênes. M. Tchitcherine répondit que la Russie croyait que la France était prête à discuter la question parce que M. Briand, ancien premier ministre, a dit à la conférence de Washington que les armements de la Russie rendaient le désarmement impossible.

M. Lloyd George sa hâta d'intervenir. Il fit observer que l'on ne pouvait agiter cette question avant d'avoir trouvé une base de paix à Gênes. Il fut appuyé par signor Facta.

M. Tchitcherine a déclaré que la délégation russe s'inclinera devant la volonté collective de la conférence.

La France ne discutera le désarmement qu'avec ses amis

M. Louis Barthou, dans une entrevue donnée, concernant son altercation avec M. Georges Tchitcherine, chef de la délégation bolchéviste au sujet du désarmement, a déclaré que la France ne discuterait pas le désarmement à une conférence où des pays neutres et spécialement ses anciens ennemis agiront comme arbitres.

"Si la France discute le désarmement, dit-il, ce sera avec ses alliés et ses amis."

Le correspondant demanda à M. Barthou une déclaration sur la position de la France. M. Barthou a répondu de la façon suivante:

"N'ayons pas de malentendu sur l'attitude de la France. Elle a été exprimée clairement par moi-même au début de la conférence et j'espère que nos amis les Américains n'interprèteront pas mal la position de la France. La France ne peut discuter désarmement à Gênes parce qu'il n'occupe aucune place sur le programme.

"Le programme de la conférence a été fixé définitivement à Cannes, ce qui exclut de même les questions comme les traités et les réparations. Ce serait une pure folie que de déduire que la France est militariste, comme quelques-uns de ses ennemis le prétendent, car s'il est un pays qui a appris l'horreur de la guerre, c'est la France, qui a souffert de la guerre plus que toute autre nation et qui trouve maintenant sa terre appauvrie et la fleur de sa jeunesse intellectuelle fauchée. Elle est accablée de taxes plus élevées que toutes les nations victorieuses aient jamais supportées dans l'histoire."

M. Barthou déclare que le programme de la conférence de Washington comportait la limitation des armements et que la France y avait alors expliqué sa position relativement aux armements de terre.

Lloyd George et les armements de terre

M. Lloyd George, premier ministre de la Grande-Bretagne, a l'intention de proposer une entente pour la limitation des armements de terre, en Europe, pendant un temps indéfini. Cette proposition sera faite avant l'ajournement de la conférence économique et financière, s'il faut en croire un rapport qui n'est pas cependant confirmé officiellement. Le "congé militaire" serait semblable au "congé naval" qui a été accepté à la conférence de Washington sur le désarmement et sur les problèmes d'extrême Orient. Le désarmement est la question qui est la plus discutée parmi les délégués, bien qu'elle ne puisse pas être prise formellement en considération, à cause de l'attitude prise par le chef de la délégation française, à la suite de l'incident provoqué par M. Tchitchèrine, ministre des affaires étrangères de la Russie soviétique. La déclaration de M. Louis Barthou à la "Presse associée" affirmant que la France ne peut pas discuter la question du désarmement, à Gênes, restera probablement la base de l'attitude française.

Barthou ne peut pas engager la France

Le chef de la délégation française s'est exprimé ainsi:

"Nous sommes ici à une conférence purement économique et nous n'avons qu'à suivre fidèlement notre programme, comme les Etats-Unis ont suivi celui de la conférence de Washington; autrement, nous n'arriverons à rien."

Comme on lui demandait si la France serait disposée à discuter de désarmement à une conférence subséquente, M. Barthou a répondu: "J'aimerais bien pouvoir dire oui, pour vous faire plaisir, mais je ne puis engager ainsi la France."

"Ne perdez pas de vue que nous avons devant nous une grande armée en Russie et que, si l'Allemagne n'est pas menaçante dans le moment, elle peut le devenir, car elle a une grande armée en puissance. Vous avez peut-être remarqué quel discours anodin le chancelier Wirth a prononcé à l'ouverture de la conférence de Gênes. Nous ignorons les projets des Allemands, mais je puis affirmer ceci: les dernières nouvelles que j'ai reçues de Paris n'indiquent point que l'Allemagne soit bien disposée à remplir les clauses primordiales du traité de Versailles."

M. Barthou a rappelé que la Ligue des Nations étudie en ce moment un plan de désarmement et qu'elle le fera consciencieusement. Alors à quoi bon aborder cette question à Gênes?"

:o:

Les richesses fossiles de l'Alberta

CALGARY — "Les animaux de l'Alberta," tel a été le sujet d'une conférence donnée ces jours derniers au "Canadian Club" par le professeur P.-S. Warren, de l'université d'Alberta. Lorsqu'il a parlé des dinosaures préhistoriques, le professeur Warren a dit que le diplodocus, qui avait une longueur de quatre-vingt pieds et qui pesait plusieurs tonnes, était le plus gros de ces reptiles. Quand le cataclisme qui donna lieu à la formation des Montagnes Rocheuses se produisit, les animaux de taille énorme ne pouvant se déplacer que fort difficilement, devaient sortir de la région ou périr. Comme ils ne pouvaient pas sortir de la région, ils sont tous morts.

Lors de l'extinction de la race des dinosaures, les mammifères qui sont les ancêtres de tous les animaux d'aujourd'hui commencèrent à dominer. Ces mammifères, au sang chaud, au pied léger, étaient les plus rapides des animaux de cette époque. Ils étaient rarement à la portée des animaux plus puissants.

Le professeur Allan a dit ensuite que des faits intéressants étaient dévoilés par l'étude de l'évolution des descendants des mammifères. Ainsi, a affirmé le professeur, il est difficile de croire — ce qui est vérité pourtant — qu'un animal possédant les traits caractéristiques du chameau, de l'élan et du porc a existé autrefois.

Le professeur Allan a ajouté: Le cheval, en ce temps-là, était de la taille de nos chiens et il venait de la même source que le rhinocéros.

Enfin, l'Alberta doit être fière de ses richesses fossiles.

Les semailles bientôt

Un peu partout dans la Saskatchewan, les semailles commenceront dès la semaine prochaine, si le beau temps continue. La pluie et la neige dont nous avons été gratifiés dernièrement ont retardé de quelques jours le temps des semailles, nous ne sommes pas cependant beaucoup en retard sur les années précédentes. Voici la date des semailles pour quelques années passées. En 1921, les semailles commencèrent du 24 avril au 10 mai; en 1920, vers le 6 mai. 1910 est l'année où les semailles se firent le plus tôt, on sema le premier blé dès le 1er avril. En 1905 les semailles étaient générales le 10 avril; 1906, le 9; 1907, le 10 mai.

En 1915, l'année de la grande récolte, les semailles commencèrent le 1er avril et étaient finies le 4 mai.

:o:

La situation politique au Manitoba

WINNIPEG — La situation politique dans la province du Manitoba se complique de jour en jour, en vue des élections qui auront lieu vers la fin de juin prochain. Quelques libéraux seraient à s'organiser afin de se choisir un nouveau chef, ainsi que des candidats ennemis de l'administration Norris. Certains autres partisans du parti libéral ne croient pas, toutefois, que cette campagne qui se trame plus ou moins dans l'ombre se poursuive, car ils estiment que ce serait faire le jeu des fermiers-unis. Au cas où son gouvernement serait défait, on dit que M. Norris entrerait dans l'arène fédérale.

On prétend, d'un autre côté, que les fermiers-unis ne se choisiront pas de chef officiel avant les élections et qu'aucune démarche n'a encore été faite jusqu'ici dans ce sens. La fusion ou coalition des partis libéral et fermier avant les élections, fusion et coalition dont il a été question dans certains cercles politiques, semble de plus en plus improbable.

:o:

Nos Pêcheries

Par Fabien Bugeaud, député de Bonaventure.

Assez au courant, souvent, des ressources naturelles des autres pays, voire des autres provinces, nous ignorons trop souvent les nôtres les ressources de notre province de Québec. Parmi les plus importantes sont nos pêcheries, mais précisément parce qu'on les ignore; on ne s'en occupe pas, et parce qu'on ne s'en occupe pas, elles ne donnent point tout ce qu'on pourrait en tirer. C'est la thèse qu'a développée au Parlement de Québec, le député de Bonaventure, M. Fabien Bugeaud. Il la reprend avec une belle ardeur dans une brochure que vient de publier l'*Ecole Sociale Populaire*. Elle atteindra ainsi un plus grand nombre de nos compatriotes et les fera s'intéresser à une question vraiment vitale pour nous.

Cette brochure contient aussi une chronique du mouvement social au Canada et à l'étranger, puis une liste bibliographique concernant le salaire familial.

Elle se vend 15 sous l'exemplaire.

l'Ecole Sociale Populaire
1300 rue Bordeaux,
Montréal.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE."

Mouvement de l'A.C.F.C.

LA COTISATION

Nous avons reçu la communication suivante du Cercle Jeanne d'Arc de Laflèche:

Monsieur le Secrétaire général de l'A. C. F. C., Prince-Albert,

Cher Monsieur,

La question de la *cotisation* des membres de l'A. C. F. C. a été soulevée dernièrement par plusieurs cercles. Nous serait-il permis de donner notre humble avis?

Il a semblé au cercle Jeanne d'Arc de Laflèche que si le comité central avait un revenu plus fort de la part de chaque cercle, il pourrait faire encore plus pour la cause que nous défendons tous et qui nous est si chère.

Il faudrait que le comité central reçoive assez avec les cotisations pour pouvoir tenir continuellement en voyage un organisateur général qui aurait pour mission de visiter tous les cercles et d'y apporter, avec le bonne parole, une méthode et la marche à suivre, car il y a beaucoup de bonne volonté partout. Mais dans certains centres il n'y a pas l'élément suffisant pour donner au cercle la vie et l'entrain qu'il devrait avoir.

Cet organisateur pourrait en même temps s'occuper des écoles, et de l'organisation des conventions régionales, reconnues si utiles et cependant si rares.

Donc le cercle Jeanne d'Arc de Laflèche propose que le comité central porte la cotisation annuelle de l'A. C. F. C. à $1.50 par membre, que la dame de chaque sociétaire soit admise gratuitement, et que le plein montant de la cotisation ($1.50) soit remis en entier au comité central pour frais d'organisation générale.

Il nous semble que ce système aiderait beaucoup le comité central et *par conséquent toute notre société* sans cependant coûter grand chose à chacun.

Quant au 25 p.c. qui actuellement reste au comité local, cette somme est si minime qu'il nous semble que cela ne vaut pas la peine d'en parler, et que la plus petite partie de cartes donnera au cercle plus que cela, car un cercle de 40 membres n'aurait qu'à trouver $10 pour balancer ce 25 p.c.

Nous vous soumettons cette idée, monsieur le secrétaire, avec l'espoir que vous voudrez bien la publier dans le "Patriote", afin que chaque cercle l'étudie. Souhaitons que tous seront heureux de contribuer à rendre notre association bien organisée, forte et prospère.

Le Comité du Cercle Jeanne d'Arc, Laflèche, Sask.

—:o:—

Ce que l'on oublie, ce qui ferait notre force

Presque toutes les paroisses de la Saskatchewan ont des cercles locaux de l'Association Catholique Franco-Canadienne. La plupart de ces cercles sont bien vivants, mais il y en a qui pourraient faire mieux et quoiqu'ils sont ou paraissent assez actifs, ils restent toujours stationnaires. Pourquoi?

C'est que trop souvent on néglige l'aide de Celui qui est l'Ordonnateur de toutes choses, et que pouvons-nous faire seuls? Le proverbe: Aide-toi, le ciel t'aidera, est vrai, mais au moins demandons cette aide, Dieu nous l'a promis, et si nous la demandions au Sacré-Coeur nous l'obtiendrions sûrement. N'a-t-il pas dit à Sainte-Marguerite-Marie: *Je répandrai d'abondantes bénédictions sur toutes leurs entreprises*, à plus forte raison, accordera-t-il ses faveurs sur l'oeuvre de l'Association puisque nous l'entreprenons pour sa gloire; mais au moins acceptons-le parmi nous. Il ne demande qu'à y venir, et le seul moyen d'avoir sa protection, c'est de le recevoir dans la Sainte Communion; il n'y a qu'à la Sainte Table que nous le trouverons.

Non, nous ne communions pas assez souvent, à peine trois ou quatre fois par an. Ce n'est pas assez. Les membres d'un cercle devraient recevoir Jésus-Hostie au moins une fois par mois. Le Sacré-Coeur l'a demandé et puisque notre association Lui est consacrée, pourquoi ne pas s'efforcer d'accomplir sa volonté? C'est la seule chance que nous ayons d'être assez forts pour vaincre.

Tous les ans, l'association a une convention, et les cercles y envoient des délégués pour y discuter et s'y instruire; mais je crois que si les cercles avaient des délégués tous les dimanches à la Table Sainte, ils seraient plus assurés de succès, parce que Jésus, étant plus souvent au milieu d'eux, combattrait avec eux et qui peut Le vaincre?

Les méchants sont trop souvent victorieux et la seule raison de cet état de choses c'est qu'ils ont Satan avec eux et contre eux personne, car que sommes-nous sans Dieu. Tandis que si nous prenions le moyen d'avoir toujours Dieu avec nous, la lutte tournerait vite à notre avantage.

Dans les patronages de la Jeunesse catholique française, il est d'usage que tous les dimanches, une partie de leurs membres approchent de la Sainte Table. De cette façon, tous les membres communient une fois par mois. Pourquoi ne pas en faire autant. Ce ne nous est pas plus difficile d'inaugurer ce mouvement qu'en France. Nous subissons moins l'influence néfaste des villes, cette influence démoralisatrice qui nous porte à négliger nos devoirs religieux et même temporels, et sûrement nous arriverions à établir assez facilement ce système. Si dans chaque cercle on commençait à réunir une douzaine de membres, ce noyau grossirait vite, l'usage se généraliserait, et alors que de bien! Nous deviendrions meilleurs, plus courageux et surtout plus forts, car nous aurions la seule vraie Force avec nous, Satan est trop souvent notre maître, et il en profite en nous plaçant sous la domination de son armée, l'armée du mal, les sociétés secrètes. Nous sommes des lâches si nous acceptons *cette tutelle*, et nous l'acceptons en recevant chez nous, leurs idées répandues à foison dans leur ignoble presse. Trop souvent on entend les catholiques commenter les exploits d'un assassin ou le roman du jour. Vraiment, il ne faut pas avoir beaucoup d'intelligence pour s'occuper de telles choses. *Nous catholiques, nous avons* à nous occuper d'affaires plus importantes, ceux qui ne le croient pas le verront un jour, mais il sera trop tard.

Ce que l'on oublie aussi, c'est de nous consacrer au Sacré-Coeur. Combien y a-t-il de familles, même chrétiennes, qui n'y pensent pas. Trop souvent nous reléguons son image dans un coin, dans une chambre où l'on ne pénètre presque jamais, où il est représenté par une petite gravure de cinq cents que l'on voit à peine.

Acceptons-le donc pour Roi, le Divin Coeur, et nous ne nous en repentirons pas. Que de grâces, de bénédictions perdues par notre faute, et remplacées par l'influence satanique.

Oh oui! ils sont des meurtriers les esclaves du démon. Plus que des meurtriers, ce sont des lâches! *Ils se suicident*, ils se donnent la mort éternelle.

Coeur Catholique, Saint-Hubert, Sask.

—:o:—

La santé de la Saska chewan

A travers les statistiques du bureau de la santé de Régina

Nous avons reçu dernièrement le "*Annual Report of the Bureau of Public Health of the Province of Saskatchewan.*" C'est une brochure de 228 pages, faite en anglais au point de vue anglais, bourrée de chiffres et de tableaux, qui nous intéresserait encore plus si on y trouvait séparément ce qui concerne la population française.

Ce travail néanmoins fait preuve d'un effort considérable de la part du bureau provincial d'hygiène pour assurer la salubrité des hôpitaux, des écoles, des hôtels ou restaurants, des fromageries, des cimetières, des camps, etc., tout y passe.

Nous avons les données pour 1919 et 1920, ainsi que l'automne 1918. Personne n'a oublié le malheureux automne 1918, où l'épidémie de l'influenza a fait tant de ravages, surtout dans le mois de novembre, alors que 2,498 décès furent rapportés; sans compter les Indiens, dont le rapport est fait directement au gouvernement d'Ottawa.

De septembre 1918 à décembre 1919, il est mort au moins 5,000 personnes. D'octobre 1918 à avril 1919, la moyenne des décès fut portée à 688 par mois.

En 1919, on rapporta 1015 décès, dont 555 hommes et 460 femmes de 20 à 39 ans. Ceux qui semblaient le mieux faits pour résister étaient emportés les premiers. Une trentaine ne furent malades qu'un jour; cinquante deux jours; le plus grand nombre de décès, 430, se produisit le dixième jour: le quatorzième jour en eut 251, etc.

L'épidémie a sévi pendant vingt mois et la moyenne des décès est montée à 607.5 par 100,000 et 59.1 p.c. contre les hommes.

Les fermiers ont été le plus éprouvés; il en périt 1,448. Ensuite vinrent les mères de famille, 1,170; puis les journaliers, 272. Le dernier fut un trappeur isolé.

La consomption fournit un fort contingent au vieux faucheur. Cependant l'enfance continue d'être dévastée.

La mortalité infantile à moins d'une semaine d'âge a été 18.4 en 1919 et 27.6 pour cent en 1920. La plus haute proportion selon la population semble être, pour les deux années données, dans les villages. La cause principale est la débilité congénitale. Le temps le plus dangereux est de février à avril et d'août à octobre.

La seconde cause de décès pour les petits enfants, soit de un à six mois, est la diarrhée et l'entérite, surtout en août et septembre. Morts le jour de leur naissance — en outre des morts-nés, en 1919, 14.1 pour cent et 13.3 en 1920.

Quant à la nationalité de la mère, on voit qu'un pourcentage de 4.2 avaient des mères nées au Canada pour 1919 et 4.6 pour 1920. Les mères "américaines" ont perdu leurs enfants pour la même période dans la proportion de 4.1 p.c. en 1919 et 4.6 en 1920. Les autres nationalités ont été affectées seulement de 3 pour cent en 1919 et 3.8 en 1920.

Ces derniers chiffres s'appliquent sans doute aux femmes du centre de l'Europe, les Rhuthènes, les Allemandes, les Polonaises. Les habitudes différentes de ces femmes quant au travail manuel, dans les champs, les longues marches qu'elles font, les toilettes plus amples qu'elles portent, sans corset et sans talons hauts, doivent être pour beaucoup dans leurs succès.

J'ai entendu assez souvent des Polonais, des Allemands, etc., prédire que l'avenir dans l'Ouest est aux "foreigners" comme ils ne dédaignent pas de s'appeler. En tout cas, il y a quatre collèges qui ont commencé la formation du peuple canadien de l'avenir: Régina, anglais; Muenster, allemand; Gravelbourg, français; Yorkton, ruthène. Qui l'emportera? Nous en reparlerons dans cinquante ans!

On a enregistré 20,959 naissances en 1919 et 22,730 en 1920. Le taux des naissances, sans compter les naissances prématurées, en 1920, est de 27.51 pour mille.

Ces 20,959 familles avaient une moyenne de 3.6 enfants chacune. Le rapport dit qu'en 1920 il y avait 23,264 familles ayant chacune 3.7 enfants, et qu'il est évident que l'augmentation de la population est due à *l'immigration*.

Comme beaucoup de malades sont traités dans les hôpitaux, on *peut dire ici qu'il y avait à la fin de 1919 des hôpitaux au nombre de* 63 avec 1,979 lits, deux *sanatoriums*, trois orphelinats. Il doit y avoir maintenant 75 à 80 hôpitaux.

Voyons les mariages!

En 1919, ont été célébrés 5,345 mariages et en 1920, 5,328. Le mois de novembre est le principal mois où l'on se marie dans les deux années. Pour 1920 seulement, on trouve 4,649 filles, 517 veuves et 22 divorcées qui sont mariées, et 4,799 garçons ou célibataires, 503 veufs et 16 divorcés.

Les filles se marient plutôt de 25 à 29 ans, on en trouve 1691; et 1306 de 21 à 24 ans, et 159 plus deux veuves de 20 ans ou moins! Les garçons sont pressés: on en trouve bien 1480 qui se sont mariés de 21 à 24 ans; mais aussi il y en a 1893 qui sont mariés à 20 ans et au-dessous! Il y avait déjà parmi eux 72 veufs et deux divorcés! On ne voit que deux veufs et cinq veuves qui ont osé se rembarquer après la septantaine.

Maintenant 1028 hommes catholiques ont convolé et 1059 femmes catholiques. De ce nombre 898 entre catholiques et 291 mariages mixtes, soit 130 du côté masculin et 161 de l'autre. Il s'agit des catholiques en général. Cette proportion n'en est pas moins déplorable. Le rapport où nous trouvons ces données ne dit rien des Canadiens français en particulier.

Seulement 190 hommes de pays anglophones ont épousé des femmes originaires d'autres contrées; et 489 femmes sont dans le même cas. On remarque que l'assimilation ne se fait pas vite. Patience!

En ce qui concerne l'instruction des nouveaux mariés pour la période de mai à décembre, 1920, il paraît que 49 hommes et 95 femmes de notre religion étaient illettrés. Cela peut s'expliquer chez les Métis et les gens du centre de l'Europe. Peut-être aussi que ces personnes se sont dites incapables de lire ou d'écrire l'anglais. En tout cas ce n'est pas un tableau où les catholiques doivent tenir la tête.

Les juifs ne se marient qu'entre eux. Pourtant en 1919 deux juifs ont épousé des femmes presbytériennes et un autre une méthodiste. En les deux années 1919 et 1920, il est dit que 42 hommes ont déclaré n'avoir aucune religion. Parmi eux, 13 ont épousé des femmes sans religion également, et 10 se sont mariés avec des catholiques!

Cela donne une idée générale de la vie dans l'Ouest. Nous aimerions cependant avoir plus de détails concernant les francophones. Sommes-nous *en progrès*? Sans doute.

Dr. J. T. O. Saucier,
Saskatoon, avril 1922.

Albert Larrieu

Quelques opinions des journaux sur son oeuvre artistique et patriotique

D'où qu'elles viennent, où qu'elles aillent, les chansons de Larrieu portent toujours en elles ces parfums rares et purs de saine tendresse et *d'exquise émotion qui sont l'apanage des seules chansons de France.* Nous devons remercier Larrieu qui se classe aujourd'hui parmi les maîtres du genre, d'avoir dédaigné ce réalisme facile qui longtemps régna chez nous. Albert Larrieu est de l'école qui honore la chanson en la maintenant dans la voie claire et fleurie que lui ont tracée nos aïeux. — *Le Journal* (Paris).

* * *

La grande soirée de Larrieu a été si réussie qu'elle menaçait un moment de l'être trop! Aucun Français n'eût été capable de résister sans en avoir les nerfs brisés, à l'émotion puissante dégagée par les premiers morceaux interprétés par Mme Ariel. Ce sont des épisodes de guerre où M. Larrieu a mis la simplicité émouvante des oeuvres d'art. Avec les délicieuses chansons bretonnes et les charmants duos de Larrieu l'auditoire a souri après avoir vibré. Les chansons de Larrieu sont comme les fables de La Fontaine: un panier de cerises; on prend toujours les plus belles et on vide le panier sans s'en apercevoir. — *Courrier des Etats Unis*, (New-York).

* * *

Va chemineau, chemine!... Albert Larrieu, chemineau de la chanson française, nous quitte déjà. Oui, il nous laisse encore, avec regret dit-il, mais c'est plus fort que toute sa raison: il ne peut tenir en place il ne peut longtemps s'arrêter aux étapes. Autrefois, comme les troubadours moyenâgeux, il parcourait à pied la Bretagne, une chanson aux lèvres et la guitare en mains. Mais comme, en Amérique, les distances sont grandes, ce ne sont plus ses semelles qu'il use, mais les roues du "pullman," ce qui n'empêche pas la besogne de cet intrépide troubadour d'être utile à la cause de la France, *plus utile que bien d'autres sortes de propagande.* — *Gazette franco-américaine*, (New-York).

* * *

Chaque *nouveau concert donné* par Albert Larrieu et ses interprètes est un nouveau succès. Ce n'est plus seulement de l'enthousiasme qu'ils soulèvent chez leurs auditeurs, c'est du délire et c'est bien ce que nous avons éprouvé hier après-midi et hier soir, en les écoutant à la salle Ste-Anne. Le talent de ces artistes nous pénètre et nous ravit et après leur visite parmi nous ils font autant de regrets que de plaisir, car au plaisir intense de les entendre, succède le regret de leur départ. — *L'indépendant*, (Fall-River, Mass.).

* * *

Comme le savent nos lecteurs, Albert Larrieu et ses interprètes sont pour nous de très grands amis. — *L'Action catholique*, (Québec).

* * *

Un long séjour dans nos campagnes, une observation aussi juste que bienveillante ont permis à M. Larrieu *de faire des instantanés fidèles de Canadiens.* Il nous a vraiment étudiés et compris et, *s'il ne nous aimait pas, il n'aurait pas réussi à si bien nous peindre.* Aussi ne devons-nous pas l'excuser d'avoir chanté à notre place (ainsi qu'il nous l'a demandé), mais le remercier de tout coeur de l'avoir si bien fait. — Fadette, *le Devoir*.

* * *

M. Albert Larrieu et ses deux interprètes, Mme France Ariel et M. Armand Duprat font actuellement une tournée dans les comtés de Kent et d'Essex, Ontario, après quoi ils se dirigeront vers l'Ouest. Ils donneront leur premier concert dans la Saskatchewan à Wauchope, le 10 mai.

pas encore fait leurs arrangements pas encore fait leurs engagements avec l'A. C. F.C. pour la séance qui doit se donner chez eux feront bien l'envoyer sans tarder leur réponse par télégramme.

—:o:—

Mort de Léon Harmel, l'ami des ouvriers

PARIS — Léon Harmel, un homme dont le nom sera conservé dans les annales du mouvement social catholique en France, vient d'être conduit à sa dernière demeure, dans le petit cimetière de Warmériville, village dévasté des environs de Reims.

M. Harmel était le propriétaire d'une importante filature. Il s'est toujours grandement intéressé aux questions ayant trait à l'amélioration du sort de la classe ouvrière. Son usine du Val-des-Bois fut un champ d'expériences sociales.

Longtemps avant que la question du partage des profits par les ouvriers devint un sujet de discussion générale, ce grand patron catholique reconnut la nécessité d'une certaine réforme dans l'organisation des entreprises industrielles. En établissant des conseils d'usine et des institutions sociales dont la direction était confiée à des ouvriers, le personnel de son usine reçut la plus grande liberté compatible avec l'unité de direction et la discipline du travail.

Tous ses ouvriers l'appelaient le "*bon père*," et la vie, au Val-des-Bois, était une vie patriarcale; l'atmosphère de paix et de confiance qui y régnait ne fût jamais troublée par les questions ouvrières.

Léon Harmel avait une âme d'apôtre. Il ne voulut pas garder pour lui seul ce qu'il avait acquis par son expérience. Aux congrès de l'association des Cercles ouvriers et aux assemblées des Démocrates chrétiens, il était toujours là, pour plaider la cause du travail, et ce fut un beau spectacle, surtout en ces dernières années, de voir ce grand patron défendant la cause du travail au nom de la justice et de la charité chrétiennes.

La guerre a ruiné l'usine du Val-des-Bois. Léon Harmel dut abandonner sa maison à 87 ans et aller mourir loin du lieu de ses labeurs. Il voulut cependant que son corps reposât dans le cimetière de Warmeriville, près des ouvriers qu'il avait tant aimés.

Conventum au Collège Mont-Saint-Bernard de Sorel

Un grand Conventum de tous les anciens élèves sera tenu au Collège Mont-Saint-Bernard de Sorel, les 20, 21 et 22 du mois de juin prochain. On est à préparer des fêtes très brillantes pour la circonstance.

Ce conventum a pour but de renouer les liens d'amitié entre ceux qui sont passés par cette maison, de rattacher les anciens à leur Alma Mater et de leur procurer une occasion unique de manifester leur gratitude, par leur présence et leur écot, au Collège auquel ils doivent une si grande part de leurs succès dans la vie.

Tous nos collèges et nos universités ont aussi fait des appels souvent répétés à leurs anciens et avec des résultats de plus en plus merveilleux. Les anciens du Mont Saint-Bernard ne se laisseront pas devancer et il faut que le Conventum de juin soit la magnifique expression de notre reconnaissance envers notre Alma Mater.

Que ceux qui n'ont pas encore donné leur adhésion s'empressent de le faire. Le Comité du Conventum donnera toutes les informations désirées.

Comité du Conventum,
Collège Mont-Saint-Bernard,
Sorel, P.Q., Canada.

EN FAMILLE

Vers le mariage

J'ai eu l'occasion dernièrement d'entendre discuter, entre Français et Canadiens, la manière dont se font les mariages canadiens. C'est que, s'il y a beaucoup à dire en faveur, on peut aussi trouver à redire.

J'admire le désintéressement qui permet à un jeune homme d'épouser la jeune fille qu'il aime et qui ne lui apporte que sa petite personne et sa collection de qualités et de défauts. J'admire la liberté qu'ont les jeunes gens de se connaître, — je me demande pourtant si, malgré cette liberté, la clairvoyance ne fait pas défaut trop souvent? — Mais ce que je n'admire pas du tout, c'est l'excès de liberté accordée aux jeunes gens et l'indifférence coupable des parents qui permettent et approuvent des relations conduisant à un mariage qui fera inévitablement le malheur de leur fille. Un peu de prudence, des renseignements pris à temps auraient pu sauver la pauvre petite.

Sauver, peut-être? Car voilà surtout ce qui est déplorable, ici! C'est l'indépendance et le manque absolu de soumission des jeunes filles dans le cas d'opposition des parents. La plupart de ces insoumises pleurent toute leur vie leur révolte et leur orgueilleuse initiative, et elles ont tout le loisir de se demander pourquoi, à l'heure la plus grave de leur vie, elles ont douté de la sagesse et de l'affection de leurs parents.

Mes petites amies, lorsqu'au sortir du nid, vous commencez de voler avec vos ailes, il ne faut pas vous croire plus expérimentées et plus éclairées que ceux qui vous ont toujours guidées.

Malheureusement, bien des mariages sont le résultat d'un caprice passager ne reposant ni sur la connaissance réelle l'un de l'autre, ni sur une vraie sympathie, ni sur les convenances d'une éducation à peu près semblable.

On se plaît, on se recherche, on s'aime ou l'on croit s'aimer; après le mariage, on se découvre et on s'exècre.

Ne secouez pas la tête, jeune fille incrédule et ne dites pas: "Ceci ne me regarde pas!" Ce que je dis regarde toutes les jeunes filles qui devraient essayer de connaître l'ami avant de l'aimer.... Après la mariage, c'est trop tard, car après, c'est l'irrévocable et ce sont les enfants. Comment pourrez-vous bien élever des enfants dans un milieu où tout est désunion et mal-entente? Les enfants eux-mêmes deviennent des causes de discorde. Ils assistent aux discussions, aux reproches, aux querelles: ils sont encore tout petits et déjà ils ont perdu le respect pour leurs parents et ils ont commencé de les juger. Si l'on pouvait convaincre les jeunes filles de la nécessité d'envisager sérieusement la vie nouvelle qui commence pour elles au sortir du pensionnat! Certes, il leur est permis de s'amuser et de jouir de leur belle jeunesse, mais le plaisir n'est pas le but de leur vie, il doit en rester la distraction: le but, c'est de se préparer au mariage.

Trois ou quatre années, souvent moins, c'est peu pour les initier aux devoirs qui les attendent et dont elles sont si ignorantes. Ont-elles seulement appris à observer, à réfléchir, à comparer et à tirer des conclusions justes de ces diverses opérations de l'esprit?

Mais alors, pourquoi n'ouvrent-elles pas les yeux devant certaines révélations? Pourquoi ne profitent-elles pas de l'expérience de leurs aînées dont la vie est si compliquée et pénible, parce qu'elles se sont jetées dans le mariage en imprudentes et en aveugles? — Si elles prennent l'habitude de voir juste, de faire leur profit de ce qu'elles entendent, de saisir le fond des choses, quelle qu'en soit la surface, il est à peu près certain qu'elles choisiront le mari qui leur convient.

Elles auront le courage de rompre des fiançailles orageuses qui révèlent une incompatibilité qui ne peut qu'augmenter avec l'intimité. Certains vices comme la jalousie, l'ivrognerie, le mensonge, se corrigent rarement. D'autres défauts, moins apparents et moins sérieux, peuvent cependant les froisser si vivement qu'il serait imprudent de les épouser pour toute leur vie! On ne choisit pas un mari parfait, on choisit un mari avec qui l'on est sûre de s'entendre et dont les qualités et les défauts feront bon ménage avec les nôtres. Tout cela a été dit très souvent et se répétera toujours! Avec quel succès? Une seule y réfléchirait sérieusement que cela vaudrait la peine de l'avoir écrit encore aujourd'hui.

(Le Devoir) FADETTE.

EVANGILE

Le Dimanche de Quasimodo

(S. Jean, XX)

EN ce temps-là, sur le soir du même jour, qui était le premier de la semaine, les portes du lieu où les disciples se tenaient assemblés dans la crainte des Juifs, étant fermées, Jésus vint, parut au milieu d'eux, et leur dit: La paix soit avec vous! Et après ces paroles, il leur montra ses mains et son côté. A la vue du Seigneur, les disciples furent remplis d'une grande joie. Il leur dit encore une fois: la paix soit avec vous. Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie moi-même. A ces mots il souffla sur eux et leur dit: Recevez le Saint Esprit: les péchés seront remis à ceux a qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. Or Thomas, l'un des Douze, appelé Didyme, n'était pas avec eux lorsque Jésus vint. Les autres disciples lui dirent: Nous avons vu le Seigneur. Mais il leur répondit: Si je ne vois la marque des clous dans ses mains et si je ne mets mon doigt dans le trou des clous, et ma main dans la plaie de son côté, je ne croirai point. Huit jours après, comme les disciples étaient encore dans le même lieu et Thomas avec eux, Jésus vint, les portes étant fermées, et, paraissant au milieu d'eux, il leur dit: La paix soit avec vous! Il dit ensuite à Thomas: Mettez ici votre doigt, et considérez mes mains; approchez aussi votre main, et mettez-la dans mon côté, et ne soyez plus incrédule, mais fidèle. Thomas lui répondit: Mon Seigneur et mon Dieu! Vous avez cru, Thomas, lui dit Jésus, parce que vous avez vu. Heureux ceux qui n'ont point vu et qui ont cru. Jésus a fait encore en présence de ses disciples beaucoup d'autres miracles qui ne sont pas rapportés dans ce livre. Mais ceux-ci ont été écrits afin que vous croyiez que Jésus est le Fils de Dieu, et qu'en croyant vous ayez la vie en son nom.

Pour coller soi-même le papier peint

Petite besogne paraissant facile et qui l'est moins qu'elle ne parait! On réussira avec les quelques conseils que voici:

Matériel très simple: un gros pinceau, une paire de grands ciseaux coupant bien, une grande table (que l'on peut improviser avec des planches posées sur des tréteaux ou sur deux petites tables), une quantité de vieux journaux, de la colle de pâte, quelques torchons blancs très propres (ou une brosse).

Calculez d'abord la surface à couvrir. Il est prudent d'acheter un peu plus de papier qu'il n'est nécessaire. On le découpe d'abord. On supprime le liseré de gauche, en regardant le papier dans le sens où il doit être vu et en le roulant au fur et à mesure. On le coupera plus tard en bouts ayant la dimension de la hauteur des murs à tapisser.

Ensuite il faut préparer les murs, supprimer tous les clous, enlever tout ce qui peut être arraché de l'ancien papier, surtout aux boursouflures. Mais si les couches de papier anciennes tiennent bien, il faut les laisser.

S'il s'agit d'un mur humide, on colle d'abord, en travers, des bandes de papier d'emballage.

Pour le collage proprement dit, dressez un petit échafaudage avec des tables, qui vous permette d'arriver tout au haut de la muraille, votre tête touchant presque le plafond.

Nous arrivons alors à la partie délicate de l'opération.

Tenant le rouleau des deux mains, portez-le à la hauteur du plafond et déroulez la quantité qui doit, à la partie inférieure, dépasser de trois ou quatre centimètres la cimaise sur laquelle le papier doit s'arrêter exactement. Sans bouger alors vos doigts qui marquent la limite supérieure, retournez le rouleau de façon à former un pli sur toute sa largeur. C'est la meilleure façon de marquer une mesure. Ce pli étant fortement aplati, apposez-y rapidement une lame de couteau de table mince et tranchante, et voici votre premier lé coupé et prêt à encoller.

Posez-le alors à l'envers sur la table préalablement garnie de vieux journaux, et enduisez-le de colle de pâte à grands coups de pinceau donnés en tous sens. Enlevez les grumeaux s'il en reste, n'épargnez pas la colle, et ne laissez aucune place, surtout sur les bords, où le pinceau n'ait passé et repassé au moins deux fois. L'habitude rendra bien vite ce travail facile et rapide. Tenez votre pinceau près de la douille, pour éviter la fatigue des doigts. Autant que possible, ne déplacez pas le papier pendant l'encollage, les taches de colle, en délayant l'impression à la gouache, lui enlèveraient toute sa fraîcheur. Si votre table est trop courte, retirez le papier à votre droite, mais sans le soulever, et glissez de nouveaux journaux sous la partie non encollée. A chaque lé d'ailleurs, il faut retourner les journaux ou les remplacer par d'autres.

Observez, et faites-y bien attention, qu'en disposant le papier pour l'encollage, la partie supérieure indiquée par le dessein doit toujours se trouver à votre droite. L'encollage doit être fait très rapidement, car la colle sèche vite sur les grandes surfaces.

Tout étant prêt, saisissez du bout des doigts les deux angles supérieurs, et, tenant les deux bras levés, montez rapidement sur l'escabeau, en évitant de laisser trainer le papier à terre, et en le faisant passer entre l'escabeau et le mur. Elevant les bras, approchez le bord supérieur de la jonction du plafond, appuyez légèrement, après vous être assuré que votre papier est bien droit et les desseins parfaitement d'aplomb; c'est là le plus difficile.

Il vous faudra en outre, à partir du second lé, ajuster le papier de façon à recouvrir exactement le liseré non coupé restant à droite; la pose du papier se fait en effet de gauche à droite parce que dans ce sens les mouvements sont plus naturels. Après vous être assuré de l'aplomb et de l'ajustage, passez rapidement votre tampon ou serviette roulée — une brosse peut être utilisée aussi pour cette besogne — sur la partie centrale du lé, de haut en bas, sauf à la partie qui avoisine la cimaise.

Il faut alors descendre à terre pour juger de la bonne mise du papier.

On achève ensuite d'appliquer sur le mur les bords et les angles en appuyant et faisant glisser le tampon suivant des lignes partant du centre pour aller rejoindre les bords et les angles.

Si une partie est mal appliquée ou fait des plis; décollez le papier, et, tenant légèrement l'angle d'une main, réappliquez le papier toujours en suivant les mêmes lignes.

Ces mouvements, si l'on pouvait les indiquer ici par un graphique, figureraient une sorte d'étoile, ou plutôt de soleil dont le centre serait le centre même du lé appliqué sur la muraille. Ici encore, la pratique sera votre meilleure éducateur.

Terminez enfin en frottant et appuyant, pour chasser vers les bords les boursouflures et les bulles.

Vous avez laissé libre la partie inférieure, qui doit s'arrêter au bord du soubassement, qu'elle dépasse pour le moment de quelques centimètres. Appliquez-la sur le mur, et passant légèrement l'ongle ou un couteau à papier dans l'angle que fait le papier entre le mur et la cimaise, vous aurez ainsi une marque très exacte. Coupez d'un coup de ciseaux, en suivant cette ligne à peine visible, et appliquez rapidement en tamponnant. Ce procédé donne un résultat sûr et d'une correction parfaite.

Certaines personnes collent de la bordure à la jonction du mur et de la cimaise; c'est peu agréable comme aspect, et certainement de mauvais goût, l'arrêt de la tapisserie étant suffisamment délimité par la cimaise elle-même.

Continuez ainsi, en répétant pour chaque lé les mêmes opérations, puis posez la bordure sans plus attendre, ce qui se fait sans difficulté, et par petits morceaux raccordés sucessivement.

L'essentiel, lorsque l'on pose un papier de tapisserie, est d'observer la symétrie du dessin qui doit être en quinconces s'il comporte des bouquets, des médaillons ou autres motifs, et simplement bien droits et parallèles s'il s'agit de bandes verticales.

Si vous avez choisi une très large bordure, dont la partie inférieure se termine en grands feuillages, en guirlandes ou en festons, vous obtiendrez un effet hautement décoratif en découpant ces contours aux ciseaux, ce qui ne demande que de la patience.

Restent les angles et anfractuosités. Si l'on veut procéder à coup sûr, on colle avant la pose des lés de petits morceaux juxtaposés sur ces endroits difficiles en raccordant autant que possible le dessin. Ces morceaux peuvent être de formes et de dimensions diverses: peu importe. Les bords du lé viendront s'appliquer sur eux et le tout sera parfait sans que rien ne puisse faire soupçonner cette petite supercherie.

:o:

Le Coin des Enfants

Les fruits de la Bonté

Bonnes gens font les bons pays;
Bon coeur fait le bon caractère,
Bons comptes font les bons amis
Bon fermier fait la bonne terre.
Bon livre font les bonnes moeurs,
Bons maitres, les bons serviteurs;
Bons maris font les bonnes femmes,
Bonnes femmes les bons maris;
Bonnes actions les bonnes âmes
Bons sentiments les bons esprits.
Le bon goût fait les bons écrits;
Bonne foi les bonnes affaires.

:o:

Il faut travailler à l'école

Tu te dis aujourd'hui: "Cela m'ennuie d'apprendre mes leçons, d'apprendre l'histoire et la géographie, de compter et de faire des dictées; j'aimerais bien mieux jouer aux billes ou faire l'école buissonnière. Mon maître est sévère et me punit quand j'ai été paresseux et cela me déplait." — Fort bien... Seulement, si tu ne profites pas aujourd'hui de l'occasion d'apprendre qui t'est donnée, tu ne la retrouveras plus. D'ici peu, on ne te dispensera plus de gagner ta vie, et, pour manger, il faudra que tu travailles. Si tu n'as rien fait sur les bancs de l'école, tu le regretteras amèrement, mais il sera trop tard pour le regretter.

o

Remplaçante

A l'époque de la Terreur, plusieurs femmes arrêtées comme suspectes se trouvèrent enfermées ensemble dans la prison de l'Abbaye.

Parmi elles, il y avait une jeune fille de dix-huit à dix-neuf ans, Lucile Blémont, orpheline, dont la tante avait tenu un magasin de parfumerie où se fournissaient beaucoup de dames de la cour, et qui, pour cette raison, avait été incarcérée, puis guillotinée. Sa nièce tremblait de subir le même sort.

Lucile n'était pas chrétienne au vrai sens du mot; elle avait reçu quelques notions de religion fort superficielles et avait, depuis des années, abandonné toutes pratiques pieuses. Elle ne pensait pas à l'au-delà; elle ne voyait que la vie présente, et à l'idée qu'elle pouvait lui être arrachée brusquement et d'une façon si affreuse, tout son être se révoltait.

Elle ne priait pas, elle ne se résignait pas; elle était en proie à l'angoisse et au plus sombre désespoir. Son état inspirait la plus grande compassion à une de ses compagnes, Marie de Grandval, plus âgée de cinq à six ans.

Melle de Grandval, à l'encontre de la pauvre Lucile, était une sainte âme. Dès son adolescence, elle avait senti un grand attrait pour la vie religieuse, et si elle n'avait pas suivi sa vocation, c'était par dévouement pour son père, veuf et atteint d'une maladie incurable.

Les terribles événements dont la France avait été le théâtre avaient précipité la fin de M. de Grandval. Devenue libre, Marie aurait réalisé immédiatement son cher projet, si elle n'avait pas été brusquement arrêtée et jetée en prison, sans aucun motif plausible.

Certes, elle aussi ne pouvait s'empêcher de frissonner quand l'affreuse vision de l'échafaud passait devant ses yeux; mais, alors, elle élevait son coeur vers Dieu, s'abandonnait dans un acte d'amour à sa sainte volonté, et le calme renaissait dans son âme.

Elle avait tenté de faire partager ses sentiments à Lucile et de la ramener à Dieu; mais tous ses efforts avaient échoué sa compagne ne voulait rien entendre, persistant dans son impiété, et Marie tremblait à la pensée que la pauvre jeune fille pouvait d'un jour à l'autre paraître devant Dieu dans de si tristes positions.

Un matin, de bonne heure, un bruit sinistre emplit la prison; c'étaient de lourdes bottes sonnant sur les dalles, des portes qu'on ouvrait, des verrous qu'on tirait; les prisonnières frissonnèrent d'épouvante, car elles savaient ce que signifiaient ces rumeurs qu'elles avaient déjà plusieurs fois entendues: c'était le prélude d'un appel à l'échafaud pour plusieurs d'entre elles.

En effet, la porte de la salle commune, où elles avaient permission de se réunir, s'ouvrit bientôt pour laisser voir une troupe d'hommes en armes; le chef de ceux-ci s'avança, une liste à la main, et commença à appeler les détenues désignées pour la mort.

Après avoir fait ainsi l'appel de trois noms, il annonça: "Lucile Blémont."

Celle-ci ne se trouvait pas à ce moment dans la pièce; fort souffrante, la nuit précédente, elle ne s'était endormie que très tard et était encore couchée sur son lit, dans une cellule voisine, et plongée dans un profond sommeil.

— Lucile Blémont, répéta l'homme sinistre.

Il y eut un moment de silence, puis une voix ferme répondit: Présente.

Et Marie de Grandval vint se placer à côté des autre condamnées.

Tandis que l'appel continuait, la jeune fille griffonnait à la hâte quelques mots sur une feuille de son carnet. Avant de suivre les bourreaux, elle remit le billet à une des prisonnières, qui, pour cette fois encore, échappait à la guillotine, en la priant de le faire passer à Lucile après son départ; puis, d'un pas ferme, elle s'en alla à la mort.

Moins d'une heure plus tard, sa tête charmante roulait sur l'échafaud, et son âme allait recevoir au ciel la récompense de son sacrifice.

Lorsque Lucile fut éveillée, on lui remit la lettre de Marie; elle contenait ces mots:

"Ma chère amie,

"On vous avait désignée pour l'échafaud, je me suis substituée à vous et je vais mourir à votre place. Les choses sont mieux ainsi. Moi, je ne crains pas la mort, et je m'y suis préparée depuis longtemps. Peut-être aurez-vous la chance d'y échapper ou, en tous cas, profitez-vous du répit qui vous est laissé pour travailler au salut de votre âme; c'est le ferme espoir qui adoucit mon sacrifice. Je vous embrasse tendrement et vous donne rendez-vous au ciel.

"Votre bien affectionnée,
'Marie.'"

Après avoir lu ces lignes, Lucile poussa un cri perçant et tomba sans connaissance

Quand elle revint à elle, d'abondantes larmes s'échappèrent de ses yeux. A partir de ce moment, elle fut toute changée, elle se convertit de la façon la plus complète; l'héroïque dévouement de Melle de Grandval avait porté ses fruits: Lucile était résignée à son sort, quel qu'il fût.

Léchafaud lui fut épargné; le 9 thermidor arriva; la mort de Robespierre épargna la vie de nombre d'innocents. Les portes de la prison s'ouvrirent devant Lucile. Comme, en prenant congé d'elle, ses compagnes lui demandaient ce qu'elle comptait faire désormais, puisqu'elle était seule dans la vie, elle répondit simplement:

— Entrer en religion, c'était la voie que comptait suivre, si elle avait vécu, l'angélique Marie; puis-mort, il est juste que je prenne sa mort, il est juste que je prene sa place dans la vie, et je crois que, pour moi, c'est le plus sûr moyen d'être un jour à son rendez-vous.

L'ETOILE.



Ponteix, Sask. 5ème année. No. 15. 19 avril 1922.

Fête du dimanche. 23 avril — St. Georges — Etait, selon une légende, un prince de Cappadoce qui souffrit le martyre sous Dioclétien et qui, comme Persée, sauva la fille d'un roi qu'un dragon allait dévorer. On le représente à cheval, armé d'une lance et pourfendant le dragon. Il est fort célèbre. On l'honore surtout en Russie, en Angleterre et à Gênes.

Hôpital — Mme Rousseau, Melle Marchand, après y avoir passé quelque temps, en sont sorties en excellente santé.

Couvent — Les élèves, dont quelques-uns ont fait leur première communion et ont reçu le scapulaire, sont partis joyeux dans leur familles. Pour la rentrée on se rappellera que la pension est strictement payable d'avance, comme dans tous les pensionnats. La situation financière de la maison nécessite l'application de la règle à tous indistinctement, quelles que soient leur honorabilité et leurs garanties.

Rameaux — Le temps était mauvais et a retenu chez eux d'excellents paroissiens malheureusement trop éloignés. L'assistance était néanmoins considérable et pénétrée d'un recueillement qui promettait de faire vraiment de cette semaine la Semaine Sainte. On a pris note des heures des différents offices qui sont chaque année suivis avec une grande piété.

Un oubli — Aux orateurs mentionnés dans le compte-rendu de la visite des amateurs de Willow-Bunch, il faut ajouter M. J. Bleau, président du Cercle Dramatique N. D., qui ne manqua point d'exprimer en termes émus le grand plaisir que faisait aux acteurs de Ponteix cette cordiale visite de leurs amis.

Crypte — La T. S. Vierge continue d'y répandre des faveurs extraordinaires, tant spirituelles que temporelles. Sans la crainte de blesser l'humilité des personnes favorisées, nous pourrions signaler aujourd'hui deux guérisons qui nous semblent bien miraculeuses, étant arrivées subitement après des années de souffrances et de traitements inutiles. Peut-être obtiendrons-nous l'autorisation de donner des détails. En attendant, allons toujours prier devant cette statue plusieurs fois séculaire de N. D. d'Auvergne, que Marie tient à voir vénérer comme ses plus anciennes images. Non seulement nous pourrons à chaque visite gagner l'indulgence de cent jours accordée par la grande piété de Sa Grandeur pour notre bonne Mère, mais encore nous aurons certainement le bonheur d'y être entendus et exaucés.

Deux jolis anges porteurs de flambeaux électriques, présents d'âmes reconnaissantes, viennent d'arriver et d'être installés dans la chapelle souterraine. Ils font un bel effet: ils aideront grandement au décor tout en publiant les bontés de Marie.

Voir page 10 le compte rendu d'une importante conférence agricole à Ponteix.

:o:

Le mystère des destinées

Un jeune auteur, Franceline de Courcelette, que certains lecteurs reconnaîtront parce qu'elle nous a prouvé déjà l'intérêt qu'elle porte à notre Hirondelle, nous fait hommage d'un petit roman un peu bref, mais d'inspiration si délicate que tout le monde l'appréciera. Nous la remercions de son gracieux envoi... en espérant que ce ne sera pas le dernier.

Seul en un salon somptueux et fériquement illuminé, Gaétan de Monteilles rêve à sa jolie et blonde amie, Mademoiselle Mariette d'Ivry. Taille élancée, port noble, le jeune homme appartient à une grande famille et possède une belle âme qui en fait une nature d'élite.

Il se répète, comme dans un écho, l'aveu d'amour que lui a murmuré Mariette, ce soir-là même. — "Est-ce bien vrai qu'elle m'aime?" se demande-t-il, doutant encore, et tremblant à la pensée que pourrait s'effondrer son rêve, avant d'avoir vécu. — Mais les beaux yeux d'azur de Mademoiselle d'Ivry avaient gravé leur regard tendre et sincère dans l'esprit de Gaétan, et ce dernier croit maintenant qu'il est aimé par celle qu'il chérit de tout son coeur.

"Demain, demain" se disait-il, "je lui demanderai si elle veut être mienne, la reine de mon foyer, l'associée de mes joies, la consolation de mes peines... oh! oui, elle m'acceptera! n'a-t-elle pas dit: "Je vous aime!" Souriant d'avance à son bonheur, il s'endormit ce soir-là, le coeur tout plein d'espoir, oubliant que le lendemain ne répond pas toujours aux rêves de la veille...

Le jour suivant, Mademoiselle d'Ivry, si digne et si accomplie, était à son piano, chantant la romance préférée de Gaétan, quand le domestique vint lui remettre une lettre aux armoiries de la maison de Monteilles. — En un instant, elle parcourt le billet et toute pâle, elle murmure: "Moi! l'épouse de Gaétan! oh! c'est trop de bonheur!"

Les parents sont absents, alors, Mariette répond quelques mots à son aimé:

"Venez ce soir, je vous répondrai de vive voix en présence de mes parents. Ne doutez pas de l'affection sincère de

Votre Mariette."

La jeune fille passe un baiser sur le billet parfumé, et envoie son petit frère Claude porter le message de bonheur chez M. de Monteilles.

* * *

Près d'un ruisselet, des enfants s'amusent à faire voguer de minuscules barques, qui se balancent comme des berceaux sur les flots bleus. Les garçonnets invitent le petit Claude à s'associer à leurs jeux, et lui, oubliant le but de sa sortie, demeure avec eux, plusieurs heures durant.

Le pauvre enfant ne se doutait pas que par lui sombrerait le bonheur de Mariette et de Gaétan, tout comme les frêles nacelles qu'engloutissait le petit ruisseau.

Chez lui, sa soeur l'attendait, un peu inquiète d'une si longue absence. En l'apercevant, elle vole à sa rencontre: "Comme tu as été longtemps là-bas, petit frère! A qui as-tu remis la lettre?"

Honteux de son oubli, l'enfant craint un reproche, et répond à l'anxieuse jeune fille: "A Monsieur Gaétan, petite soeur" — Puis il entre précipitamment, l'âme troublée, par son mensonge!... oh! mensonge fatal!!

Quelques heures plus tard, Mariette attendait et en vain, l'arrivée de Gaétan. En toilette blanche, parée comme une jeune fiancée, elle va et vient dans sa chambrette, nerveuse, inquiète, d'un si long retard. Sur la route blanche où Phébée étend ses pâles lueurs, la jeune fille cherche, sans trouver, celui qui doit venir.

Dix heures sonnent à quelque clocher lointain, et n'en pouvant plus, Mariette éclate en sanglots, murmurant à travers ses larmes, "Gaétan! Tu ne viendras pas! Pourquoi? oh! pourquoi?" et jusque tard après l'étoile, les larmes coulèrent sur les joues pâles de la jeune fille, au coeur déçu...

Dans le même salon somptueux de la veille, Gaétan de Monteilles avait aussi pleuré. Longtemps, tout le jour, il avait attendu la réponse à son billet d'amour. Déçu, oh! combien dans son attente, le pauvre Gaétan souffrait atrocement! Tout de même un faible rayon d'espoir brillait encore en son âme endolorie... Mais quand dix heures sonnèrent à la pendule, Gaétan s'effondra dans un fauteuil, et la tête dans ses mains... il pleura de ces larmes d'hommes qui disent tant de choses!... "Trop tard maintenant, soupira-t-il. Personne ne viendra... elle m'a trompé... elle ne m'aime pas... hélas! et moi, qui l'aime tant!"

Puis la raison, la froide raison qui prédomine chez le sexe fort arrête le cours de ses larmes et lui fait songer à l'avenir qui l'attend.

Que faire à présent? Que faire? — Partir! pour ne plus la revoir jamais!... Ce sera si pénible, je l'aime tant! mais loin d'elle l'oubli sera plus facile? Allons! courage! Demain j'aurai dit adieu à tous mes aimés et je m'exilerai volontairement pour guérir mon coeur brisé...

Oh! si le jeune homme avait pu voir la pauvre enfant qui, là-bas, pleurait à chaudes larmes, comme il aurait bien vite renoncé à sa trop prompte résolution! Mais... Mariette étouffait ses sanglots,... et Gaétan ne les entendait pas...

En vain, le lendemain et les jours suivants, Mariette espère revoir Gaétan. Que faire?... Que penser?... Doit-elle l'attendre? Doit-elle aller le voir?... Oh, non! pourtant, elle ne le doit pas. Et la pauvre enfant se consume en attentes vaines, en inquiétudes douloureuses, quand un pas, un seul pas, l'eût jetée dans les bras de celui qu'elle adorait.

Un soir, Mariette, seule au piano, versait toute son âme et sa douleur, dans les soupirs et les sanglots des accords.

Soudain, elle reconnait la voix de sa mère et celle d'une dame, amie de la famille. Toutes deux s'avancent lentement vers le salon.

Mariette fait une moue d'enfant gâtée, mécontente qu'on la dérange et se dit: "On va me faire chanter, peut-être... j'ai trop le coeur à pleurer.. je m'esquive." — Mais, déjà, les deux dames sont sur le seuil. Mariette, prise au trébuchet, se dissimule vivement derrière une lourde portière et attend.

Là, une à une, tombent sur son coeur, ces paroles, qui le martellent et lui enlèvent jusqu'à sa dernière espérance:

— Mais, Madame d'Ivry, vous ne saviez pas le départ de M. Gaétan de Monteilles, parti ces jours derniers, dit-on, pour un voyage en Afrique.

— Je l'ignorais, vous me l'apprenez, chère amie.

— Il n'est donc pas venu faire ses adieux à Mademoiselle Mariette? Tout le monde les croyait fiancés. L'on trouvait étrange aussi ce départ précipité.

— Gaétan et Mariette ne sont nullement fiancés, et ne le seront jamais. Tout est fini entre eux, dit la mère soudain attristée.

— Ah! fit l'autre, et la conversation roula ensuite sur des banalités.

De sa cachette, la jeune fille n'osait pas bouger, mais les nerfs tendus à se rompre, elle se redressait pour qu'on ne s'aperçut pas de sa présence. Soudainement affaiblie, la gorge et la poitrine tellement contractées, elle se demandait, avec une affreuse angoisse, si elle n'allait pas s'écrouler sur le parquet comme une masse inerte. Son énergique volonté fut victorieuse... elle resta debout, mais des larmes qu'elle n'essuya pas tombèrent lentement sur son corsage de satin... et la pâle rosé attachée à sa ceinture les but toutes avidement comme des perles de rosée.. Mais elle ne releva pas sa tige flétrie... Elle était morte, la pauvrette, morte hélas, comme le beau rêve d'amour de Mariette d'Ivry.

(à suivre)

:o:

Réponse d'un vieux garçon au billet de Lierre des Monts: "Appel aux vieux garçons"

Vraiment, Messieurs, nous sommes sans coeur et sans pitié, et nous méritons bien que l'*Hirondelle* vienne de temps à autre nous rappeler à l'ordre.

Vous n'êtes pas sans avoir eu connaissance de la prière que Melle Lierre des Monts adressait à Ste-Catherine au mois de novembre dernier, lui demandant d'éloigner d'elle sa coiffe, ou pour mieux dire de lui envoyer un mari. Devant une telle prière, que l'on peut croire sincère, j'avais espéré que quelqu'un se serait présenté. Il faut croire que non, puisque, dans l'*Hirondelle* du 5 avril, Melle Lierre des Monts vient encore nous relancer et nous taper sur le dos. Allons, Messieurs, un peu de courage: quel est celui qui va se dévouer? S'il ne s'en présente pas de bon gré, je propose une assemblée où nous tirerons à la courte paille. Tant pis pour celui que le sort désignera; il n'aura plus qu'à s'exécuter et prendre son billet de passeport pour la Jérusalem céleste.

Un Vieux Garçon.

:o:

Le Canada à Gênes

GENES — Le Canada est représenté dans deux des plus importantes sous-commissions de la conférence chargées de préparer des rapports pour les quatre grandes commissions. Le professeur Edouard Montpetit est membre de la sous-commission des affaires russes et sir Charles Gordon est membre de la sous-commission économique.

Notre conversation doit ressembler à l'eau dont la meilleure est la plus claire, la plus simple et celle qui a le moins de goût. — Fénelon.

Un incident à la Législature ontarienne

TORONTO — M. Mageau, député canadien-français de Sturgeon Falls, pendant qu'il adressait à la législature ontarienne quelques brèves remarques sur la question de l'Hydro, a été interrompu par M. Forbes Godfrey, de York-Ouest, d'une manière pour laquelle on trouvera facilement un qualificatif. M. Godfrey a terminé sa remarque d'interruption par les paroles suivantes: "...c'est du moins le plus loin que vous pouvez aller dans cette assertion avec la manière dont vous parlez l'anglais."

M. Mageau a fait une réponse dont la dignité a écrasé son confrère et dont la justesse a soulevé un tonnerre d'applaudissement de toute la Chambre.

"J'avoue, dit M. Mageau, que je ne parle pas comme mon confrère la langue anglaise, mais je demande à cet honorable confrère si, ayant le courage d'exprimer ses opinions, il pourrait le faire aussi bien que moi dans une langue autre que la sienne. Quand je dis "une langue autre que la sienne," je pousse plus loin la délicatesse et je permets à mon confrère de ne pas choisir la langue française parce que, dans cette langue, il ne pourrait même pas songer à dire ce que je dis en anglais."

L'applaudissement a été général et M. Godfrey n'a rien ajouté. Peut-être commençait-il à songer raisonnablement dans sa propre langue. Plusieurs députés ont donné une bonne poignée de main à M. Mageau, après la séance.

:o:

L'impératrice Zita désire aller résider en Suisse

GENEVE — L'ancienne impératrice Zita d'Autriche-Hongrie ayant exprimé le désir de résider avec ses enfants au château Wartegg, propriété du duc de Parme, qui est situé en Suisse, le Conseil des ambassadeurs a demandé au gouvernement helvétique d'accorder l'autorité nécessaire. Celui-ci étudie la question, mais avant de donner son assentiment, il exigera de l'ancienne impératrice qu'elle ne se livre à aucune intrigue politique.

Zita a déclaré que le climat de l'île Madère ne lui était pas favorable ni à ses enfants.

:o:

GRAVELBOURG, Sask.

— M. Edouard Matte, de Verwood, est revenu de l'hôpital de Rochester, Minn., où il a subi une opération. Il passera quelque temps chez sa mère, Mme G. Matte, de cette ville.

— M. Alex. Bégin, de Ponteix, était de passage à Gravelbourg ces jours derniers.

— Melle L. Beaudry, maîtresse de musique au Couvent Jésus-Marie, passe ses vacances de Pâques à Ponteix, dans sa famille.

— Melle F. Lalonde, institutrice au Couvent Jésus-Marie, passe ses vacances de Pâques dans sa famille à St-Victor, Sask.

— M. D. Sibour abandonne son journal le "Standard." Le dernier numéro a paru samedi dernier. On prête à M. Sibour l'intention d'aller s'établir dans le nord de la province, où il espère obtenir un meilleur résultat qu'à Gravelbourg. Est-ce que la population de ce district ne pourrait pas faire vivre avantageusement un journal de langue française? Il serait fortement à désirer que quelque Canadien français en prît l'initiative... et vînt ouvrir ici au moins une succursale.

— M. O. B. Bessette a assisté la semaine dernière, à la convention des Underwriters à Régina. M. Bessette est le représentant de la Sask. Life Insurance pour le district de Gravelbourg. Il a fait un bon voyage.



Admin: Nap. Filteau, Dumas, Sask.

2ème année. No. 19. 19 avril 1922.

Pensée — "Celui qui porte Dieu dans son coeur ne recule jamais." (Général de Louis).

Dimanche des Rameaux — Nous aurions aimé à voir l'église bien remplie à la belle cérémonie du dimanche des Rameaux, et tous ceux qui y ont assisté en sont revenus enchantés. Mais quel temps! et quel chemins surtout!... Plusieurs personnes présentes ont fait de réels efforts pour se rendre à l'église. Nous les félicitons de tout coeur. La procession, avec toute sa simplicité, offre un caractère de triomphe. C'est l'entrée de Notre Seigneur à Jérusalem. Tous les assistants à l'office représentent le peuple acclamant le Sauveur. Mais un instant après, l'assistance, toujours recueillie, médite les souffrances de son Dieu pendant la lecture et le chant sur la Passion. L'office est un des plus beaux de l'année liturgique. L'on y remporte des leçons de courage, d'amour du bon Dieu et de son prochain, des leçons d'amour de la prière, de mortification, de réparation, en un mot une plus grande piété. La palme ou le rameau bénit est emporté comme une relique à la maison. Il servira de paratonnerre dans une foule d'occasions pendant l'année courante. C'est un puissant préservatif pour les familles. Avec le dimanche des Rameaux commencent les grands mystères, les grands enseignements de la Semaine Sainte.

L'économie — Vous avez dû entendre dire souvent que la misère courante de cette année nous servira de bonne leçon; mais il n'y a pas que les "on dit." Le gouvernement va prêcher d'exemple, espérons-le. Il annonce une réduction de $138,000,000. Si l'impression produite a été très bonne, n'allez pas croire qu'il n'y aura pas de "sacrifices" à faire. C'est là précisément que sera le difficile. Il est facile de dire à qui veut l'entendre qu'il faut pratiquer l'économie, mais si ceux qui la prêchent ne la pratiquent pas, comment voulez-vous que les autres soient portés à mettre ces conseils en pratique! Il ne faut donc pas se dire que cela regarde son voisin, mais bien un chacun. L'exemple dont se sert l'*Action Catholique* est bien vrai. Faisant parler le père de famille, elle dit: "Mes enfants, j'ai toujours mené une vie honorable et respecté le bien d'autrui; cette année nous devrons nous priver de telle et telle chose, car les années dernières, j'ai dû contracter des dettes pour vous donner le nécessaire; maintenant il me faut payer, car nous n'avons pas le droit de nous procurer des douceurs avec un argent appartenant à ceux qui ont bien voulu nous faire confiance, lorsque nous étions dans le besoin."

Le père de famille a parlé, la famille s'incline et obéit. Autrement à quoi serviraient les conseils paternels?

Développement — L'*Echo de Dumas* est heureux d'apprendre que M. Pierre Benoît a fait l'acquisition de trois lots au village et que la construction de sa maison commencerait ces jours-ci. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

Changement — Notre ancien gardien de la voie du Pacifique nous a quittés pour un poste plus élevé au Manitoba. M. Reid et sa famille (polonais catholique) lui succède. Encore un à qui nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue.

En promenade — M. J. B. Grouette, père de Mme Bruno Ritchot, est en promenade à Dumas. M. Grouette est de Ste. Emélie, Manitoba.

L. J. B.

La chimie et l'agriculture

L'HABITUDE DE LIRE
(Notes des fermes expérimentales)

Nos cultivateurs lisent fidèlement les articles, les bulletins et les rapports traitant de questions qui se rapportent à la science et à la pratique de l'agriculture, et c'est cette habitude qui nous fait bien augurer de l'avenir de l'agriculture canadienne. Nous irons même jusqu'à dire que la plupart de nos cultivateurs sont ouverts aux idées nouvelles, qu'ils désirent apprendre et sont toujours prêts à mettre en pratique, en autant que les circonstances le permettent, ce qui leur paraît être des doctrines saines. Ces déclarations paraîtront peut-être très optimistes, mais elles ne paraîtront nullement extravagantes ni exagérées à celui qui, pour plus de trente ans, a eu l'occasion de connaître, par un contract intime, la pensée et les aspirations du cultivateur canadien.

Si l'on pouvait recueillir des statistiques sur ce point, on constaterait tout probablement qu'en ce qui concerne le volume des ouvrages agricoles en circulation active, le Canada est bien en avant de tous les autres pays, si l'on tient compte de sa population. Il n'y aurait certainement pas une distribution aussi considérable de bulletins s'il n'existait une demande à cet effet. S'il en est ainsi, nous pouvons conclure qu'en dehors des considérations économiques, nos chances de voir l'agriculture devenir plus lucrative et plus efficace sont des meilleures.

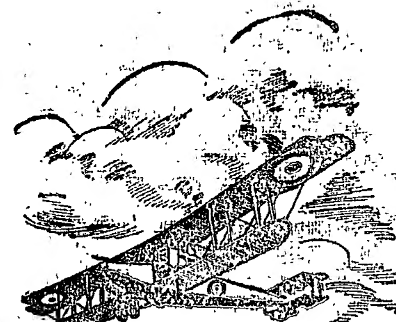
Le but de ces quelques paragraphes est de signaler et d'encourager l'habitude de la lecture spécialement chez les jeunes gens et les jeunes femmes de la ferme sur toutes les questions qui se rapportent à la chimie agricole. Les faits que révèle la chimie portent directement sur les problèmes basiques, tels que le maintien et l'accroissement de l'économie du sol, la production des plantes fourragères et des aliments, la nature et l'emploi des fumiers et des engrais chimiques, etc., etc. Il n'y a guère de question se rapportant aux sols, récoltes et stocks sur lesquelles la chimie ne jette quelque lumière. Plus on lit, plus on se pénètre de ce fait que la chimie offre des renseignements des plus utiles sur presque toutes les phases de la culture et que le cultivateur peut faire usage de ces renseignements d'une manière très directe et à son grand avantage.

Il s'agirait donc de lire plus que nous le faisons et de lire plus attentivement. Prenons l'habitude de consacrer quinze minutes par jour aux bulletins et aux rapports des institutions agricoles et aux articles de la presse agricole et des journaux canadiens. Ces matériaux abondent au Canada. Ils n'exigent pas un enseignement scientifique. On n'a qu'à les demander pour se les procurer. Lisez-les et les travaux de la ferme vous paraîtront plus intéressants et vous rapporteront plus, si vous mettez ces conseils en pratique. Acquérez l'habitude de la lecture et vous ne la regrettrez jamais.

Le docteur F. T. Shutt,
Chimiste du Dominion.

:o:

Ne sacrifiez personne à la fureur de dire un bon mot, car semblable à une flèche aiguë il perce le coeur de celui contre lequel il est lancé.



Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

SAINT-CLAUDE, Man.

Situation — Notre village est assez bien connu de ses frères manitobains, mais il ne l'est pas autant de ceux de la Saskatchewan. Il est situé sur le parcours de la voie du C.P.R. qui va de Winnipeg à Régina via Souris. Sa longitude est la même que celle de Portage-la-Prairie, dont il n'est éloigné que de vingt milles à vol d'oiseau.

Aucun accident géographique proprement dit n'agrémente la plaine immense qui s'étend autour de St. Claude, si ce n'est les ondulations qui font le charme et l'agrément de nos voisins de Notre-Dame de Lourdes, dans la direction sud-ouest. Cependant la nature a fait surgir avec profusion de jolis bouquets de peupliers mêlés de chênes offrant avec les buissons de pembinas, de saules, de coudriers et de snelliers, un abri protecteur aux lapins et aux perdrix, qui n'auraient rien eu à envier au bonheur relatif des humains qui les pourchassent aujourd'hui, si les furets et les belettes n'eussent pas été de ce monde.

Historique — La fertilité incontestable de notre sol attira, déjà bien avant la dernière décade du siècle dernier, les premiers colons qui bientôt virent leurs efforts récompensés par la vague jaunissante des blés. Aujourd'hui nous sommes fiers de constater que St. Claude est l'une des paroisses les plus florissantes du Manitoba.

St. Claude fut érigé en mission dès l'année 1890 par Mgr Taché. La desserte en fut confiée à Dom. Benoit, supérieur général des chanoines réguliers de l'Immaculée Conception. Huit années plus tard, la mission devint canoniquement paroisse, avec le Rév. P. Claude comme premier curé. Il eut pour successeur le Rév. Père Joseph Radaz, notre curé actuel. C'est grâce au travail inlassable et au dévouement désintéressé de ses deux premiers curés que St. Claude vit naître les oeuvres qui en font une paroisse forte et bien prospère.

L'église actuelle, parfaitement terminée, est assez coquette et jolie dans son architecture ogivale. Sa flèche élancée semble montrer le ciel à ceux qui seraient tentés de l'oublier. Elle fut construite en 1912, et malgré ses dimensions jugées plus que respectables alors, elle ne peut contenir qu'avec peine aujourd'hui les fidèles qui se pressent chaque dimanche au pied des saints autels.

Le premier presbytère, bâti en 1897, devint la proie des flammes (1914) et fut remplacé par l'actuel, l'un des plus jolis de tout l'Ouest canadien, dit-on.

A l'ombre du clocher paroissial s'élève le couvent construit en 1899. Trois religieuses des Cinq Plaies de N. S., avec la Révde Mère Marie-Joseph comme supérieure, vinrent en prendre la direction l'année suivante pour l'ouverture des classes. Comme par le passé, la Mère Marie-Ange, supérieure actuelle, reçoit à bras ouverts les jeunes filles qui désirent trouver un pensionnat afin de suivre plus régulièrement les classes.

Toujours sur le terrain de l'église, une salle paroissiale a été construite il y a déjà six ans. Elle a rempli son rôle nécessaire, et plus d'une fois de belles séances dramatiques y ont été données. Avec l'église et le presbytère elle est pourvue d'un système d'éclairage électrique des plus satisfaisants.

A St. Claude particulièrement d'aucuns ont été peinés de la tournure qu'ont pris les événements politiques à Winnipeg par la dégringolade du Ministère Norris. Notre défunt premier minstre, apparemment, était moins pressé de mettre à exécution la loi supprimant la commission des utilités publiques qui, sans plus d'utilité pour le public, ne servait qu'à favoriser les amis du gouvernement, que celle qui supprimait l'enseignement du français dans nos écoles. Toutefois nous aurions préféré que son gouvernement fût renversé pour sa lenteur à mettre à exécution cette dernière: c'eût été plus honorable pour lui. Il est à espérer qu'on saura s'en souvenir au jour du scrutin qui ne tardera pas à venir.

:o:

MONTMARTRE, Sask.

Il nous fait plaisir d'avoir à enregistrer un nouveau succès à la soirée donnée dimanche par les amateurs. L'assistance nombreuse ne leur a pas ménagé ses applaudissements et rappels. Les rôles ont été interprétés avec un naturel et un savoir qui nous a surpris. Cela fait du bien d'avoir de temps en temps de ces sortes de récréations qui reposent les esprits en faisant passer une soirée agréable. Le programme suivant a été exécuté:

1.—Ouverture, piano et violon, Mlle M. Laleune et M. W. Caron.
2.—Alleluia, choeur à 4 voix.
3.—Notre Pays, choeur à 4 voix.
4.—Les Soirées de Luther, L. H. Dancosse.
5.—Le Poignard, 1er acte.
6.—La Colombe, piano et violon, Melle Laleune et M. W. Caron.
7.—Le Poignard, 2ème acte.
8.—Le Mémoire du Serrurier, Jos. Proteau.
9.—Ladébauche, Ch. Levesque et Luc. Langelier.
10.—Aux Petits Ontariens, choeur à 3 voix.
11.—Chanson, L. Vertefeuille.
12.—Le Dr. Oscar, scène en 1 acte.
13.—La Maison Hantée, Pantomime.
14.—Déclaration d'Amour, Jos. Proteau.
15.—Piano et violon, Melle M. Laleune et M. W. Caron.
16.—O Canada!, choeur à 4 voix.

Distribution des rôles.

LE POIGNARD

De Brenneville	J. A. E. Demers
Lionel de Luversac	A. C. Dozois
Gauthier	Jos. Proteau
Gilbert	J. P. Potvin
1er garde	P. O. Bilodeau
2ème garde	Ch. Levesque

LE DOCTEUR OSCAR

Dr. Oscar	P. O. Bilodeau
M. Morriseau	Ch. Levesque
Briquet	Jos. Proteau
Groslait	J. A. E. Demers
Narcisse	A. C. Dozois
Jolibois	J. P. Potvin

Après la soirée, M. N. Demers, au nom des acteurs, remercia l'assistance, et M. le curé A. Terriault répondit par de bonnes paroles d'encouragement et d'appréciations. M. Jos. Lacoursière fit aussi quelques remarques de circonstances.

— M. N. Poulin est en promenade chez son neveu, M. N. Nadeau.

— MM. Préfontaine et G. Gratton, de St. Pierre, Man., sont en promednae chez M. L. Perron.

— Melle Berthe Pépin est entrée à l'emploi de M. A. T. Breton.

— Une requête demandant l'établissement d'une seconde banque ici a circulé et a reçu la presque totalité des noms de la paroisse.

— M. Albert Bourgeois est arrivé pour prendre charge de la classe de M. A. Leblanc.

— Mme Dr. Arpin était en promenade ici dimanche.

— M. et Mme Salomon Léveillé, de Moose Jaw, ont passé plusieurs jours chez M. S. Léveillé Sr.

:o:

HARRIS, Sask.

Un de nos bons célibataires, M. Zébédée Fortin, est revenu de sa promenade de l'Est accompagné d'une gentille petite femme. Nous leur souhaitons bien du bonheur.

— MM. Champeau et Brisebois sont aussi revenus, et tout à fait enchantés de leur voyage à Vancouver.

— Une de nos bonnes familles canadiennes, celle de M. Paiement, doit partir pour Winnipeg. Nous regrettons beaucoup ce départ et nous souhaitons bon succès à nos compatriotes.

:o:

LAFLECHE, Sask.

Le comité du Cercle Jeanne d'Arc nous prie d'annoncer que l'assemblée générale régulière qui devait avoir lieu le dimanche 9 avril a été remise, à cause de la mauvaise température, au dimanche après Pâques, 23 courant. Il y sera traité des sujets très intéressants.

P. J. BOURDY,
Secrétaire.

:o:

BIG RIVER, Sask.

Depuis nos fameuses courses de chiens, tout est tranquille à Big River. La pêche n'a pas été fructueuse, le bois de chauffage s'est vendu vaille que vaille! Bref, ce n'est pas l'âge d'or, mais on se tire d'affaires.

On dit que M. L. Godin va s'établir à Le Pas, Man. Nous perdrons encore une bonne famille, sera-t-elle la dernière à nous quitter? Il nous faut des colons, coûte que coûte, la terre est bonne et il y a de l'espace. Avis à ceux qui végètent dans les prairies; nous avons ici de la bonne terre, du bois, de l'eau et du foin; un pays idéal pour la culture mixte.

:o:

MARCELIN, Sask.

Deuils et Fêtes — La vie chrétienne est une suite de joies et de peines, la quinzaine de Pâques nous en offre un exemple; le triomphe passager du Dimanche des Rameaux est suivi par la tragédie du Vendredi Saint auquel succède le glorieux jour de Pâques, l'Alleluia de l'allégresse.

— Mercredi saint avaient lieu les funérailles de M. James Morton du Lac des Rats. Ce jeune homme, allié depuis peu à une de nos bonnes et si nombreuses familles de Marcelin, a été emporté en quelques jours par un cas d'influenza. Les parents, tant de Norbury que de Shellbrook et Marcelin, sont venus en grand nombre aux funérailles.

— Le Jeudi Saint au soir une pneumonie double terrassait un tout jeune homme, Hector Venne. Quelle belle journée pour mourir, la fête de l'Eucharistie et la veille du rachat du genre humain! Quelles consolations! et quelles espérances: *"Mors nostra tunc est quomodo in ligno vita nostra fuit."* C'est alors que la mort fut détruite quand sur la croix la Vie s'est livrée à la mort. Et nous avons cette autre parole de St-Paul: "Nous ne vous voulons pas, mes frères, dans l'ignorance au sujet de ceux qui dorment dans le Seigneur afin que vous ne soyiez pas tristes comme ceux qui n'ont point d'espérance. Puisque nous croyons que le Christ est mort et est ressuscité, ainsi Dieu par le Christ Jésus ressuscitera ceux qui sont morts dans la foi." Nous offrons donc aux familles en deuil avec ces paroles inspirées nos plus sincères condoléances.

— Le Père Lajeunesse est venu passer quelques jours au milieu de nous.

— La fête de Pâques, malgré nos deuils, a été très belle. Beau chant et nombreuses communions. Alleluia.

:o:

TORONTO — Un grand banquet auquel prirent part dix généraux canadiens et des centaines d'officiers de l'armée a marqué la célébration du 5ème anniversaire de la bataille de Vimy, à Toronto.

OTTAWA — Il y avait à la fin de l'année 1921, 429,000 automobiles dans le pays, consommant 9,000,000 millions de gazoline par année, d'après des statistiques fournies par M. B.-X. Fox, d'Oshawa, de passage à Ottawa.

La Parole est à l'Hon. Dunning

(Suite de la 1ère page.)

puis quelques centaines d'années. Nous avons pratiquement dit à tous les peuples du monde: "Si vous voulez faire affaire avec nous, apprenez notre langue." Les penseurs sérieux de la Grande-Bretagne portent maintenant leur attention sur ce point, en se rendant compte de l'inconvénient dont souffre le peuple britannique par son manque de bon vouloir à apprendre les langues des autres peuples. Le résultat est qu'une commission conjointe de la Chambre anglaise et de la Chambre française s'est réunie, il y a quelques semaines, pour étudier les moyens de maintenir et de fortifier l'amitié générale entre les deux nations. Quel fut la nature du rapport de cette commission? Vous pouvez le lire dans les journaux récents. Ce fut une recommandation à la Chambre des députés des deux pays que le français et l'anglais soient enseignés dans les écoles publiques des deux pays, afin d'établir une meilleure entente et de fortifier les rapports de commerce si nécessaires, principalement si le grand idéal de la société des nations devient une réalité. (Applaudissements).

Le bilinguisme? Mon honorable ami de l'opposition ne voudrait pas supposer pour un moment que la Grande-Bretagne ne soit pas un pays où règne l'esprit d'unité. Il y a des difficultés en Irlande, mais Dieu merci, ce sont des difficultés entre Irlandais, et on peut leur en laisser la solution. Le ministre de la voirie a cité des statistiques — on peut les trouver dans les livres bleus — démontrant qu'il y a des centaines de mille personnes en Grande-Bretagne, en Ecosse, au pays de Galles, qui ne parlent pas l'anglais après avoir été sous la tutelle britannique depuis des centaines d'années.

La manière britannique

De nouveau j'attire votre attention sur la manière britannique. En Ecosse il y a des écoles bilingues dans tout le pays. Au pays de Galles tout le système d'éducation est bilingue. Est-ce que ces peuples britanniques en sont pour cela moins loyaux et moins unis? Voilà encore un exemple du principe qui maintient la langue et la religion du peuple conquis. Mes amis Gallois me diront peut-être que le pays de Galles n'a jamais été conquis et mes amis Ecossais de même; mais au moins ils ont passé sous le contrôle d'une nationalité commune et dominante au point de vue de la langue; mais les privilèges de leur langue leur ont été laissés et le précédent s'est continué jusqu'à nos jours partout où les Canadiens français ont eu affaire avec le gouvernement britannique.

Nous avons besoin de plus de tolérance et de respect pour les opinions les uns des autres. Nous ne deviendrons jamais un peuple uni par la méthode du bâton. Je ne m'attends pas à faire de personne des sujets britanniques ou canadiens par la force. Le gouvernement allemand a tenté l'entreprise pendant des années et il n'y a pas réussi. Il y a trois millions de Canadiens français dans ce pays, descendants des premiers colons canadiens français à l'époque de la conquête. C'est un peuple qui augmente en nombre rapidement. Les députés de l'opposition se font illusion lorsqu'ils pensent qu'ils peuvent faire disparaître la langue d'un peuple de trois millions.

Les Franco-Canadiens tiennent à leur langue

Une autre raison pour laquelle je sépare les Canadiens français des nationalités d'origine étrangère est celle-ci: les citoyens d'origine étrangère avaient un petit privilège au point de vue de leur langue. D'après les chiffres qu'on nous a donnés hier, vous voyez combien peu ils se sont servis de ce privilège. D'autre part il est reconnu que pratiquement les centres franco-canadiens de cette province ont toujours tenu au droit accordé à leur langue il y a quarante ans. Ils se sont servis du privilège pour conserver tout ce qu'il y a de meilleur dans la nationalité canadienne-française, comme c'est leur droit.

Le français pour tous

Bien plus. Je désire l'unité et l'harmonie dans ce pays tout autant que le chef de l'opposition. Mais je ne me propose pas de l'obtenir par sa méthode. Je crois que la méthode que me mentionnait l'autre soir l'honorable député d'Arm River, et qui est mise en pratique dans les écoles de son village, est la vraie méthode. Quelle est cette méthode? L'honorable député d'Arm River me disait que dans les écoles publiques de son village il n'y a pas un élève canadien-français, mais le français y est enseigné comme sujet d'étude à l'école publique. La population de langue anglaise de notre province, d'après la loi proposée, aura l'avantage d'enseigner le français dans les écoles publiques, et je crois que nous arriverons à la solution finale de la question des langues au Canada lorsque tous les enfants, d'un océan à l'autre, auront l'avantage de pouvoir apprendre les deux langues. — (Applaudissements).

Les municipalités et le français

Il y a dans l'Ouest un bon nombre de municipalités rurales composées en majeure partie de Franco-Canadiens. Quelle part y est faite à la langue française? Nous pouvons dire qu'elle est très maigre en général. Dans certains cas, trop rares encore, on envoie des avis de taxes bilingues et c'est tout. Cependant les contribuables français qui paient devraient comprendre qu'ils ont le droit d'exiger l'usage de leur langue; et les officiers de ces municipalités, presque tous canadiens-français, devraient se faire un point d'honneur d'avoir de la papeterie bilingue. La plupart n'y ont jamais songé. Il faudra qu'ils tournent leur attention sur ce point, qui est un détail d'importance.

Nous sommes heureux de leur citer le bel exemple de la municipalité rurale de Saint-Louis qui vient de publier son rapport financier de 1921 dans les deux langues.

Voici la lettre que nous adresse à ce propos le Père Adam, curé de Saint-Louis:

Lettre ouverte au Conseil Municipal de St-Louis No. 431

Monsieur Lucien Mareschal,
Secrétaire-Trésorier,
Hoey, Sask.

Monsieur le Secrétaire,

Je viens de recevoir votre rapport financier pour 1921. Il raisonne comme l'Alleluia de la résurrection, comme une trompette de victoire! Un rapport en français! Bravo, Monsieur le Maire, bravo, Messieurs les Conseillers! Honneur au Conseil Municipal de Saint-Louis! Vous ne sauriez croire combien je suis fier de vous! Voilà qui est comprendre les droits du français dans le Dominion!

Je ne voudrais pas faire injure aux autres Conseils Municipaux des provinces anglaises, mais je suis sous l'impression que vous êtes les premiers à faire ce geste d'intelligence et de vaillance. En tous cas, que ceux qui ont fait comme vous lèvent la main pour nous dire: "J'en suis!"

J'ai dit que vous avez posé là un acte d'intelligence et de vaillance. Un acte d'intelligence, en comprenant que le grand nombre des contribuables de langue française de la Municipalité avaient le droit de lire dans leur belle langue française le rapport financier de leur conseil. Un acte de vaillance parce que vous dites au Dominion tout entier que les droits du français ne sont pas parqués dans la province de Québec comme de tendres agneaux destinés à la boucherie, mais que ces droits, garantis par la Constitution du Canada, sont les droits du pays tout entier, et, à la bande ignare et fanatique qui tous les jours pousse son cri de rage: "Mort au français!" vous avez crié, fermes et braves: "Arrête, barbare! Ici on ne passe pas!"

Vous avez mérité de tous les contribuables de notre municipalité. Vous avez mérité devant la Constitution du pays que vous comprenez. Vous avez mérité de tous ceux qui aiment le français, (et ils sont légion les hommes intelligents et aux vues larges). Vous avez mérité de tous vos compatriotes qui applaudissent à votre geste magnifique pour vous dire: "Encore! encore, et partout et toujours." Que le bon Dieu vous bénisse, chers amis, en vous donnant des imitateurs.

Tout vôtre,
H. J. ADAM,
Prêtre curé.

Oui, que le secrétaire et les conseillers de la municipalité de Saint-Louis aient de nombreux imitateurs! "Ce geste d'intelligence et de vaillance" ne doit pas rester isolé.

Nos amis de Saint-Louis ne sont cependant pas les premiers à se signaler dans cette voie, comme le croit notre correspondant. Une autre municipalité au moins dans la Saskatchewan, la municipalité de Grant, dont le secrétaire-trésorier est M. Denis Desmarais, de Vonda, a déjà publié des rapports financiers en français. La liste ne fait que commencer, mais elle devrait s'allonger rapidement, aujourd'hui que l'élan est donné. Pas une de nos municipalités franco-canadiennes ne devrait manquer à ce tableau d'honneur.

:o:

Une ville morte

Il ne s'agit ni d'Herculanum ni de Pompéi, mais d'une ville française du haut moyen âge à peine mentionnée dans quelques chartes du onzième siècle et dont la trace se perd complètement au lendemain de la guerre de Cent ans. Cette ville, dénommée St-Aubin, et qui s'étendait au bord de la Loire non loin de Solignac, (Haute-Loire), vient d'être reconnue par M. Albert Boudon-Lashermes qui a fait du résultat de ses recherches l'objet d'une curieuse communication à la revue *les Amitiés fréziennes et vellaves.* A son avis, Saint-Aubin était une cité dans le genre de Rochemaure, mais moins importante. Dans le fouillis de ruines recouvertes d'une luxuriante végétation, M. Boudon a distingué les rues déterminant divers quartiers, le château, l'église où se remarquent des débris de sculptures antiques, et deux entens romans, voisinant avec un tombeau placé près d'une source où les paysans vont en pèlerinage.

A l'appel de l'archéologue, la ville morte du Velay va ressusciter dans la forêt vierge où elle était ensevelie.

:o:

LONDRES — Sir Ross Smith, l'aviateur australien, qui avec son frère, sir Keith, devait partir le 25 avril pour une envolée autour du monde, a été tué dans une chute de son aéroplane. En 1919, les deux frères avaient réussi à faire le voyage en aéroplane d'Angleterre en Australie, exploit pour lequel ils avaient été faits chevaliers.

La voyage du petit Hozael

Le long des quais de Capharnaum, Jésus, entouré de ses compagnons, Pierre, André, Jacques, Jean, Mathieu, annonçait la bonne nouvelle...

De temps en temps, les enfants qui jouaient sur le port s'approchaient par curiosité, se coulaient entre les grandes personnes, et se serraient contre la robe du prophète, séduits par son air de douceur et par l'harmonie de sa voix.

La plupart n'avaient sur leurs petits corps poussiéreux qu'un lambeau de laine bise et n'étaient coiffés que de vieilles calottes d'un rouge déteint. Mais l'un d'eux était plus propre et mieux habillé. C'était Hozaël, petit garçon de dix ans, fils d'un riche marchand nommé Joëd, c... ... profession de pharisaïsme.

L'enfant, peu surveillé par une mère in..., s'échappait souvent du logis ... abonder avec les gamins des rues; et il semblait singulier qu'un père si correct eût un petit garçon d'humeur si indépendante et si peu difficile sur le choix de ses compagnons.

Immobile parmi la marmaille bruyante, Hozaël regardait Jésus avec admiration.

Pierre voulut écarter les enfants, croyant qu'ils importunaient son Maître. Ils s'enfuirent sous les taloches. Mais Hozaël demeura. Et Jésus dit: "Pierre a tort. Laissez venir à moi les petits enfants. — Tu vois bien!" dit Hozaël à l'apôtre bourru. Jésus ajouta: "Car le royaume de Dieu est à ceux qui leur ressemblent."

Et Hozaël se sentit fier, quoiqu'il ne comprit pas parfaitement. Il prit le prophète par un pli de sa robe blanche et ne la lâcha plus.

Vers le soir, Jésus et ses compagnons montèrent sur des barques de pêche et mirent à la voile. Ils voulaient gagner avant la nuit une crique abritée, où ils savaient qu'on dormait très bien sous de grands sycomores.

Pendant la traversée, Pierre découvrit Hozaël endormi derrière un paquet de cordages. Il le saisit par l'oreille: "C'est encore toi! Comment es-tu ici?" L'enfant répondit: "Je me suis glissé dans le bateau derrière le Rabbi, car je l'aime et je ne veux plus le quitter." Jésus, ayant entendu ces mots, s'approcha et dit en souriant: "Hozaël sera le plus petit de mes apôtres." Pierre grommela, puis s'attendrit. Il demanda au petit garçon qui étaient ses parents. Hozaël les nomma, et dit qu'ils habitaient Capharnaum. Mais il était trop tard pour y ramener l'enfant.

Heureusement, le lendemain matin, les compagnons rencontrèrent sur le rivage un colporteur qui allait à la ville. Ils le chargèrent de rassurer les parents d'Hozaël et de leur dire qu'on leur reconduirait l'enfant, aussitôt que le Rabbi aurait achevé le petit voyage de prédication qu'il avait entrepris autour du lac.

Hozaël passa avec ses nouveaux amis deux semaines délicieuses. Tantôt on naviguait sur le lac, tantôt on allait, le long de la rive, de village en village, par des chemins bordés de figuiers et de citronniers.

On faisait la sieste près des fontaines. L'air était si léger et si doux qu'on était heureux rien que de le respirer. On rencontrait des bergers avec leurs troupeaux, des femmes qui portaient des cruches, des voitures de marchands, quelquefois une litière de dame romaine, femme de haut fonctionnaire. Tantôt on couchait chez des amis, tantôt dans une auberge, parfois à la belle étoile. Jésus parlait sur les places et guérissait les malades. La foule le suivait avec des acclamations. Hozaël aimait cette vie errante, libre et variée.

Il connut Marie, Mère de Jésus, et Salomé, mère de Jacques et de Jean. Les deux femmes, le voyant gentil et doux, le soignaient maternellement. Elles entretenaient ses vêtements, le paraient, lui faisaient mille caresses.

Aux noces de Cana, il s'amusa beaucoup. La cour intérieure de la maison était ornée de guirlandes et de fleurs. Il y avait des tables chargées de sirops, de pâtisseries et de fruits, où les invités prenaient ce qui leur plaisait. Des musiciens chantaient à tue-tête, en s'accompagnant sur des théordes. On but d'excellent vin que Jésus avait fait avec de l'eau. Le soir, Hozaël était un peu excité et fut lent à s'endormir sur les genoux de Marie.

Mais ce n'était pas tous les jours si grande fête. Quand la troupe n'avait plus rien à manger, Pierre et André descendaient au lac et détachaient leur bateau pour jeter un coup de filet. Hozaël se divertissait à entasser dans un panier les poissons d'argent et d'émeraude, et demandant cependant: "Est-ce qu'ils souffrent? — Mais non, mais non! tu es bête," répondait Pierre.

Un jour que la troupe s'était arrêtée dans une petite ville, Hozaël, errant par les rues, passa devant une maison d'où sortaient des gémissements et des mélodies funèbres. Il entra pour voir. Une jeune fille était étendue, morte, sur un lit. La chambre était pleine de pleureuses voilées et de joueurs de flûte. Près du lit, un capitaine en bel habit militaire sanglotait; et ses sanglots faisaient bruire les lames mobiles de sa cuirasse.

Hozaël comprit que c'était le père. Il alla vers lui et dit avec assurance: "Je connais un prophète qui pourrait vous rendre votre fille." La détresse de l'homme était si grande qu'il accueillit l'espoir que lui apportait ce petit enfant. Hozaël le conduisit à Jésus. Jésus vint, il prit la main de la jeune fille, et elle se leva. Et Hozaël trouva cela fort naturel.

Quand la ressucitée eut remercié Jésus, son père lui dit: "Remercie aussi ce petit garçon, car c'est lui qui m'a conduit vers le Seigneur."

La jeune fille embrassa l'enfant. Et la part qu'Hozael avait prise au miracle lui valut une sorte de considération parmi les compagnons de Jésus.

Et Pierre, qui le chérissait de plus en plus, lui fit, avec des planchettes, des bâtons, des bouts de corde et des morceaux de toile, un petit bateau tout pareil aux grands, et qui allait parfaitement sur l'eau.

Or, toutes les fois que Jésus parlait aux foules, Hozaël demeurait immobile et comme en extase. "Maître, disait Pierre, on jurerait qu'il vous comprend, malgré son jeune âge." A quoi Jésus répondit un jour: "Pourquoi non? Il y a des fleurs aux larges calices et il y a de petites fleurs; mais toutes reçoivent également la rosée du matin, et chacune en reçoit ce qu'il lui faut."

Lorsque Jésus et ses compagnons eurent achevé leur voyage, Pierre ramena Hozaël dans la maison de son père Joëd. L'enfant fût vigoureusement tancé. Mais comme il ne paraissait pas sentir en quoi il était coupable, on finit par le laisser tranquille.

Le lendemain, toutefois, son père essaya de le prendre par l'amour-propre: "Tu n'as pas honte de courir ainsi les chemins avec des vagabonds et des gens sans aveu?" Hozaël, qui n'avait pas honte du tout, répondit: "Ce sont des hommes très bons, avec qui on ne s'ennuie jamais, et qui connaissent le royaume de Dieu. — Le royaume de Dieu, qu'est-ce que cela? — C'est, dit l'enfant, quand il fait beau et que tout le monde est bon."

Quelques jours après, son père lui donna pour précepteur un scribe de la synagogue. Mais Hozaël ne voulait pas travailler et opposait à toutes les exhortations une inertie paisible et qui semblait sûre de son droit. "Si tu ne travailles pas, lui dit son père, tu mourras de faim quand je n'y serai plus. Car, qui te nourrira, dis-moi? et qui te vêtira? Il faut travailler pour vivre. — Les oiseaux, répondit Hozaël, ne sèment ni ne moissonnent; ils n'amassent rien dans leurs greniers; mais notre Père céleste les nourrit. Les lis des champs ne filent point; et cependant, Salomon dans sa gloire n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux. — Tu n'es, dit Joëd, ni un lis ni un oiseau, mais un méchant petit garçon."

Un autre jour, Hozaël se trouvant seul à la maison, fit entrer des mendiants dans la cour, alla prendre dans la chambre de sa mère une poignée de bijoux et les leur distribua.

Sa mère, de retour, le surprit dans cette occupation et jeta des cris.

— Ne sais-tu pas, maman, dit gravement Hozaël, que le Maître nous prescrit de donner tous nos biens aux pauvres?

Les mendiants semblaient goûter ce précepte. On eut beaucoup de peine à leur faire rendre les bijoux. Encore en manqua-t-il quelques-uns quand on en fit le compte.

Une autre fois, Joëd aperçut, dans le jardin, Hozaël qui jouait avec de petits camarades. Il s'arrêta pour les regarder. Deux des enfants en portaient un troisième dans leurs bras et le déposaient devant Hozaël en disant: "Il est paralytique." Hozaël lui promenait ses mains sur la figure, prononçait gravement: "Lève-toi, au nom de notre Père qui est dans le ciel," et le paralytique se mettait à gambader. "Que faites-vous là? dit Joëd. — Nous jouons au miracle, dit Hozaël. — Faites-moi le plaisir, dit Joëd, de jouer plutôt à la bloquette ou aux quatre coins."

Le lendemain, Hozaël dit qu'il s'ennuyait et qu'il mourrait sans doute si on ne le laissait pas retourner vers le Rabbi. "Tu veux encore nous quitter, petit malheureux? dit Joëd. — Le Rabbi, répondit l'enfant, enseigne que l'homme doit quitter son père et sa mère pour le suivre. — C'est abominable! dit le père. — Tu ne nous aimes donc pas? gémit la mère. — Je vous aime, répondit l'enfant, le coeur gros; mais j'aime encore plus le Rabbi."

Cette fois, le petit Hozaël fut fouetté; ce qui accrut peu, pour le moment, sa piété filiale.

* * *

Un autre jour, enfin, Hozaël dit subitement à son père: "Papa, tu est pharisien? — Oui, mon ami. — Qu'est-ce donc un pharisien? — C'est un homme qui observe strictement la loi. — Pas du tout... Je sais, moi, ce que c'est qu'un pharisien. — Qu'est-ce donc, alors, puisque tu est si savant? — Je vais te le dire, papa. Un pharisien, c'est un sépulcre blanchi."

Joëd songea: "Mon petit garçon est devenu fou. Ce Jésus lui a complètement empoisonné l'esprit. J'aurai une explication avec cet homme." Il s'informa, et sut que Jésus était à Jérusalem. Il alla l'y trouver, et eut, en effet, avec lui une explication qui dut être sérieuse, car il s'en revint converti. Puis il convertit sa femme et redressa doucement les applications ingénues que faisait Hozaël de la doctrine du Sauveur.

Et Joëd, et sa femme, et le petit Hozaël furent, dans la suite, de très grands saints, encore qu'ils aient été oubliés par la *Légende dorée.*

Jules Lemaitre.

Prince-Albert

Notre Directeur

Le R. P. Auclair, O.M.I., directeur du *Patriote*, qui est depuis près de trois mois à Missoula, Montana, ne revient malheureusement pas à la santé aussi promptement que tous ses amis l'espéraient. Son état n'inspire cependant aucune inquiétude et il n'y a aucun doute que les soins dont il est entouré finiront bien par triompher de la maladie. Notre directeur ne cesse de vanter l'extrême bonté pour lui des Religieuses de la Providence qui le soignent, ainsi que le dévouement de ses deux médecins qui viennent le voir tous les jours.

Tous nos lecteurs voudront offrir une prière pour la prompte guérison du directeur du *Patriote*.

:o:

La Semaine Sainte et le jour de Pâques

Les cérémonies de la Semaine Sainte ont été pieusement suivies à la Cathédrale par un grand nombre de fidèles. Le Jeudi Saint il y eut messe pontificale par S. G. Mgr Charlebois, évêque de Le Pas. Après la messe, il y eut consécration des Saintes Huiles.

La fête de Pâques a été célébrée avec une pompe inaccoutumée. La messe de communion eut lieu à 8 heures. Un grand nombre de fidèles se sont approchés de la Table Sainte. A 10 h. 30: messe pontificale solennelle chantée par Mgr Charlebois. L'assistance était considérable. Bon nombre de protestants ont suivi avec respect le déroulement des cérémonies imposantes de notre culte.

La Chorale sous la direction de Mme Morrier, a rendu la Messe Solennelle Sainte Cécile, de Gounond. La Chorale a déjà fait sa marque avant aujourd'hui; la manière dont elle a exécuté son programme musical de Pâques n'a fait qu'augmenter son prestige. La dévouée directrice, Mme Morrier, ne s'est pas laissé effrayer par les difficultés que comporte l'interprétation de cette messe fameuse du grand compositeur français. Le succès, un succès entier, a couronné ses efforts; elle a droit à nos félicitations comme directrice et comme soliste.

Les autres soli furent bien rendus par Mmes Miller, McClosky, Melle Joséphine Davis, MM. A. Reynolds, J. Hanley, Bucknal, Miller et Harvey.

Mme Carrier tenait l'orgue. M. Emile Langlois accompagnait sur le violon.

Le soir, après les vêpres, il y eut bénédiction solennelle du T. S. S. La chorale a exécuté *Benedictus*, de Gounod, *O salutaris Hostia*, de Vincenzo Cirillo, *Tantum Ergo*, de Robert Dwyer.

:o:

La Chorale de la Cathédrale jugée par une Française

Melle E. Mangin nous communique la note suivante que nous publions avec plaisir:

La magnifique cérémonie à laquelle j'ai eu le bonheur d'assister en ce saint jour de Pâques restera gravée dans mon esprit et comptera parmi mes meilleurs souvenirs. L'exécution de cette si belle messe de Sainte Cécile a été rendue d'une façon remarquable. Il m'a été permis bien souvent en France, dans des grands centres tels que Paris, Lyon, Biarritz, d'assister à des cérémonies semblables, mais je puis dire en toute sincérité, que la paroisse de Prince-Albert n'a rien à envier aux chorales de ces grandes villes.

Cette parfaite exécution représente une immense somme de travail de la part de tous les membres du choeur et un dévouement inlassable que possède Mme Morrier, en plus de son âme d'artiste.

Permettez-moi, par les colonnes de votre journal, de venir exprimer à Mme Morrier et à tous les membres de la Chorale de la paroisse du Sacré Coeur, toutes mes plus chaleureuses et enthousistes félicitations.

Mademoiselle E. Mangin.

:o:

— S. G. Mgr. O. Charlebois, qui a présidé aux cérémonies de la Semaine Sainte et du Jour de Pâques, est retourné au Pas lundi.

— De passage à Prince-Albert ces jours derniers: Melle Blanche Ducharme, d'Albertville; MM. P. Godard et J. H. Belair, de Shell River; Victor Harvey, de Eldred; A. Perrier, de Duck Lake; V. H. Gilbert, de Big River; M. l'abbé Perrault, de Tisdale; le R. P. Delmas, de Duck Lake; le R. P. Lajeunesse, de Big River.

— M. Andrew Knox, député fédéral, est revenu d'Ottawa pour passer à Prince-Albert les vacances de Pâques.

:o:

La guerre aux corbeaux

Le Dr. E. R. Trippe, propriétaire de l'hôtel Avenue, entreprend une croisade intéressante et utile contre les corbeaux qui causent de sérieux dommages au district par leurs déprédations. Il y a dix ans, on en comptait à peine quelques-uns et aujourd'hui il y en a des centaines de mille. La principale occupation du corbeau est de détruire les oeufs et les petits des autres oiseaux. On estime que chaque corbeau adulte détruit au moins cent oeufs ou cent jeunes oiseaux pendant la saison de la reproduction. Dès qu'on leur fait la guerre quelque part, ces volatiles peu désirables s'arrangent pour trouver des lieux plus hospitaliers.

Dans le but de stimuler l'intérêt dans la croisade, le Dr. Trippe ouvre un concours pour tout le territoire compris dans un rayon de 25 milles de Prince-Albert. Pour chaque bec et chaque oeuf de corbeau apporté à l'hôtel Avenue, il donnera cinq sous par bec et un sou par oeuf. De plus, chaque concurrent sera inscrit pour cinq points par bec et un point par oeuf produit. A la fin de la saison, celui qui aura le plus grand nombre de points recevra $25; il y aura en outre un deuxième prix de $15 et un troisième de $10.

On espère qu'après une campagne active de quatre ans, le district sera complètement débarrassé de cette plaie des corbeaux.

:o:

La vente annuelle des bestiaux pur-sang

Mercredi matin se tenait à Prince-Albert le deuxième vente annuelle de bestiaux faite par l'association des éleveurs de bestiaux de la Saskatchewan. M. J. G. Robertson, commissaire provincial du bétail, et M. L. M. Winters, du Collège d'Agriculture, agissaient comme juges. Voici les bestiaux de différentes races qui ont été déclarés grands champions:

Taureau Herefords (Anxiety Donald), G. E. Fuller, de Girven, Sask.

Vache Hereford (Phyllis), P. S. Mathews, Silver Grove.

Taureau Aberdeen-Angus (Byron Ito), Paul Philipson, Rosthern.

Vache Aberdeen-Angus (Sweet Charity), W. C. et R. E. Gabrielson, Rosthern.

Taureau Holstein (R. E. S.), Ferme expérimentale de Rosthern.

Taureau Courtes-Cornes (Merchantman), R. A. Wright, Drinkwater.

Vache Courtes-Cornes (Rhodesia Belle), J. R. Waterhouse, Parkside.

Comme l'an dernier, la majorité du bétail mis en vente appartenait à la race Courtes-Cornes. Les prix moyens obtenus pour les différentes races sont: Courtes-Cornes, $137; Herefords, $101; Aberdeen-Angus, $100; Holsteins, $145.

Le président de l'association des éleveurs et le commissaire provincial se sont déclarés très satisfaits des résultats obtenus. Leur satisfaction a probablement été quelque peu altérée quand ils reçurent de la ville de Prince-Albert un compte de $50, pour le permis de l'encanteur. Le commissaire provincial n'a pas caché sa surprise; il était sous l'impression que l'association avait le droit de faire partout des ventes publiques. A ceux qui se sont étonnés de voir qu'il n'ait pas choisi un encanteur de la ville, il a fait comprendre que le choix d'un encanteur inexpérimenté aurait pu être la cause de pertes assez considérables pour les éleveurs.

:o:

Comment combattre la folle avoine

Notes des fermes expérimentales.

La folle avoine ne germe qu'au printemps ou au commencement de l'été. Elle ne germe pas à la surface du sol, ni à une profondeur qui dépasse trois ou quatre pouces; elle ne germe pas non plus lorsque le sol ne contient pas d'humidité. Mais sa graine conserve sa vitalité, dans le sol pendant plusieurs années. Ce sont là les faits que l'on doit prendre en considération en organisant la lutte contre la folle avoine. Pour combattre cette mauvaise herbe avec succès il faut la faire germer, ceci ne peut se faire qu'au printemps et seulement dans les trois permiers pouces du sol.

Dès que la récolte est enlevée, donnez à la terre un labour superficiel ou disquez-la au double-disque; hersez-la, aussitôt que possible au printemps et laissez-la dans cet état jusqu'à ce que la folle avoine commence à lever, ce qui se produira entre le 1er et le 15 mai, suivant la saison. Labourez alors à une profondeur de trois à quatre pouces, semez de l'orge et de l'avoine comme fourrage vert et vous n'aurez que très peu de folle avoine dans la récolte.

Si le champ à traiter doit être mis en jachère d'été, suivez exactement la même méthode jusqu'en mai, puis, au lieu de labourer passez le cultivateur à lames de canard (Duckfoot) ou le disque double et labourez à cinq ou six pouces de profondeur au commencement de juin. Empêchez les mauvaises herbes de pousser pendant le reste de la saison et il ne paraîtra que très peu de mauvaises herbes dans la céréale de l'année suivante. Pour détruire complètement la folle avoine, faites suivre la jachère d'été par une plante sarclée et empêchez les mauvaises herbes de pousser dans la plante sarclée. Cete plante sarclée, peut être des pommes de terre, des navets ou des tournesol. C'est ce que nous avons fait pendant plusieurs années sur différentes parties de la station expérimentale de Rosthern et la récolte de grain qui a suivi nous a toujours donné de la semence d'une propreté exemplaire.

W. A. Munro,
Régisseur,
Station Expérimentale de Rosthern, Saskatchewan.

:o:

QUEBEC — Un groupe d'admirateurs du romancier Louis Hémon, auteur de "Maria Chapdelaine," tant de Montréal que de Québec, a décidé de lancer une campagne pour prélever des souscriptions en vue de faire élever un monument en France à la gloire de cet écrivain.

EDMONTON — Le premier ministre Herbert Greenfield et le procureur général Brownlee sont partis pour Ottawa, afin de discuter la question du retour des ressources naturelles avec le gouvernement fédéral.

QUEBEC — S. E. le cardinal Bégin est de retour de Rome où il était allé assister au conclave. On annonce, en certains milieux, que le cardinal rapporte de Rome plusieurs nominations ecclésiastiques, entre autres celle de l'évêque d'Ottawa.

MONTREAL — La Chambre de Commerce de Montréal a adopté une résolution protestant contre l'ingérence du gouvernement dans le prix du blé. Cette mesure a été prise à la demande du général A. E. Labelle, président de la St. Lawrence Flour Milling Company, qui a déclaré que l'établissement d'une commission gouvernementale du blé tuerait l'industrie de la meunerie.

OTTAWA — Sa Grandeur Mgr M. Emard, évêque de Valleyfield et M. C. J. Magnan, inspecteur général du conseil supérieur de l'instruction publique de la province de Québec, viennent d'être élus membres de la Société Royale du Canada.

MONTREAL — M. Olivar Asselin, publiscite, a intenté, hier, une poursuite en dommages, pour diffamation au montant de $5,000, à *l'Imprimerie Populaire* (limitée), éditrice du *Nationaliste*.

:o:

Marché aux animaux de Winnipeg

Bouvillons de boucherie, $6 à $7; vaches de boucherie, $4.50 à $5.00; génisses, $6 à $6.50.

Porcs de choix, $12.50.

Brebis, ordinaires, $8.00.

:o:

Marché aux grains de Winnipeg

Blé — Nord No. 1, 1.44 3-8; Nord No. 2, 1.39 3-8; Nord No. 3, 1.31 1-8; Nord No. 4, 1.22 7-8; No. 5, 1.12 7-8; No. 6, 1.02 7-8; fourrage, 96 7-8; voie, 1.43 3-8.

Avoine — No. 2 C.W., 50; No. 3 C. W., 46 3-8; fourrage extra No. 1, 47 1-8; fourrage No. 1, 44 7-8; fourrage No. 2, 42 1-8; voie, 50.

Lin — No. 1 N.W.C., 2.35; No. 2 C.W., 2.32; No. 3 C.W., 2.16; rejeté, 2.16; voie, 2.34.

Orge — No. 3 C.W., 67 3-8; No. 4 C.W., 65 1-8; rejeté, 59 5-8; fourrage, 59 1-8; voie, 66 3-8.

Seigle — No. 2 C.W., 1.05; voie, 1.04.

Marché aux grains d'Edmonton

Blé — Nord No. 1, 1.06; Nord No. 2, 1.02; Nord No. 3, 96; Nord No. 4, 87; Nord No. 5, 76; Nord No. 6, 66; fourrage, 56.

Avoine — No. 2 C.W., 31; No. 3 C.W. et fourrage extra No. 1; fourrage No. 1, 26; fourrage No. 2, 23.

Orge — No. 3 C.W., 42; No. 4 C. W., 37; fourrage, 30.

Seigle — No. 2 C.W., 73; No. 3 C. W., 60; rejeté, 50.

Lin — No. 1 C.W., 1.95; No. 2 C.W., 1.91; No. 3 C.W. 1.61.

:o:

Marché aux animaux d'Edmonton

Bouvillons de boucherie, de choix, $6.00, $6.25, $6.75.

Bouvillons, bons, $5.00 à $6.00.

Vaches de boucherie, $4.50.

Génisses de boucherie, de choix, $5.00 à $5.25.

Veaux de choix, $7.00 à $8.00.

Porcs de choix, $11.75.

Brebis de choix, $10.00 à $11.00; brebis d'un an, $8.00 à $8.50.

:o:

Marché au grain de Prince-Albert

No. 1, 1.15; No. 2, 1.10; No. 3, 1.02; No. 4, 94; No. 5, 84.

PETITES ANNONCES

Feuilleton du "Patriote de l'Ouest."

TROIS LEGENDES DE MON PAYS

Par J. C. Taché.

No. 4

Ils avaient admiré, comme des hommes considérables et amis du Grand Esprit, ces chefs des premiers ouigouams, dépositaires de la triple autorité de Pontife, de Père et de Roi: ils donnèrent au missionnaire le titre que portaient ces hommes, et le nommèrent *Patliatche*.

2

Le sauvage

Sous le masque du stoïcisme sauvage, on eût pu voir se rembrunir le front des plus intrépides guerriers, quand le missionnaire s'efforçait de donner à ces peuples une idée des peines éternelles de l'Enfer.

Une voix intérieure, qui parle au fond de la conscience de tous les hommes, leur disait: — Cet abîme existe! Il est quelque part cet étang de feu!

On eût pu voir ces mêmes fronts se dérider et rayonner, quand le Père peignait, avec une onction séraphique, les joies indescriptibles du Paradis.

Tout leur être disait alors: — Oui, il n'y a qu'un pareil bonheur qui puisse satisfaire les désirs du coeur de l'homme!

Le missionnaire avait fait, en peu de temps, une telle impression sur ce peuple qu'il était déjà convaincu de la vérité des paroles de cet homme, chez qui tout respirait la vérité.

Aussi, lorsque le Père se mit à leur parler du baptême, comme moyen indispensable de salut, beaucoup voulurent être baptisés; mais il leur dit alors: — "Ce n'est pas tout de croire à ces vérités! Il faut sans doute y soumettre et son intelligence et sa volonté; mais il y a de plus des choses à faire et, surtout, il y a des choses à bannir de son coeur et de sa pensée. Il faut purifier l'un de ses affections mauvaises, l'autre des idées de superbe et d'orgueil, qui sont le propre de notre nature déchue. — Avant que cela soit fait, point de part aux mérites du Crucifié: — avant cela point de baptême: — excepté pour ces petits, ajoutait le missionnaire en montrant les enfants, à cause de la simplicité de leur coeur!"

L'apôtre touchait au point difficile de la doctrine de la Croix, — "scandale pour les Juifs et folie pour les gentils," — le point difficile de la morale et de la pratique. Tout le monde croirait facilement, — parce que la vérité a des accents qui lui sont propres, — s'il ne fallait pas sacrifier, soit les liens traditionnels des affections terrestres, soit les coupables désirs du coeur, soit les tristes habitudes du mal.

Tout le monde croirait, sans contestation, si la foi pouvait aller sans les oeuvres et n'obligeait pas à des sacrifices, à l'immolation du moi humain, à des luttes continuelles avec son propre coeur et contre une chair rebelle.

Lisons l'histoire des résistances opposées à la promulgation du catholicisme et des hérésies; toujours on verra la résistance, la rébellion ou l'apostasie tirer leur origine des intérêts sordides ou des affections criminelles.

Tant que le missionnaire n'avait proposé aux Maléchites que des vérités à croire, tant qu'il s'était renfermé dans la simple exposition du dogme, la chose allait de soi: — les sauvages se croyaient déjà chrétiens!

Mais quand il leur parlait des vertus à pratiquer, — des pénitences à faire, — de la confession des péchés, — de la réparation, — du pardon des injures... oh! alors, toute la sauvagerie de la nature se révoltait!

Le sauvage sentait en lui comme deux natures qui se combattaient: deux lois s'offraient à son choix, celle de la chair et celle de l'esprit.

Une voix violente et agitée semblait lui crier: 'Cette parole est dure qui pourrait l'entendre!'

C'était avant tout le pardon des injures, la loi d'aimer ses ennemis, que les Maléchites et surtout leur chef ne pouvaient comprendre, ou plutôt ne voulaient point accepter.

Il se faisait en eux une lutte terrible! Déjà convaincus, dans leur intelligence vierge de toutes les falsifications de l'orgueil philosophique, ils sentaient, tout bonnement, qu'ils avaient à choisir entre le Ciel et l'Enfer.

Les relations disent: "Les sauvages se rendent aisément à la raison: ce n'est pas qu'ils la suivent toujours, mais ordinairement ils ne repartent rien contre une raison qui leur convainc l'esprit."

Ils n'avaient encore ni méprisé, ni abandonné l'Eglise, enseignant de leur autorité divine: — ils étaient encore possesseurs de *cette lumière qui éclaire tout homme venant au monde*.

Ils n'avaient point appris l'art de se tromper soi-même!

Pas assez corrompus, dans le fond du coeur, pour nier la vérité à cause de leurs passions: — ils hésitaient cependant à en accepter les conséquences!

* * *

Chaque fois que le *Patliatche* pressait le Sagamo, auquel ils s'attachait surtout, parce qu'il comprenait que de lui dépendait pour beaucoup, humainement parlant, le succès de sa mission, il y avait comme une vision qui se fixait dans l'esprit du sauvage.

Il regardait fixement dans la direction de l'Aloustouc et parlait, dans un langage mystérieux, des traditions de sa race et des ombres de ses frères.

Alors sa nature semblait en proie à des agitations semblables au bouillonnement des eaux de son grand fleuve, quand elle se précipitent, à travers les rochers, dans les profondeurs du Kapskouk.

Un jour qu'ils étaient là tous deux, assis seuls au bord de la chute, l'homme de paix et le sauvage farouche, et que celui-là parlait à celui-ci de la nécessité de pardonner à ses ennemis, le Sagamo interrompit tout-à-coup le missionnaire, et lui dit:

— Sais-tu ce que c'est que la vengeance pour un sauvage?

Puis, sans attendre de réponse, il ajouta:

— Ecoute!

3

Le récit

"J'ai soixante-six hivers, et c'était treize hivers avant que je fusse né.

"Mon père, chef de ma nation, alors dans la maturité et la vigueur de l'âge, avait établi ses cabanes au bord de la Madaouaska.

"Il avait, de deux de ses femmes, trois fils, beaux et forts jeunes hommes reçus depuis peu au nombre des guerriers.

"Un jour, arrivèrent à la Bourgade deux Micmacs du Bic.

"Ils venaient demander à mon père des secours contre un parti d'Iroquois, descendus pour attaquer leurs familles.

"Les Micmacs sont nos frères... les Iroquois sont des chiens!

"Mon père partit avec ses guerriers, parmi lesquels étaient ses trois fils, qui marchaient pour la première fois dans les sentiers de la guerre.

"L'expédition ne fut pas longue: en moins de douze soleils, nos gens venaient chargés des chevelures ennemies, amenant avec eux trois prisonniers.

"Mais les Maléchites avaient perdu trois guerriers, et de leur nombre était le plus jeune des trois fils de mon père.

"Deux des prisonniers furent mis à mort dans les fêtes célébrées à l'occasion de cette victoire. Le troisième demanda grâce, avoua que les Iroquois sont des chiens et fut adopté comme esclave pour servir dans la bourgade.

"Le printemps suivant, vinrent aux bords de la Madaouaska, — car on n'avait pas cessé d'habiter ces lieux, — des messagers du Sagamo de Stadacona.

"Ce chef voulait organiser une grande expédition, afin d'aller attaquer les Iroquois dans leur pays, et il demandait à toutes les nations de nos frères de fournir des guerriers pour y prendre part.

"Mon père assembla les anciens auxquels il avait confiance et tint conseil.

"Le lendemain il répondit aux envoyés de Canada, en présence des Maléchites réunis, que la proposition était agréée et qu'on allait, en conséquence des événements qui se préparaient, lever les ouigouams pour recueillir selon l'usage, toute la tribu sur les bords du Kapskouk.

"En effet, c'était ici, que se réunissaient dans ces temps-là toutes les familles de ma nation, quand on avait lieu de croire à la proximité d'une guerre longue et acharnée.

"Pour la première fois, quelqu'un osa élever, au sein de la tribu, la voix contre les décisions du Sagamo et du conseil des anciens.

"Ce furent les deux fils de mon père qui se rendirent coupables de ce crime, dont l'audace étonna tout le monde.

"Ils prétendirent que les Maléchites avaient fait, — l'été d'auparavant, — plus que leur part contre les ennemis communs.

"Mon père écouta sans s'émouvoir ces discours audacieux; puis se levant, avec calme et majesté, il dit d'un ton lent et solennel:

— "J'ai perdu, l'an dernier, mon fils!... Je n'ai plus de guerriers dans ma famille!... Ceux qui viennent de parler sont de faibles femmes; ils resteront à coudre les peaux dans les cabanes... Pour moi, je conduirai des hommes contre les Iroquois, lorsque mon frère du Canada sera prêt à partir. C'est tout."

"Les deux jeunes gens, honteux et frémissant de rage, se retirèrent poursuivis par les moqueries des guerriers;

"Les femmes et les enfants s'éloignaient d'eux, comme d'animaux dégoûtants.

"Le soir on les mit à coucher avec l'esclave iroquois!

* * *

"Le lendemain il y avait un canot de moins sur le rivage de la Madaouska: les deux fils de mon père étaient disparus avec l'esclave iroquois.

"Mon père prit la coutume de se retirer, tous les soirs, seul à l'écart dans les bois où il passait des heures entières.

"Les Maléchites se disaient: — Le Sagamo a le coeur malade... jamais le bonheur n'habitera de nouveau sa cabane!

"Vingt lunes s'étaient écoulées, pendant lesquelles un canot, monté de trois hommes, s'était rendu de la Madaouaska aux sources de la rivière des Iroquois.

"Tu as entendu parler de ce voyage, long, bien long, puisque pour l'accomplir il faut nager et nager sans cesse, pendant le cours de vingt soleils.

"Depuis notre pays jusqu'au Grand Fleuve et de là jusqu'à l'embouchure de la rivière des Iroquois, on marche en pays ami: — de l'embouchure de cette rivière jusqu'au grand lac qui en est la source, c'est un pays occupé, tour à tour, par nos frères et par nos ennemis, c'est un *chemin de sang*. Au-delà, c'est le pays des Iroquois.

"Les trois échappés, vigoureux et bien munis, n'eurent pas de peine à parcourir cette distance, à traver une navigation facile. — Leur nombre ne pouvait inspirer de crainte à aucune des nations dont les partis de guerre suivaient souvent cette route: au cas de surprise, la présence parmi eux d'un Iroquois et de deux Maléchites pouvait offrir des moyens de se tirer d'affaire.

"Ce qui leur advint, pendant le voyage, peu importe! — ce qui se passa chez les Iroquois, à l'arrivée de ce canot, on le devine aisément!

* * *

"Quarante lunes après le jour qui avait vu mon père flétrir ses deux fils, devant les siens et en présence d'amis étrangers, trente grands canots de guerre iroquois, montés de cent quatre-vingts guerriers et guidés par deux Maléchites, étaient arrivés à la tête du lac Témiscouata.

"Ils venaient surprendre et détruire nos familles.

"Ils avaient pu, en remontant la rivière qui conduit au lac, nourrir leur haine et leur désir de vengeance par la vue des lieux, témoins de la destruction des dernières bandes de leurs frères, immolés l'année précédente sur les bords de la Bouabouscache!

"Instruits par les récits de l'esclave évadé, profitant des conseils et des services des deux traitres, il n'y avait pas de danger qu'ils vinssent à commettre les fautes qui avaient perdu leurs devanciers.

"Arrivés au lac, la navigation devenait pour eux aussi délicate, à cause des surprises possibles, qu'elle était facile ailleurs, à travers les grandes et belles eaux du Témicouata, de la Madaouaska et de l'Aloustouc.

"Sur l'avis des Maléchites, on demeura là tout un jour, — les canots et le gros du parti soigneusement cachés dans le sombre et étroit enfoncement, entouré d'ajoncs et de foin d'eau, qui forme l'embouchure tortueuse de l'Acheberache, — le reste des hommes, avec les deux traitres, répandus dans les bois voisins, pour examiner les lieux.

"A partir de cet endroit on adopta un nouvel ordre de marche, toujours suivi en pareil cas: — on ne voyagea plus que la nuit.

"Le jour, on se tenait sous le couvert, et on n'allumait jamais de feu si ce n'est lorsqu'il était possible d'en cacher entièrement la flamme et la fumée.

"Le soir, on attachait solidement les canots ensemble; et sans bruit à la faveur des ténèbres, sur les eaux dormantes du lac, sur les doux courants de la Madaouaska, on descendait pour arriver au but de ce long voyage.

"Il n'y avait pas de lune, les nuits étaient sombres. En partie par suite des dispositions prises, en partie par pure faveur des chances, tout secondait les ennemis de mon père dans l'exécution de leurs projets.

"Le matin de la seconde nuit de marche, on s'arrêta de bonne heure à quelque distance du lieu qu'occupait, lors du départ des trois fugitifs, la bourgade de la Modaouaska.

"Il fallait voir si, selon la détermination prise par mon père, on avait transporté les ouigouams maléchites sur les bords de l'Aloustouc — car les Iroquois avaient été mis au fait de tout ce qui s'était passé avant le départ de leurs guides.

"La bourgade n'était plus là, comme on s'y attendait. — "C'est ici, dirent les deux Maléchites aux Iroquois, en leur montrant l'emplacement des cabanes, c'est ici qu'on nous a chassés du milieu des hommes, pour nous reléguer avec les chiens!... C'est encore ici, ajoutèrent-ils, que deux des vôtres ont été liés au poteau, déchirés et scalpés."

"L'examen des alentours démontra que l'éloignement des familles avait suivi de près le départ des transfuges. Rien n'indiquait dans ces lieux le passage récent de l'homme. Les fougères, les quatre-temps des bois, qui tapissaient la forêt, n'avaient point été foulés récemment. Tout respirait le calme de la désertion la plus complète.

"En conséquence, on profita de la fin du jour pour opérer le passage du court et seul portage qu'on eût à faire, à l'embouchure de la Madaouaska.

"Les précautions devaient ici redoubler; il fallait faire petites nuits et journées vigilantes, de peur d'être aperçus — et pour une autre raison encore.

"Ah! si tu connaissais les émotions d'une situation semblable; quand la vengeance approche et qu'on a peur que la chevelure ennemie échappe à la main prête à la saisir?... Moments de joie, de crainte, d'espoir, de doute, de je ne sais quoi!... Le moindre son frappe l'oreille: un arbre qui tombe, le murmure d'un ruisseau, les rapides d'une petite rivière qui débouche sur des galets, le vol d'une perdrix éveillée par la peur, les coups de bec d'un pivert, tous ces bruits qu'on entend quand on descend de nuit, en suivant le cours d'une grande rivière, on les perçoit en pays ennemis d'abord aussi clairement que tu m'entends parler; puis ils grossissent, puis il semble qu'on les entend sans interruption, puis tous à la fois, puis il se confondent en un bourdonnement qui monte, descend, prend tous les tons et finit par ne plus permettre de rien distinguer; — alors gronderait le tonnerre lointain qu'on ne le reconnaîtrait pas! — Ah! il faut des guides solides, va, dans de pareils moments, et encore ne doit-on pas prolonger ces heures d'épreuve. — Voilà pourquoi, surtout, les canots iroquois faisaient petites marches.

"Ce n'était que vers le milieu de la troisième nuit après le portage du Petit Saut, qu'on se promettait d'arriver dans le voisinage de la bourgade.

"Le soir de cette dernière nuit, on sortit d'une petite anse, formée par la décharge d'un ruisseau profond, où l'on s'était soigneusement tenu caché pendant le jour.

"Les canots étaient fortement liés ensemble, cinq de front sur six de profondeur: — les armes étaient préparées: — le débarquement devait avoir lieu dans un détour subit de l'Aloustouc, au milieu d'un endroit bien boisé, à quelques centaines de pas du village.

"L'attaque devait se faire au milieu des ténèbres, et trois heures seulement séparaient les exécuteurs et les victimes du moment du carnage.

* * *

"Les canots glissaient sur un courant plus rapide.

"On était au plus obscur de la nuit.

"Dans ce moment, deux hommes de l'expédition, se levant de toute leur hauteur dans les canots, frappent, à petits coups redoublés, leur bouche de leur main, en poussant ce cri strident et saccadé que tu connais sans doute.

"Des cris semblables et prolongés répondent du rivage, et vont éveiller les esprits endormis dans les montagnes.

"Aussitôt des flambeaux, élevés des deux côtés de la rivière, se détachant en langues ardentes sur le sombre bandeau de la nuit, illuminent les eaux.

"Les Iroquois, étonnés, se redressent et jettent un regard ébahi sur cette scène étrange!

"Rappelés à leurs sens par le choc de cette émotion, ils ont bientôt compris ce que signifie ce spectacle. Alors, s'enveloppant avec calme de leurs couvertures, ils reprennent les bras croisés leurs sièges dans les embarcations.

"Une minute après, les trente canots et les cent quatre-vingts guerriers allaient s'engouffrer dans les abîmes du Kapskouk, — salués dans cette descente par les cris de centaines de Maléchites, hommes, femmes et enfants, qui, perchés sur les rochers des deux côtés du précipice, se penchaient vers eux, accrochés d'une main aux sapins du rivage et agitant de l'autre des torches allumées pour le sacrifice."

— Vision d'Enfer! — s'écria, en joignant les mains, le pauvre missionnaire, dès que le Chef eut prononcé le dernier mot de son récit.

— Spectacle sublime! — répliqua le Maléchite.

— Tu comprends, reprit le sauvage après une pose, que mon père savait tout.. Tu comprends que la prétendue rébellion de mes deux frères n'était qu'une feinte, imaginée pour exécuter un chef-d'oeuvre de vengeance. — Mais tu ne saurais comprendre ce qu'eut à souffrir mon père, pour contribuer à l'exécution de leur dessein.

"Quand, le soir de l'événement, il lui fut permis de tout révéler et de s'écrier en présence de la peuplade assemblée: "Mes fils sont des hommes!" il lui sembla, m'a-t-il dit souvent, longtemps après, que les montagnes des Chigdos descendaient de dessus sa poitrine.

Il y eut ensuite un long silence entre les deux interlocuteurs qu'agitaient de bien graves pensées.

4

Premiers rayons

Le Sagamo, reprenant le premier la parole, dit au missionnaire:

— Mon père, qui comme presque tous ceux de ma race, vécut très vieux, me racontait souvent cette histoire. Chaque fois il me disait: — "Les cent-quatre-vingts Iroquois ne valaient pas mes deux fils!"

Quand il fut près de mourir, il m'appela près de lui et me dit: — "Jure-moi que tu seras toujours l'ennemi irréconciliable des Iroquois. Jure-moi, de plus, que tu remettras à tes enfants cet héritage de ma vengeance!"

Je le jurai; — et tu me parles de pardonner à mes ennemis!

Mais feras-tu que les ombres de mes deux frères, que je n'ai pas connus, se balancent souvent le soir au-dessus des eaux bouillonnantes et des âpres rochers du Kapskouk?

Feras-tu que je ne sente pas la présence des esprits de mes pères, errant la nuit autour de mon ouigouam?

M'empêcheras-tu d'entendre ces voix intérieures qui me parlent sans cesse de haine et de vengeance?

— Oui, répondit le missionnaire; non pas moi, cependant mais le Dieu que je t'annonce. Quand on sent la présence incessante de ce Dieu qui remplit l'univers, tous les spectres et les fantômes du jour et de la nuit se dissipent, comme ces vapeurs légères du matin, que le soleil disperse, avant qu'on en ait pu saisir les formes trompeuses.

Quand on écoute toujours en soi la grande voix de ce Dieu qui nous parle sans cesse, toutes les voix et les tourmentes intérieures se taisent, et il se fait un grand calme.

— Peut-être as-tu raison, reprit le sauvage: il fait bon d'entendre parler ainsi!

Puis, après s'être un instant recueilli, il ajouta: — J'ai toujours nourri l'espoir d'être un jour uni à mes pères dans le pays de chasse des esprits; c'est pour cela que, dans les dernières cabanes des nôtres, nous mettons les armes et autres objets qui leur ont servi pendant leur vie. Si ce que tu nous dis est vrai, où sont donc les âmes de mes ancêtres?

— Je ne juge pas tes ancêtres, répondit le missionnaire: la miséricorde de Dieu, tombant sur un coeur droit, peut opérer des miracles. Tes pères n'ont point eu l'occasion de s'instruire: dans ces cas d'ignorance invincible, l'obéissance à la loi naturelle, accompagnée d'intentions pures, peut faire entrer à leur insu, des âmes candides dans le sein de l'Eglise. Mais il n'en pourrait être ainsi de toi et de ceux qui m'ont entendu, parce que vous avez reçu l'exposition de la doctrine, et que l'occasion vous est fournie de choisir entre le vrai et le faux, le bien et le mal, l'Eglise et ce qui n'est pas l'Eglise, le Ciel et l'Enfer.

— Tu peux continuer à exercer en paix ta parole au milieu de mon peuple, dit en soupirant le Sagamo, je n'y mettrai aucun obstacle. Pour moi, car je ne veux pas te tromper, je ne suis pas encore prêt à me faire chrétien... Je verrai!

Le missionnaire fit peu de conversions.

Le Sagamo ne reçut pas le baptême, ni lui ni ses enfants; mais eux et tous ceux qui résistèrent ne laissèrent pas d'être profondément travaillés intérieurement, par la prédication de l'apôtre et les exemples des néophytes.

La glace était rompue; il ne fallait plus que le vent de la grâce pour en disperser les fragments.

"Plusieurs n'attendaient rien des vieilles souches sauvages, écrivaient plus tard les Jésuites, toute l'espérance n'était que dans la jeunesse; mais l'expérience nous apprend qu'il n'y a bois si sec que Dieu ne fasse reverdir, quand il luy plaist!"

III
Le Géant des Méchins
ou
L'évangile accepté.

1

L'enfer ne prévaudra jamais

Il s'était écoulé un peu plus d'un demi siècle, depuis la première prédication de l'Evangile chez les Maléchites.

Cette période avait été pour l'Eglise de la Nouvelle France, pour les missions des Jésuites, pour les colons canadiens et acadiens, une période de travaux, de luttes, de souffrances et d'angoisses; mais aussi de foi, de courage, de dévouement et d'héroïsme.

Des guerres continuelles avaient porté la dévastation et le carnage dans toute l'étendue des colonies françaises. Les Iroquois, armés et soutenus par les Hollandais, semblaient devoir éteindre la religion catholique et le nom français dans cette partie du nouveau monde. Une nation alliée, la nation huronne, avait disparu presqu'en entier dans ces luttes. Le martyre de plusieurs missionnaires avait laissé des troupeaux sans pasteurs, des églises sans apôtres.

Il y a ceci de remarquable dans l'histoire du catholicisme, c'est que les époques qui paraissent les plus pénibles et les plus désespérantes, pour ceux qui doivent en supporter le fardeau, sont justement les époques qui, aux yeux de l'histoire et de la postérité, demeurent comme les plus belles et les plus glorieuses.

Aussi cette terrible période de l'histoire de l'Eglise du Canada a-t-elle reçu le glorieux titre de *temps héroïques*.

Plusieurs des tribus sauvages, chez qui les missionnaires étaient allés porter la semence de l'Evangile, avaient été forcément délaissées depuis. — Les ouvriers manquaient à la vigne.

Cependant, ces premières prédications n'avaient point été sans fruits durables, et la bonne nouvelle se propageait, en dépit des efforts de l'enfer.

(à suivre)

Une année de salaire pour cinq mois de travail

C'est ce que voudraient avoir trop de cultivateurs — Echos d'une conférence agricole à Ponteix — La culture des plantes fourragères pour entretenir la richesse du sol—Le trèfle d'odeur, la luzerne et le seigle—Le blé semé en rangées pour empêcher la terre de "poudrer" — Le pâturage en commun.

Ponteix, Sask.—Le cinq avril nous avions une conférence sur l'agriculture en général, la méthode de cultiver nos terres et le fameux pâturage en commun ou "community pasture." Les différents orateurs qui se sont succédés ont, par leurs intéressants discours, retenu tout l'auditoire jusqu'à la fin de la conférence.

Notre député, M. George Spence, si dévoué à la classe des agriculteurs, a bien voulu faire un tableau vivant de notre pays et surtout de notre région. Avec sa franchise bien caractérisée, il nous a dit où nous faisions erreur et nous a prouvé que nous n'avions que la récompense de notre travail. Quel est le fermier, disait-il, qui doit compter retirer une année de salaire, tandis qu'il ne fait que travailler à peine cinq mois? Vous vous plaignez que vos terres donnent bien moins de revenus qu'autrefois. A qui la faute? Quand vous semez blé sur blé pendant deux, trois et même quatre ans sans penser à faire reposer vos terres et par ce fait lui ménager ses qualités productives, vous faites une faute que vous expierez plus tard et peut-être avez-vous commencé à en subir les effets.

Travaillez vos terres comme par le passé, si vous le voulez, mais changez votre système de semence. Aidez vos terres à être plus fertiles, en employant les grains propres à lui donner ses éléments constructifs et n'allez pas paralyser l'action d'une plante aux dépens d'une autre. C'est ce qui me ramène à dire d'aller aux moyens que vous devez prendre pour parer aux erreurs déjà faites depuis quelques années, si vous ne voulez pas être vaincus par le manque de fertilité de vos terres, qui diminuera graduellement avec les années, si vous persistez dans votre manière d'ensemencer vos terres.

Dire est facile; faire, c'est là tout l'essentiel.

CE QUI EST ESSENTIEL

L'humus est la vie de la terre, c'est-à-dire sans lui, il n'y aurait pas de végétation possible, ce serait un désert. Cet humus provient de la décomposition de plantes qui d'année en année se sont accrues, multipliées et sont mortes en laissant des racines dans la terre, et sur le sol, un tapis de déchets, qui, avec le temps, s'agglomérèrent à la terre et formèrent, grâce à ces racines, cette croûte qui empêche le sol de s'étendre et de tourbillonner.

Tout vous invite à cultiver avec des méthodes constructives afin de garder intacte la réputation unique de vos terres qui semblent inépuisables. Que faudrait-il faire pour éviter ces malheurs qui vous menacent? La méthode en est simple, mais quel est celui d'entre vous qui ira de l'avant et n'attendra pas d'être forcé d'y recourir plus tard?

N'oubliez pas que sans l'herbe des prairies, vous n'auriez pas l'avantage d'avoir des bestiaux, et pour en garder un grand nombre dans un espace restreint et réussir à les nourrir avec profit, il vous faut recourir à la culture des plantes fourragères qui rendront au sol ce que la culture du blé lui enlève, tout en aidant à la culture mixte tant prêchée depuis ces dernières années. Quand les cultivateurs comprendront-ils qu'il est de leur intérêt de faire un succès de cette affaire?

Ici et là quelques-uns font des essais avec des résultats plus ou moins satisfaisants, et souvent, devant l'insuccès, ils se laissent décourager et abandonnent la partie. N'a-t-on pas vu, ici, un fermier essayer du blé d'Inde pendant trois années consécutives et attendre patiemment le succès qu'il a obtenu bien tardivement peut-être, mais définitivement. Ce succès en a induit quelques-uns à l'imiter et j'espère qu'une fois l'élan porté à point, il donnera des fruits durables qui étonneront les optimistes d'aujourd'hui.

LE TREFLE D'ODEUR

Bien peu ont essayé le trèfle d'odeur (sweet clover) aux racines immenses, profondément ancrées dans le sol, et qui donne, par saison, deux récoltes de très bon foin. C'est une de ces plantes qui devrait être sur toutes les terres. D'abord elle est de culture facile et vit à son aise dans à peu près n'importe quel sol, ensuite il est prouvé que ses racines dans un acre de terre valent autant que dix tonnes de fumier. Plus cette plante sera connue, plus elle deviendra populaire. Le département vous conseille de semer le trèfle Arctic plutôt qu'un autre, car il a donné les résultats espérés et a fait ses preuves dans différents sols. Il est d'usage de semer à peu près 18 livres à l'acre en y ajoutant de l'avoine. En semant fortement, vous aurez des plantes plus serrées et des tiges plus fines et plus agréables au goût, car le trèfle d'odeur est naturellement gros et coriace.

L'alfalfa ou luzerne réussit, elle aussi, dans toutes sortes de terrains, sauf ceux qui sont trop humides. Elle a de longues racines qui s'introduisent profondément dans le sol pour chercher les éléments qu'il lui faut. Un champ d'alfalfa peut durer des années. Pour assurer une bonne reprise, inoculez les graines avant de les semer. Cette mesure s'applique également au trèfle d'odeur. Sur un sol ordinaire, 12 à 15 livres à l'acre suffisent, mais s'il était sec, diminuez la quantité. Le meilleur temps pour semer l'alfalfa c'est lorsque la température est chaude et je n'en sèmerais pas avant le mois de juin.

Je ne veux pas parler du seigle dont on en voit depuis quelques années de très grandes étendues, mais n'oubliez pas qu'il n'est pas, comme fourrage, le nec plus ultra. C'est un grain qui se vend bien et ne nuit en rien au labour d'été.

LA CULTURE PAR ROTATION

Le professeur Champlain, de l'Université de Saskatoon, nous disait que des quantités immenses de grains sont produits à grands frais annuellement et au détriment du sol. La culture peut se faire sur une même échelle mais avec plus de prudence en produisant plus pour l'usage de la ferme que par le passé. La production exclusive du blé et le brûlage annuel du chaume consument une immense quantité de nitrogène, de phosphore et de potasse. Dans les sections demi-arides des Etats de l'ouest, un succès complet s'est réalisé en ayant le tiers de la culture en plantes fourragères, un autre tiers en grains semés en rangées, et la balance en blé. Chaque acre de terre devrait produire sa quote part tous les ans et de cette manière il ne serait pas nécessaire de surcharger certaine partie de la terre. C'est pourquoi il nous propose la culture par rotation. Qu'est-ce que la culture par rotation? C'est un système ou la pratique de faire pousser différentes séries de récoltes annuelles sur la même pièce de terre. Le système est basé sur ce fait que différentes récoltes absorbent différentes quantités de constituants inorganiques variés du sol et l'appauvrissement du sol à la culture de la même récolte le laiserait intact et même amélioré pour d'autres récoltes puisant à d'autres constituants.

UNE BONNE METHODE

A Saskatoon, le professeur Champlain a fait des expériences concluantes et il est heureux de nous dire son succès. Il nous a surtout parlé du grain semé en rangées, qui a pour bon effet d'empêcher la terre de "poudrer" et de remplacer le labour d'été. La préparation du sol consiste en un labour d'automne ou de printemps fait profondément, bien hersé et foulé si possible, afin d'avoir un bon fond de terre à semer. Des rangées de blé, d'avoine et d'orge de deux rangs à 36 pouces d'espace, sur un terrain préparé de cette manière, ont rapporté 18.5, 59.6, et 38.2 minots par acre, et les rangées à trois rangs, à espace de 30 pouces, ont donné 22, 63.9, et 49.4. Si vous semez par rangées, vous économisez sur le grain; car supposons que vous employez deux minots à l'acre dans l'avoine, vous mettez l'indicateur de votre semeuse à deux minots, mais vous n'aurez que 3-7 de deux minots ou à peu près 30 livres de grain pour les rangs triples, et pour ceux de deux il vous faudra près de 20 livres.

Voici une des méthodes pour semer en rangées. Votre semeuse, en fermant les trous qui ne doivent pas être utilisés, pourrait s'arranger de cette manière: les X indiquent les trous qu'on laissera ouverts et les O représentent ceux qu'on doit fermer ou boucher. Une semeuse de dix pieds pour semer trois rangées de trois rangs doit être comme suit:

ooxxxoooxxxooooxxxo

Supposons que vous avez employé cette méthode dans vos semences. Alors que ferez-vous des espaces libres entre les rangées? Aussitôt que les rangées de grain sont visibles, sarclez, en utilisant le cultivateur à maïs et avec deux ou trois opérations votre affaire est finie. Et pour moissonner? Fauchez sur la longueur des rangées. Et s'il y avait des mauvaises herbes? Si vous ne craignez pas que la surface du sol ne se déplace, passez le "disque" et la herse en sens inverse des rangées; autrement, fauchez, ratelez et brûlez. Le printemps suivant préparez votre terre avec le même soin que le labeur d'été et semez votre blé. Et puis, examinez le blé qui poussera sur cette terre ainsi préparée et comparez-le à celui semé sur du labour d'été ou tout autre labour. Vous serez émerveillés et vous ne regretterez pas votre expérience. Faites-en un essai sur une étendue de dix acres pour cette année et l'an prochain vous m'en direz des nouvelles.

Pour réussir en toutes choses, il faut d'abord essayer et ensuite persévérer. L'expérience de quelques-uns peut aider quelquefois, mais faire soi-même c'est l'idéal et on juge mieux des résultats. D'autres plans ont été suggérés et qui conviendraient peut-être mieux à certaines régions que la nôtre, mais ceux qui voudraient en savoir plus long et avoir plus de détails n'auraient qu'à s'adresser à M. Champlain, University Field Husbandry Dept., Saskatoon, Sask.

Il y a dans ce département une foule de bulletins qui intéresseraient la population agricole et toute demande d'informations ne resterait pas sans réponse. Je ne crois pas qu'il y ait de bulletins publiés en français, mais si tous nos cultivateurs le voulaient, il leur serait facile d'en avoir dans notre langue. Les Franco-Canadiens comptent partout et sont estimés. Pour les choses demandées aimablement, surtout pour des affaires sérieuses comme l'agriculture, il n'y a pas de refus qui tienne.

PATURAGE EN COMMUN

Enfin il me reste à vous parler de la "community pasture" ou pâturage en commun. L'idée n'est pas vieille, mais elle compte beaucoup d'adeptes et elle fera, j'en suis sûr, son chemin à travers toute la province. Le comité nommé à une assemblée ultérieure a fait toutes les démarches voulues et aujourd'hui on peut aller de l'avant, la chose étant acceptée et encouragée par les deux gouvernements. M. W. Waldren, du département d'agriculture à Régina, nous a parlé de l'incorporation des associations de pâturage en commun. Il a demandé à ses auditeurs de bien vouloir s'incorporer d'après l'acte "Agricultural Cooperative Associations" de la Saskatchewan.

Une des mesures qu'il a proposées c'est de n'avoir comme reproducteurs dans ces pâturages que des animaux dûment enregistrés et acceptés par le département d'agriculture et que l'adoption de cette mesure sera probablement le succès de l'organisation. Le moyen le plus payant, dit-il, pour vendre ses animaux au marché; c'est de le faire par coopération. Si les cultivateurs laissent leur pâturage devenir la proie des acheteurs d'occasion, tous les avantages espérés dans cette nouvelle entreprise seront perdus à jamais. Je me suis laissé dire que le gouvernement provincial fournissait le matériel pour enclore ces terrains employés aux pâturages, mais je n'ai pas pu faire confirmer cet avancé.

LE SALUT EST DANS LA CULTURE MIXTE

Plus que jamais on essaie de grouper les cultivateurs, de les forcer à former des coopératives afin qu'ils obtiennent le prix réel de leurs produits. Resteront-ils en arrière devant tant d'invitations qui ne sont que pour leur plus grand bien? L'autre jour on me disait: "A quoi bon l'industrie laitière? Le marché est encombré par nos produits et les prix vont baisser, ça ne paiera pas les démarches et le travail que nous imposerons." Le marché est encombré par nos produits? Sait-il, ce pauvre homme, que plus de 5,800,000 livres de beurre ont été importées durant l'exercice fiscal finissant le 31 mars 1922 et que leur valeur totale atteignit presque deux millions de dollars?

Dans certaines parties de la province où la récolte a fait défaut, les cultivateurs qui ne font pas de culture mixte s'adressent au gouvernement pour obtenir des secours de toutes sortes, et dans d'autres districts où les grains ont totalement manqué depuis trois ans, mais où la culture mixte se fait généralement, les gens n'ont pas de compte aux magasins, leurs hypothèques, s'ils en ont, ne souffrent pas d'arrérages, leurs taxes sont payées et personne ne se plaint de son sort. C'est qu'ils travaillent douze mois par année et reçoivent le salaire qu'ils gagnent!

Donc au travail! Douze mois de la peine s'il le faut!

Adrien Liboiron.

Les Prophéties de Saint Malachie

Que sont-elles? — Leur auteur — Leur autorité — Fixent-elles la fin du monde?

Le commencement de la présente année fut marqué par un grand deuil pour l'Eglise: Benoit XV mourait le 22 janvier, mais grâce à Dieu un successeur lui était bientôt donné dans la personne de Sa Sainteté Pie XI.

Ce fut l'occasion pour une foule de journaux, et des plus graves, de réimprimer les fameuses "Prophéties de Malachie." (D'autres disaient de "saint" Malachie; d'aucuns sont allés jusqu'à feuilleter le douzième des petits Prophètes dans l'espoir d'y découvrir les célèbres prophéties...)

Après *Le Devoir* et *La Croix* de Montréal, *Le Patriote de l'Ouest* de Prince-Albert, *Les Cloches de St-Boniface* et autres, sera-t-il permis à un critiqueur de dire son mot sur le même sujet?

Oh! soyez sans crainte du côté de la foi: Je crois fermement tout ce que la Sainte Eglise catholique enseigne; mais j'en ai assez de cela, et à la suite de feu l'abbé G. Bourassa, de Montréal, (voir La Nouvelle-France, janvier 1904), je reste un peu beaucoup sceptique sur ce qu'il qualifiait une "sorte d'almanach prophétique."

1. Qu'est-ce donc que cette prophétie des Papes?
2. Quel en est l'auteur?
3. Quelle en est l'autorité?
4. Fixe-t-elle approximativement la fin du monde?

1.—Cette prophétie est un assemblage de sentences brèves censées dépeindre d'un trait caractéristique le pontificat ou la personne même de chaque Pape à partir de Célestin II (et non Clément II, comme l'écrit *La Croix* du 11 février dernier) jusqu'à la fin du monde. 112 Papes en tout.

Elle fut publiée pour la première fois en 1595 par le Bénédictin Arnoul de Wyon qui l'attribue à saint Malachie, évêque d'Armagh, en Irlande, mort en 1148. Qu'on remarque les dates.

2.—Saint Malachie l'aurait faite en 1139, selon les uns, plus probablement en 1143 selon les autres; et ce n'est qu'en 1595, c'est-à-dire 452 ans après coup, qu'elle aurait été publiée. Qui nous expliquera ce long silence de quatre siècles et demi? N'eût-il pas été plus dans l'ordre de faire connaitre sans retard un document qui annonçait la caractéristique de chaque pontificat à venir? Il aurait eu alors une allure plus prophétique. Tandis que dans le cas présent c'est une prophétie qui ne fait que dévoiler des événements passés pour la plupart, puisque 73 Papes se succédèrent sur le trône de saint Pierre sans prendre connaissance d'un document qui les intéressait de si près. La prétendue prophétie ne vit le jour que sous Urbain VII, qui répond au No. 74.

Mais alors, est-elle de saint Malachie? Personne ne l'a jamais prouvé. Saint Bernard, l'ami intime de saint Malachie, qu'il qualifie d'évêque le plus grand qu'il ait jamais connu, qui l'assista à sa mort, fit son panégyrique les deux années qui suivirent sa mort et écrivit sa vie, aurait dû être au courant de la chose et ajouter ce nouveau fleuron d'esprit prophétique à la gloire de son illustre et saint ami. Cependant il n'y fait pas la moindre allusion. Les savants et les historiens de cette longue période de 452 ans n'en disent rien non plus. Silence plutôt étrange.

Mais enfin, l'heureux découvreur de la prophétie, Arnould de Wyon, donne-t-il quelque preuve d'authenticité de son célèbre document? Voyez en quels termes il le présente au public: C'est "une certaine prophétie sur les souverains pontifes" (ça ne parait pas bien sûr): "qu'il a entendu dire que saint Malachie a écrit quelques opuscules dont il (lui, Arnould) n'a jamais rien vu" si ce n'est *une certaine prophétie*. Comme preuve, ça ne semble pas fort.

3.—La "prophétie jouit-elle de quelque autorité? Jugez-en par les quelques faits suivants: Larousse la range parmi les écrits apocryphes. Oui, mais qu'est-ce que vaut Larousse dans les questions religieuses? Entendons d'autres voix plus autorisées. M. l'abbé Vacadard, historien très sérieux et justement estimé, dans sa "Vie de saint Bernard" (1892), écrit de M. l'abbé Cucherat, un des plus fermes tenants de l'autorité des prophéties: "Il est fâcheux qu'un prêtre érudit ait cru devoir dépenser tant de talent et de temps à développer en trois cent vingt-quatre pages de pareilles *billevesées*." — Remontons plus haut. Au XVIIe siècle, un des bollandistes, le R. P. Pabebrook, après avoir simplement traité d'idiot "insulus," un faussaire du siècle précédent qui avait composé et attribué au B. Joachim de Calabre un document de même genre, parlant de l'auteur du document qui nous intéresse, l'appelle sans cérémonie un plus sot encore "insulsior," que le premier. Un autre qui s'est donné beaucoup de mal pour prouver; expliquer et appliquer les dites prophéties, c'est M. l'abbé Joseph Maitre, "docteur en théologie et en philosophie, licencié ès sciences mathématiques," etc., qui s'est fendu d'un volume de 768 pages sur ce grave sujet, (1901). Il en fait l'hommage à sa Sainteté Léon XIII, auquel il envoie son travail, sollicitant en même temps sa Bénédiction. Son Eminence le Cardinal Rampolla lui répond au nom du Saint-Père, l'assurant que celui-ci, à cause de ses "graves occupations" n'a pas lu le livre en question, mais lui accorde volontiers la bénédiction sollicitée. Le Cardinal, de son côté, remercie l'auteur pour l'exemplaire particulier qu'il lui a adressé, et... c'est tout. L'enthousiasme n'y parait guère.

E.—L'auteur de ce volume lui-même ne semble pas trop sûr de son affaire car il dit du révélateur de ces prophéties: "On est disposé de prime abord (pas si vite que cela) à croire que Wyon a vu en réalité ce manuscrit." Cette déclaration ne vous paraît-elle pas un peu naïve? "On a *entendu dire*," "on est disposé à croire"; comme preuve, ça vaut zéro; on exige mieux que cela quand il s'agit de prouver l'inspiration divine d'un oracle.

4.—Et la fin du monde? — Prophétie de la succession des papes jusqu'à la fin du monde;" selon saint Malachie, nous serions éloignés de la fin du monde par le règne de huit papes seulement. *(La Croix,* 11 février 1922). C'est assez pour faire peur. Aussi un brave paroissien, se basant sur la durée moyenne de 10 ans par pontificat, (calcul du "Pélerin," *Les Cloches de St-Boniface*, mars 1922), est venu s'informer s'il était vrai que la fin du monde doit arriver dans 70 ans environ. N'ayant reçu aucun avis officiel à ce sujet, j'ai dû, à mon grand regret, lui donner une réponse tout à fait évasive. Quand il s'agit de fixer la date approximative de la fin du monde, nous pouvons, il semble, nous contenter de la réponse de notre Divin Sauveur aux disciples qui l'interrogeaient sur le même sujet: C'est le secret de Dieu, pas même les anges ni les saints du ciel ne le savent; ni, à plus forte raison, ceux de la terre, y compris tous les pseudo-Malachies passés, présents et futurs.

Le Pélerin, pour appuyer son calcul de fin du monde, apporte le témoignage de Nostradamus. Qu'est-ce que ce Monsieur Nostradamus? Son nom ne figure pas dans l'histoire de l'Eglise, mais bien dans l'histoire profane. C'était un célèbre médecin français, probablement d'origine juive, astrologue et magicien, qui s'amusa à écrire des prophéties intitulées, "Centuries" (1555), lequel livre de prophéties fut condamné par la cour papale en 1781. Et c'est ça qu'on nous présente comme prophète de la fin du monde, qui, d'après lui, devrait arriver au plus tard en juillet 1999.

Avec le pape No. 8 à partir de Pie XI, on nous présente la fin du monde. De lui on dit: 8, dernier pape dont la caractéristique n'est pas mentionnée. Ce n'est pas malin: pauvre Arnould de Wyon, il devait être rendu à bout d'inspiration. Il écrit donc, pour mettre une fin à ses prophéties: "A la fin de la persécution de la sainte Eglise Romaine, siègera Petrus Romanus, qui fera paître les brebis au milieu de grandes tribulations après lesquelles la ville aux sept collines sera détruite et le Juge terrible jugera le peuple." Comme finale, voilà qui n'est pas mal du tout; mais il me semble qu'entre le No. 7 "de gloria olivae" (de la gloire de l'olive) et le No. 8 où il est question de la fin du monde, comme on vient de la voir, il y a de la place pour autant de papes que l'on voudra.

Puis on a attaché beaucoup d'importance au fait que la prophétie va jusqu'à donner le nom du dernier pape, Pierre Romain; mais ce nom ne convient-il pas à tous les papes? Quand Notre Seigneur imposa le nom de Pierre à son premier apôtre, il n'avait pas en vue la seule personne de Simon, mais tous les papes, ses successeurs qui ne font avec lui qu'une personne morale, et sont la pierre immuable sur laquelle il a bâti son Eglise, et par conséquent le dernier pape ne portera pas le nom de Pierre plus que ses prédécesseurs, de même qu'il ne sera pas Romain plus que les autres qui sont tous romains, puisqu'ils sont Evêques de Rome.

Avec *Le Pélerin* je conviens qu'il y eut de troublantes coïncidences, mais en revanche il y a de ces prophéties qui sont passablement ternes pour ne pas dire tout à fait inconvenantes, par exemple: "vir religiosus" (l'homme religieux) pour Pie VII; "le chien et le serpent," de Léon XII; ou encore (No. 11) "Sus in cribro," (No. 13), "Picus in escas," (No. 54), "De modicitate lunae," (No. 60), "Bos albanus in portu," (jeunes latinistes, exercez votre talent de traducteurs). Qu'ont à voir dans l'histoire des papes la lune, le pivert, le boeuf ou le pourceau?

Concluons avec les auteurs les plus graves: 1—Aucun auteur n'en parle avant la fin du XVIè siècle, c'est-à-dire quatre siècles après la prétendue révélation; 2—Comment attribuer une origine surnaturelle à une prophétie qui place sur le même rang les papes et les antipapes, et qui, malgré la défense du Sauveur, fixe, à quelques années près la date de la fin du monde?

3.—Des erreurs manifestes ont été révélées dans la prétendue prophétie.

4.—L'hypothèse de la composition du document en 1590, à l'occasion de la candidature du cardinal Simonelli à la tiare, explique toutes les difficultés.

Avis donc aux journaux sérieux de ne publier que comme fort douteuse, ou, mieux, que comme pure fantaisie, la fameuse prophétie de saint Malachie.

J. C. St. AMANT, Ptre.

Les Soeurs Grises au Nord-Ouest

En 1843, un évêque déjà âgé, à la soutane usée, se présentait chez les soeurs grises de Montréal. C'était Mgr Provencher qui, depuis vingt-cinq ans, avait charge de l'évangélisation des immenses territoires du Nord-Ouest. Depuis de longues années il avait compris que pour parfaire son oeuvre, il lui fallait des religieuses. En vain avait-il parcouru les deux mondes et s'était-il adressé à cinq communautés; il s'était heurté partout à un refus, à une impossibilité. La pauvreté extrême, l'éloignement et les difficultés de communications n'étaient-ils pas un obstacle insurmontable? Cependant Mgr Bourget, évêque de Montréal, recommanda cette fondation aux Soeurs Grises. Devant toute la communauté, composée de trente-huit soeurs, Mgr Provencher expliqua ce qu'il attendait des religieuses pour cette fondation de la Rivière Rouge, et ne cacha pas les difficultés et les misères qui en seraient le partage.

Les soeurs trouvèrent cette affaire trop importante pour se décider sur le champ et elles prirent neuf jours pour consulter Dieu. La neuvaine terminée, il fut décidé que l'on se chargerait de cette fondation, qui offrait au zèle et au dévouement un vaste champ d'action.

Il ne restait plus qu'à faire le choix des fondatrices. Pour ne pas se tromper dans une élection si importante, on fit de nouveau une neuvaine afin qu'il plût au ciel de désigner celles qui iraient si loin exercer leur charité. Quatre soeurs furent choisies: les soeurs Valade, Lagrave, Coutlée et Lafrance.

Les quatre soeurs destinées à la Rivière Rouge partirent de Montréal le 24 avril 1844 et arrivèrent à leur poste le 21 juin, après 59 jours de pénible voyage. Grâce à la puissance de la vapeur et au confort des chemins de fer le voyageur de Montréal à St-Boniface trouve courtes et pas trop fatigantes les quarante-huit heures de trajet; il ne peut que difficilement se figurer ce que coûtait de souffrances, de difficultés et d'inquiétudes de toutes sortes ce même voyage en 1844. Le seul chemin était celui des canots par les lacs et les rivières. Plusieurs canots d'écorce de bouleau composaient une flotille. Le canot occupé par les soeurs mesurait quarante pieds de long sur cinq de large, huit hommes en manoeuvraient les avirons. L'embarcation contenait une cargaison de 4,000 livres. Les religieuses furent installées tant bien que mal parmi caisses et ballots. Quatorze cents milles séparaient Montréal de la Rivière Rouge. Outre les voyages sur les lacs et les rivières, il y avait quatre-vingt portages. Le portage consiste à transporter les canots et les bagages, soit à certains endroits où les rivières cessent d'être navigables, soit dans l'espace de terre qui sépare une eau d'une autre. Ces portages sont toujours pénibles et redoutés.

A leur arrivée, les soeurs furent logées dans une pauvre maisonnette bâtie depuis 1828, et commencèrent les classes le 11 juillet. Cinquante-trois enfants s'y pressèrent, la plupart Sauteux ou Métis et quelques Sioux. Disons de suite que Mgr Provencher, dès son arrivée à la Rivière Rouge en 1818, avait ouvert une école; à lui revient l'honneur d'avoir ouvert les deux premières écoles dans le Nord-Ouest, et toute sa vie il fut un fervent de l'éducation, payant par lui-même de sa personne pour faire la classe. Il lui fallait faire l'éducation presque complète des peuplades qu'il y trouva, il mit la main à la charrue et à tous les instruments aratoires, et longtemps après sa mort, les anciens habitants de la Rivière Rouge aimaient à rappeler que c'était lui qui leur avait appris à labourer leurs champs et à cultiver leurs terres. En 1837 il fit venir à grands frais deux tisserandes pour enseigner le tissage aux filles de colons. L'arrivée des Soeurs Grises fut donc d'un grand secours pour la colonie.

En 1845 arrivaient à la Rivière Rouge les premiers missionnaires Oblats, accompagnés des soeurs Whitman et Cusson. Ce voyage fut le dernier que firent les missionnaires par la voie des canots.

Les lettres, notes détaillées écrites dans un style clair, vif, palpitant, qu'ont laissées de ce voyage le futur Mgr Taché et la soeur Cusson sont bien le meilleur récit que l'on puisse trouver de ces voyages en canots et de leurs difficultés, et donnent une magnifique description des régions parcourues.

En 1846, Mgr Provencher commença la construction d'un couvent pour les soeurs, mais cette année et l'année suivante ayant été des années de disette, en 1848 il n'y avait encore que quatre chambres logeables. Néanmoins, malgré la pauvreté et les difficultés, l'oeuvre des soeurs se développait de plus en plus. En 1851 le couvent était terminé et de nouvelles écoles avaient été commencées, d'après les notes du temps: le couvent était sans contredit le plus bel édifice du pays et le plus considérable. Les soeurs y donnaient une éducation distinguée. Outre les langues française et anglaise, on y enseignait les beaux-arts, la musique et le dessin. Les premières familles du pays et les bourgeois des forts tenaient à honneur d'y envoyer leurs enfants. Fidèles à l'esprit de leur fondatrice, les soeurs commencèrent, dès leur arrivée, les oeuvres de charité, par les visites aux familles pauvres et aux malades, tout en s'occupant des orphelins. La Soeur Valade, supérieure, était l'âme de cette petite communauté. En 1858, malgré les difficultés du voyage, elle alla à Montréal pour y chercher d'autres compagnes. Mgr Taché, qui portait un grand soin à l'éducation et à la formation de la jeunesse, lui confia dans ce voyage trois enfants métis qui devaient être élevés dans les collèges du bas Canada. L'un de ces enfants était Louis Riel, qui était destiné au collège de Montréal.

Après dix-sept années de durs travaux, après avoir été la mère des pauvres, des malades, des enfants, soeur Valade rendait sa belle âme à Dieu en 1861, et même après le trépas, son corps qui avait tant pâti, put à peine reposer en paix. La cathédrale de St-Boniface aux deux tours jumelles chantées par le poète Whittier, avait été réduite en cendres cinq mois auparavant; la rivière venait d'inonder le pays, en sorte que l'on ne trouva pas un pouce de terre sèche pour recevoir ses restes mortels. Un témoin de ce fait le consigne par ces lignes: "Comme il était triste, le convoi funèbre de soeur Valade, procession lugubre faite dans l'eau jusqu'à mi-jambes pour aller enfouir temporairement dans les ruines de la cathédrale les restes de celle qui, pendant dix-sept années de sacrifice et de dévouement, a fait tant de bien à sa patrie adoptive. La cité de St-Boniface, par un geste qui l'honore, a tenu à faire revivre le nom de cette pionnière en le donnant à une des rues de la cité.

Cette humble fondation des Soeur Grises à la Rivière Rouge fut le berceau des vingt-huit établissements qu'elles possèdent aujourd'hui de St-Boniface au Fort Providence et au Fort Simpson, dans le McKenzie, situé à 4,000 milles de Montréal, où elles se rendirent en 1867.

En 1858 plusieurs missions du Nord désiraient avoir des religieuses. Mgr Taché, étant à Montréal, demanda à la Mère Deschamps, alors supérieure générale, des soeurs pour ces lointaines missions. La supérieure y consentit et un contrat fut passé à l'effet que les soeurs fourniraient des sujets jusqu'à épuisement, à l'unique condition qu'on leur procurerait les secours spirituels et l'accomplissement de leur Saintes Règles.

Devant tant de sacrifices et pour être loyal, Mgr Taché fit observer que les missions étant bien pauvres, les ressources incertaines, on ne pouvait pas promettre beaucoup, ni même promettre positivement: "Nous savons bien, répliqua la Mère Générale, que les Pères ne laisseront pas souffrir nos soeurs, nous ne demandons que le vêtement et la nourriture." Mgr Taché, connaissant l'extrême misère de certains jours, ajouta: "Mais si les Pères eux-mêmes n'ont pas de quoi pourvoir à leur subsistance?" — "Dans ce cas, nos soeurs jeûneront comme eux et prieront Dieu de venir en aide aux uns et aux autres."

En 1859, les Soeurs arrivaient à la mission du lac Ste Anne, près d'Edmonton, qui avait été fondée par M. Thibault en 1842. En 1863 elles furent transférées à St-Albert. En 1860 d'autres soeurs se rendirent à l'Ile à la Crosse, située à près de trois mille milles de Montréal, après un pénible voyage de 67 jours. Ce couvent traversa plus d'un mauvais jour. En mars 1867 il fut détruit complètement par un incendie. "Nous nous tenions là debout sur le lac glacé, raconte Mgr Grandin, condamnés à voir périr le fruit de tant de travaux, le fruit de tant d'espérances. L'incendie avait fondu la neige et pas un de nous ne pouvait changer de chaussures. Nous n'avions plus rien, pas même un mouchoir pour essuyer nos larmes."

En 1867 un champ nouveau allait s'ouvrir à leur zèle. Le vicariat d'Athabaska-Mackenzie, établi en 1862, avait été confié à Mgr Faraud, O.M.I. Son premier acte fut de solliciter le concours des Soeurs Grises; il l'obtint aux mêmes conditions faites autrefois à Mgr Taché. Les soeurs partirent de Montréal à l'automne de 1866, se rendirent en chemin de fer jusqu'à St-Paul, et de là, en charrettes jusqu'à St-Boniface, guidées par les intrépides missionnaires, les Pères Lacombe et Leduc, elles partirent pour le Fort Providence, situé sur la rivière Mackenzie, où elles arrivèrent le 28 août 1867, après un pénible voyage au cours duquel elles durent faire leur part du hâlage des canots et du transport des bagages.

Quelle a été la vie, les travaux et les résultats obtenus par les missionnaires et les Soeurs Grises dans ces lointaines missions de l'Athabaska-Mackenzie? Une idée vous en sera donnée en lisant le livre qui vient de paraitre intitulé: Aux Glaces Polaires, Indiens et Esquimaux, par le Père Duchaussois, O.M.I., missionnaire, écrivain, explorateur, qui dans un style sobre, mais vivant, où l'on sent l'homme qui a vécu, qui a vu ce qu'il raconte, fait passer sous les yeux des lecteurs, ces indigènes païens ou chrétiens avec leurs missionnaires.

L'étranger, le touriste, qui à St-Boniface, se rend à l'imposante cathédrale devra remarquer sur le côté sud de l'allée principale un modeste cimetière entouré d'une très simple clôture de fer, où près de cent tombes s'alignent symétriquement, se ressemblant toutes; c'est le cimetière des Soeurs Grises, les anges du dévouement. Parlant des Soeurs de la Charité, Voltaire, cet homme qui a essayé de tout flétrir en religion, s'est cependant incliné devant elles et a dit avec une profonde conviction: "Peut-être n'y a-t-il rien de plus grand sur la terre que le sacrifice que fait un sexe délicat de la beauté de la jeunesse souvent de la fortune, de l'aisance, pour soulager dans les hôpitaux ce ramassis de toutes les misères humaines, dont la vue est si humiliante pour l'orgueil humain et si révoltante pour notre délicatesse."

L'été, pendant la belle saison, on voit souvent dans ce cimetière une ou plusieurs soeurs s'y promenant en priant, ou occupées à l'entretien des tombes. Approchez, regardez ces tombes; lisez sur ces croix de fonte noms et dates, et demandez à l'humble soeur de vous donner quelques détails sur quelques-unes d'entre elles. En quelques instants vous aurez appris de beaux chapitres de l'évangélisation et de la civilisation du Nord-Ouest.

En 1884 s'ouvrait à Qu'Appelle la première école indienne industrielle de l'Ouest. Le Père Hugonard, O.M.I., en devenait le principal. Trois Soeurs Grises arrivèrent de Montréal le 21 octobre pour prendre soin de l'éducation générale des filles, et des services auxiliaires du futur établissement, c'étaient les soeurs Lalumière, Bergeron et St-Arnaud: elles étaient accompagnées d'une tertiaire franciscaine.

La seule survivante de ces fondatrices est soeur Bergeron, qui est actuellement à la Maison Générale de Montréal: elle demeura vingt-trois années à cette maison de Qu'Appelle. Soeur St-Arnaud y resta vingt-et-une années.

D'autres soeurs ont un record d'années de travail dans cette école qui mérite d'être signalé: en particulier Soeur Goulet, qui fut l'une des grandes figures de cette école indienne, où elle demeura vingt-quatre années, dont vingt comme supérieure. Elle mourut à St-Boniface en février 1917, quelques jours après le Père Hugonard. Actuellement, à l'école de Lebret on rencontre: Soeur St-Alfred, qui est là depuis trente ans: Soeur Baulne, depuis vingt-quatre ans: Soeur Lamontagne, depuis dix-huit ans. Ces trois soeurs parlent parfaitement les langues sauvages et ont été témoins de l'incendie de l'école en 1904.

G. C.

(Le Manitoba)

Au Peuple de la Saskatchewan

Le Premier Ministre Dunning publie un manifeste aux électeurs de la Saskatchewan — Il affirme que son gouvernement a les mêmes droits à l'appui des Grain Growers que ses adversaires à la Législature.

En acceptant de succéder à l'hon. W. M. Martin comme premier ministre de la Saskatchewan, je me rends pleinement compte de la responsabilité que comporte la tâche de tenir haut et ferme l'étendard déployé par mes prédécesseurs. L'hon. Walter Scott, premier premier ministre, et l'hon. W. M. Martin, tous deux hommes de grande distinction, se sont consacrés sans compter, eux et leurs talents, au service du peuple de la Saskatchewan. Il n'y a pas encore un an, une nouvelle Législature était élue. Le peuple a alors donné sa sanction aux articles du programme contenu dans le manifeste du premier ministre. Voici quels étaient ces articles:

Application constante du principe de coopération dans la solution des problèmes économiques de la production et du marché.

Nouvelles instances pour la réduction des taux de transport.

Inspection du terrain par le collège d'Agriculture et établissement par celui-ci de fermes de démonstration.

Investigation complète autour du problème de la tuberculose et les moyens à adopter pour lutter contre ce fléau.

L'application stricte et constante de la Loi de Tempérance de la Saskatchewan, d'accord avec la volonté manifeste du peuple.

Consultations avec les représentants des ouvriers dans les problèmes du travail, afin d'apporter à la législation ouvrière une amélioration incessante.

L'éducation

Progrès constants dans l'éducation, afin que chaque enfant puisse avoir une instruction élémentaire suffisante, une connaissance sérieuse de l'anglais et le plus de facilités possibles d'acquérir une instruction plus complète.

Amélioration continuelle des chemins publics et aide au conseil des municipalités pour la construction des chemins qui donnent accès aux marchés des villes.

Extension du système téléphonique provincial en autant que le justifiera l'accroissement des affaires.

Négociations avec les autorités fédérales afin d'obtenir à la province le transport de ses ressources naturelles.

Aide aux fermiers

Assistance continuelle aux fermiers pour l'achat des bestiaux.

Nouveau développement du travail de la Commission de l'Emprunt Agricole et aide financière soutenue à la Compagnie Coopérative des Elévateurs de la Saskatchewan, à la Compagnie Coopérative des Crèmeries de la Saskatchewan, à la Compagnie Coopérative des Cours à Bestiaux de la Saskatchewan.

Egalisation de la taxe provinciale du revenu Public.

Résultats acquis

Le gouvernement adopte tous les articles de ce programme et fera tout en son possible pour suivre la voie tracée. Depuis les élections, des réalisations ont été accomplies relativement à certains articles de ce programme, par exemple:

La demande du gouvernement pour la réduction des taux de transports est maintenant à l'étude de la Commission des Chemins de fer, avec des perspectives de succès plus brillantes que jamais.

Le Collège d'Agriculture a commencé l'inspection du terrain pour l'établissement des fermes de démonstration.

Des négociations pour le transport des ressources naturelles ont été entamées par le gouvernement fédéral, et le gouvernement provincial s'efforcera d'en arriver à un arrangement conforme au désir déjà exprimé par le Législature, savoir: que les ressources soient transférées à la province et que celle-ci reçoive une compensation pour le temps où elle en a été privée en faveur du Canada en général; cette compensation pourra être fixée en tenant compte de tous les facteurs, comprenant le subside annuel reçu maintenant par la province au lieu des ressources.

L'enquête promise pour l'égalisation de la taxe du revenu public a été menée à bon terme, et une législation contenant un plan d'égalisation a été adoptée à la dernière session et fonctionne actuellement.

A sa dernière session, la Législature a passé des résolutions sur nombre de matières relevant du domaine fédéral, mais qui sont pourtant d'un intérêt vital pour le peuple de cette province. Ces résolutions concernent l'agrandissement du réseau des chemins de fer de l'Etat, le tarif, la réduction des taux de transports, le rétablissement de la Commission du Blé du Canada et le transport à la province de ses ressources naturelles. Il incombera au gouvernement selon les voeux de la Législature, de présenter ces résolutions à Ottawa, de concert avec les gouvernements du Manitoba et de l'Alberta.

Appel aux Grain Growers

Pour l'exécution de ces projets le gouvernement compte en toute confiance sur l'appui du peuple de cette province qui a récemment, et d'une manière explicite, approuvé ces mêmes projets. Il va sans dire que ceci s'adresse aussi aux membres des Grain Growers de la Saskatchewan. La plupart des membres du gouvernement et de ses adhérents à la Législature sont membres de cette association; ils y sont entrés comme dans une organisation de fermiers, où tous ont les mêmes droits, sans distinction de religion, de race et de credo politique. Comme l'accès dans l'association impose les mêmes conditions à tous, hommes et femmes, quelles que soient les divergences politiques, l'association a été, dans le passé, à l'abri de tout soupçon de travailler à l'avancement politique d'aucun homme ou d'aucun groupe. C'est ma ferme espérance que cette organisation de fermiers à laquelle cette province doit tant, à laquelle je dois moi-même une dette de gratitude pour les services rendus dans le passé, n'établira pas, de fait ou implicitement, un critérium politique pour ses membres.

Quoi qu'il advienne, je crois qu'au point de vue du programme, nous avons, le gouvernement et moi, au moins les mêmes droits de réclamer l'appui des fermiers de la Saskatchewan que ceux qui nous sont opposés à la Législature, qu'ils soient ou non membres de l'association des Grain Growers.

Le désir du gouvernement est de s'attirer la confiance du peuple par une administration saine, progressive, libérale; il s'efforcera d'éviter, d'un côté, les erreurs coûteuses d'un radicalisme extrême, de l'autre les non moins funestes erreurs d'une politique réactionnaire.

Conditions économiques

Partout et, probablement, plus que jamais auparavant, les conditions économiques oppressent les peuples; la population de la Saskatchewan n'a pas été épargnée à cet égard. Il n'est pas possible de remédier par une législation provinciale aux maux qui ont leur origine au delà de nos frontières, ou même en dehors du Canada; le gouvernement espère cependant aider, dans toute la mesure possible, à trouver la solution la plus pratique de ces problèmes.

Certes nos difficultés actuelles sont grandes, cependant la Saskatchewan offre encore plus d'avantages aux hommes et aux femmes de ce type viril des premiers pionniers que toute autre partie du monde de aujourd'hui.

Esprit d'union

Nous avons dans cette province des Canadiens de diverses races, de traditions et d'idéals bien différents. Ce n'est que par une tolérance mutuelle et la bonne volonté que nous pouvons espérer former pour l'avenir une Saskatchewan conservant en elle-même les nobles qualités de cette génération.

C'est le voeu le plus ardent du gouvernement de favoriser et de maintenir cet esprit entre tous les citoyens qui acceptent de tout coeur les institutions britanniques qui constituent la base de notre système de gouvernement.

Quelques élections partielles seront nécessaires par suite de la nomination des nouveaux ministres. Et je me suis efforcé, dans cet exposé nécessairement incomplet, de soumettre ces faits pour que vous y songiez, quand viendra le moment de voter pour ou contre le gouvernement.

(Signé) Chs. A. DUNNING,
Premier ministre de la Saskatchewan.

:o:

A propos de la Nouvelle "Histoire de l'Eglise Catholique dans l'Ouest Canadien."

Deux lettres sacerdotales

Relativement au premier volume de la nouvelle Histoire de l'Eglise Catholique dans l'Ouest par le R. P. Morice que le *Courrier des Etats-Unis* appelle un "ouvrage magistral et de la plus haute importance," où, dans un style sobre et élégant l'écrivain expose la magnifique histoire de la colonisation française au Canada," celui-ci a reçu, entre autres communications des plus flatteuses, deux lettres de prêtres marquants de l'Ouest, dont l'un, Canadien de beaucoup d'expérience dans les choses ecclésiastiques, écrit:

"Le premier volume de votre si excellente Histoire de l'Eglise dans l'Ouest nous est arrivé, et je viens d'en achever la lecture ce soir. Je ne puis tarder plus longtemps de venir vous féliciter de votre travail, et de vous remercier de nous avoir donné une histoire si documentée si véridique et si intéressante. On vous lit avec plaisir et avec joie, car on sent dans vos pages l'érudition, la véracité, l'authenticité. Sans vous faire de compliment, cette édition est dix fois supérieure à la première que j'ai lue dans le temps. Le style coule comme de source, nous laissant toujours sous un doux charme. Je suis sûr que vous avez reçu des félicitations bien plus flatteuses de personnages élevés dans l'Eglise et dans l'Etat; mais elles ne sont pas plus sincères que les miennes. Hâtez-vous de nous donner la suite; car maintenant que nous avons goûté à ce plat si savoureux, l'appétit est ouvert, et l'on est pressé de voir arriver le repas suivant..."

Le signataire de cette épitre est du Manitoba. Un autre prêtre, curé dans la Saskatchewan et Français celui-là, vient de son côté, d'en écrire à l'auteur:

"Permettez-moi de venir vous féliciter pour la splendide Histoire de l'Eglise Catholique dans l'Ouest canadien dont je viens de lire le premier volume. A mon retour à M. . ., j'en ai presque immédiatement entrepris la lecture, et je suis heureux de vous dire que je n'ai pas eu de paix avant de l'avoir lue jusqu'au bout, y compris les nombreuses notes et les appendices, le tout si intéressant et si instructif que pas un lecteur, j'en suis sûr, ne regrettera le temps passé à la lire.

"J'en suis tellement charmé que j'ai hâte maintenant de voir arriver les autres volumes que vous nous annoncez, et je n'ai qu'un désir, c'est que votre ouvrage se trouve, non seulement dans la bibliothèque de tout prêtre et laïque instruit, mais dans tous les bibliothèques du pays."

Sans la grève des typographes de Québec, le second volume de ce grand ouvrage serait en ce moment prêt à livrer aux souscripteurs. En attendant, on peut s'en procurer le premier en envoyant $3.45 pour l'édition reliée dos en cuir, au R. P. Morice, Ponteix, Sask., soit $13.80 pour les quatre volumes avec cette reliure.

:o:

Un Opuscule du Président du Pacifique Canadien

M. E. W. Beatty traite d'importantes questions d'ordre économique.

Le président du Pacifique Canadien M. Edward Wentworth Beatty, vient de publier sous le titre de "The Springs of Business Activity," une intéressante brochurette dans laquelle sont traitées des questions d'ordre économique importantes, surtout en cette époque de crise et de réaction. Cette brochurette a été editée par l'"Alexander Hamilton Institute" de New-York et elle est destinée aux hommes d'affaires du continent nord-américain.

L'auteur constate d'abord qu'il existe deux lois dans le monde financier: l'instinct de conservation et le désir de garder ce que l'on a, d'améliorer notre situation et de lutter pour tout ce qui peut rendre la vie digne d'être vécue. Ce fait est encore plus visible dans le Nouveau-Monde où chacun s'est fait soi-même grâce à sa force et à son énergie. Mais c'est aussi grâce à des mérites personnels que le Nouveau-Monde est devenu ce qu'il est. Dans les pays neufs, l'individu a toujours plus d'opportunités qu'ailleurs. Dans toutes les entreprises, aussi, l'initiative individuelle a toujours été la clef du progrès.

M. E. W. BEATTY,

Cependant, fait remarquer l'auteur, l'individualisme poussé trop loin serait un danger. Chacun pour soi serait une politique égoïste qui mettrait en péril l'harmonie et la sûreté de la communauté. L'Etat pourrait intervenir, mais comme un facteur régularisant seulement. Le rôle de l'Etat, en effet, est de prévenir l'injustice, et non pas de faire des profits. Au cas d'injustice, il doit intervenir, même si le commerce en est affecté.

Contre la nationalisation

Selon M. Beatty, la tendance à la nationalisation a été le résultat d'un individualisme étroit et égoïste, tant dans le monde ancien que nouveau, aux premières phases du développement industriel. Cette politique de "laissez faire" a été poussée à l'excès, et il en est résulté de la misère pour le peuple et une situation difficile pour les corps politiques.

Pour remédier à la situation, on proposa le socialisme d'Etat, sans savoir ce qu'il adviendrait. Ceci ne se fit pas en une seule fois, mais graduellement et sans même qu'on s'en aperçût.

De leur côté, les hommes d'affaires n'avaient jamais eu confiance dans n'importe quel socialisme d'Etat, parce qu'ils avaient conscience de ce que valait l'initiative individuelle dans les affaires. Ils n'avaient jamais vu aucune application importante du principe de l'industrie d'Etat et ne pouvaient raisonner qu'en se basant sur des analogies générales et des observations limitées. Ils savaient que l'entreprise privée repose sur elle-même et n'a que ses propres ressources pour se maintenir; ils savaient d'un autre côté que la machine gouvernementale, quel que soit son but, repose sur les épaules du peuple et peut toujours au moyen de l'impôt faire appel à la richesse de tous les membres de la communauté. Nous de- [illegible] la vie en tout ce qu'elle et les uns vivent aux dépens des autres.

M. Beatty se demande ensuite si une entreprise gouvernementale peut réussir. Il croit que la valeur d'une entreprise privée se mesure à l'étendue des bénéfices, subordonnés aux conditions de la concurrence. On ne peut juger de la même manière les opérations d'un gouvernement. Un gouvernement ne ressent jamais la nécessité de faire des profits dans la direction d'une entreprise quelconque; il a plutôt pour but, dans le profit visé, d'établir un monopole en faveur de l'Etat.

Une entreprise privée, même quand il s'agit d'un chemin de fer, est stimulée par l'appât du gain, ce qui la pousse à une activité souvent fructueuse, mais si les profits font défaut, soit à cause de mauvaises affaires ou d'une mauvaise direction, c'est elle qui doit supporter son propre fardeau. Au point de vue purement financier, la plupart, si non toutes les entreprises commerciales de gouvernement opèrent à perte et elles devraient disparaître sans l'aide directe et indirecte du Trésor public. Il peut se présenter des circonstances où une telle opération à perte est justifiée par l'intérêt public, mais il est difficile de concevoir qu'un tel système soit généralisé sans nuire aux intérêts de la communauté. Durant un certain temps, les nécessités des gouvernements au cours de la Grande Guerre semblèrent faire éliminer tous les précédents. Les puissances belligérantes croyaient nécessaire de prendre une grande part dans la direction de l'activité économique du peuple pour la production et la distribution des marchandises, et même dans certains cas, pour en assumer le contrôle. Ceux qui, dans les commencements, avaient réclamé une plus grande intervention de l'Etat dans le monde des affaires, virent la confirmation de leurs théories. Les autres qui avaient blâmé ces théories exprimèrent bien des craintes. Or, ni les espoirs ni les craintes ne furent justifiées par les résultats. Chacun oubliait que c'était des mesures d'urgence qui seraient probablement abandonnées quand les besoins qui les avaient fait naitre auraient disparu. Ils négligeaient le fait que cette action du gouvernement, pour rendre plus efficaces les mesures économiques, donnait à cette idée un horizon très limité et concentré sur le simple but de gagner la guerre, sans aucune autre considération: Ils ne songèrent pas, que, la paix venue, le public ne s'arrêterait pas au seul fait que le gouvernement avait accompli certaines choses, mais qu'il se demanderait encore comment il les avait accomplies.

Les mesures de guerre

L'auteur est d'avis que nos mesures de guerre n'ont jamais été considérées d'après les méthodes générales des affaires, où le coût est toujours regardé comme un facteur vital. Pendant la guerre, on n'a pas même eu le temps de calculer le coût. Quel qu'ait été le succès que ces mesures ont remporté il était dû à la manière dont elles furent accueillies par le peuple, qui négligea tout ce qui n'était pas un besoin national et accepta toute gêne au commerce ou à l'industrie comme un devoir national. Mais, aussitôt la paix venue, des murmures et des critiques commencèrent à se faire entendre. On reprit les critiques ordinaires et l'administration du gouvernement apparut sous un jour qui n'était plus rose. Il en résultait clairement que l'Etat, dans l'ordre économique, avait mis à l'essai et trouvé inefficace. Nous avions eu une démonstration pratique des opérations du gouvernement sur une grande échelle, et chacun est demeuré convaincu de sa faiblesse. Il y a eu une réaction complète dans l'opinion publique sur les mérites de l'intervention du gouvernement dans le monde des affaires.

En terminant, l'auteur émet quelques considérations sur la courtoisie et l'exactitude dans le service, etc. Il cite comme exemple le Pacifique Canadien, ce chemin de fer qui détient l'unique record d'être la seule grande entreprise de chemins de fer privée au monde dont le gouvernement n'a pas pris un contrôle temporaire, par suite da la Grande Guerre.

Il croit fermement que la force de ce chemin de fer est due à la large place qu'il occupait dans la confiance du peuple canadien, grâce à son record dans le service depuis sa construction comme chemin de fer transcontinental. Le mot d'ordre du Pacifique Canadien, conformément à la direction de Van Horne, a toujours été le suivant: La politesse parisienne sur le Pacifique Canadien:

M. Beatty dit aussi un mot de l'importance de la production, dont le besoin d'intensification se fait de plus en plus sentir dans tous les pays du monde. Ce fut une leçon de guerre.

Semaine Sociale d'Ottawa

28 août au 2 septembre 1922

Ce programme n'est pas définitif. Il y manque encore quelques noms, en particulier pour les présidences des grandes réunions du soir. La Commission des Semaines sociales a cru cependant être utile au public en le lui faisant connaître aussitôt, tel quel. Tous les cours de cette session se rapporteront au capital et au travail, ils exposeront leurs devoirs mutuels d'après l'Encyclique *Rerum novarum*.

Lundi, 28 août

8 h. 30 — Messe d'ouverture. Allocution par Sa Grandeur l'Archevêque d'Ottawa, ou son représentant.

10 h. — Les classes sociales. — R. P. Archambault, S. J., président des Semaines sociales du Canada.

4 h. 30 — La vertu de justice, nature et divisions. — R. P. Marcotte, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa.

8 h. — Veillée religieuse. Sermon par le R. P. Pintal, provincial des Rédemptoristes.

Mardi, 29 août

9 h. — Le Capital, sa légitimité, son rôle. — Abbé Arthur Robert, de l'Université Laval.

10 h. 30 — Conditions matérielles de l'usine. — Dr. Hector Palardy, du bureau provincial d'hygiène.

4 h. 30 — Heures de travail. — M. Arthur Saint-Pierre.

8 h. — Manifestation ouvrière à Hull. Orateurs. Le président de la Confédération catholique des Travailleurs du Canada, le président des Syndicats catholiques de Hull, le R. P. Bourassa, O.M.I., curé de Hull, M. Gérard Tremblay, des Syndicats catholiques de Montréal, M. Chas. Leclerc, d'Ottawa.

Mercredi, 30 août

9 h. — Conditions morales de l'usine. — Melle Marie-Claire Daveluy, de la Fédération Nationale Staint-Jean-Baptiste.

10 h. 30. — Le Repos du dimanche, principes, avantages. — R. P. Rouleau, prinvincial des Dominicains.

4 h. 0. — Le Repos du dimanche dans notre industrie. — Mgr Eugène Lapointe, vicaire général de Chicoutimi.

8 h. — Un Patron catholique: M. Léon Harmel.

Jeudi, 31 août

9 h. — Le Salaire et la famille. — Abbé Emile Cloutier, curé à Grand'-Mère.

10 h. 30. — Le Travail, son rôle, son organisation. — Abbé J.-A. Myrand, curé de Sainte-Anne, Ottawa.

4 h. 30 — La Conscience professionnelle. — M. Antonio Perrault, professeur à l'Université de Montréal.

8 h. — Compétence professionnelle. — M. Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal.

Vendredi, 1er Septembre

9 h. — Les Revendications ouvrières. — Abbé Edmond Lacroix, assistant-directeur des oeuvres sociales du diocèse de Montréal.

10 h. 30. — Conciliation et arbitrage. — Le Juge Constantineau.

4 h. 30. — Législation industrielle. — M. Léon-Mercier Gouin, professeur à l'Université de Montréal.

8 h. — La vertu de charité, son rôle. — M. C.-J. Magnan, président du Conseil supérieur de la Société Saint-Vincent de Paul.

:o:

De plus en plus fort

Trois peintres marseillais vantent leur talent.

— Moi, dit l'un d'eux, j'ai fait le portrait de Napoléon si ressemblant que mon perroquet, en l'apercevant a crié: "Vive l'Empereur!"

— Peuh! fait dédaigneusement le second, qu'est-ce que cela? Moi, j'ai exécuté un paysage d'une fraicheur si réaliste qu'une vache est venue brouter sur ma toile l'herbe que j'étais en train de peindre.

— J'ai fait mieux, déclare le troisième; j'ai peint un chien blanc à qui il ne manquait que d'aboyer pour être vivant. Le lendemain du jour où je l'avais achevé, je le trouvai entièrement noir; toutes les puces de la maison s'étaient jetées dessus.